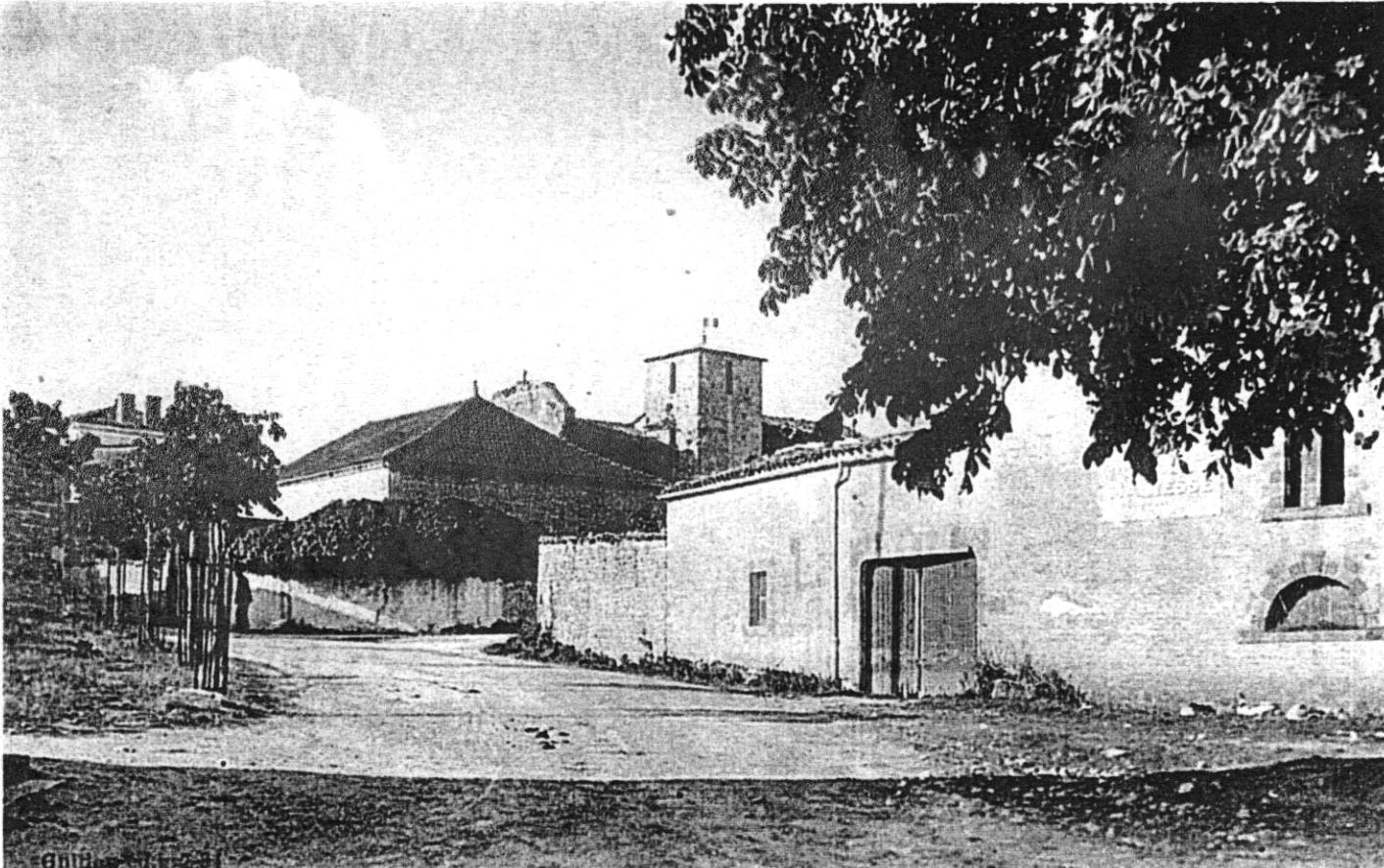


Edmond AUDOUIN

GOURVILLETTE

Histoire d'un village de Charente Inférieure
et sa vie entre 1840 et 1929

Mémoire rédigé entre 1925 et 1929



PP. 734-1. - GOURVILLETTE (Ch.-Inf.). - Le centre du Village, au fond l'Eglise

Édité en 1996

Note

Afin de perpétuer ce que les anciens nous ont appris sur la commune de Gourville, j'ai rédigé ce petit mémoire pour, à l'occasion, servir de sujet de discussion à ceux qui s'intéressent aux choses, aux moeurs, aux coutumes d'antan.

La partie qui a trait à l'époque la plus florissante de la production du vin ne saurait être mise en doute.

Du reste tout cet exposé contemporain (c'est-à-dire depuis 1850 jusqu'à 1890) est on ne peut plus vérifiable.

E. A.

Note de l'auteur

Afin de perpétuer ce que les Anciens nous ont appris sur la commune de Gourville, j'ai rédigé ce petit mémoire pour, à l'occasion, servir de sujet de discussion à ceux qui s'intéressent aux choses, aux moeurs, aux coutumes d'antan.

La partie qui a trait à l'époque la plus florissante de la production du vin ne saurait être mise en doute. Du reste, tout cet exposé contemporain (c'est-à-dire depuis 1850 jusqu'à 1890) est on ne peut plus vérifiable.

E. Audoin

CHAPITRE 1

HISTOIRE DU VILLAGE

GOURVILETTE — La Place



ETUDE SUR L'ORIGINE DU NOM "GOURVILLETTE"

Gourvillette, notre commune, le bourg que nous habitons, sait-on, saura-t-on jamais d'où vient ce nom? Question à laquelle il est difficile de répondre sûrement.

Des anciens, dignes de foi, soutiennent qu'ils ont entendu dire à leurs aïeux que le nom de Gourvillette qui a été donné à notre commune vient d'une masse d'eau qui est située au sud de l'agglomération et qui, primitivement s'appelait le Gouffre.

En effet l'hiver, aux premières pluies, cette forte source monte si rapidement qu'en peu de jours elle couvre d'eau claire et limpide un espace de terrain assez étendu - d'où le nom de Gouffre.

Si, l'été, lorsque les eaux sont très basses, on cherche à se rendre compte de la nature et de la force de cette source, on est vraiment étonné; car si l'on creuse le sol de quelques décimètres en dessous du niveau d'une grosse et énorme pierre qu'on ne peut casser et qu'on croirait placée là par la nature pour couvrir ou protéger cette source, l'eau arrive en telle abondance que l'on est obligé d'abandonner le travail projeté.

Quand cette eau a atteint son niveau d'été elle ne progresse plus; mais aussi ce niveau est toujours le même.

J'ai dit que cette eau, en hiver, couvre une certaine étendue de terrain que l'on peut évaluer à environ trente ares; ce petit lac forme un rectangle parfait auquel on donne le nom de Node (Noyade). C'est qu'en effet, on pourrait facilement s'y noyer, la profondeur moyenne étant de trois mètres.

Aujourd'hui, dans la partie située au couchant, la profondeur de l'eau est moindre, un certain Monsieur Baron y ayant fait conduire les matériaux provenant du percement d'un réservoir ou citerne, ce qui a contribué à déflorer le fond de ce joli petit lac.

En 1893, depuis le mois de mars jusqu'en octobre, il n'est pas tombé une goutte d'eau, c'est dire que puits et citernes étaient presque à secs. Il fut question d'approfondir le gouffre pour s'approvisionner d'eau; la pompe d'incendie qui a un débit de 350 hectolitres à l'heure y fut conduite. On perça cependant un peu loin de la source mais la pompe ne put fonctionner, on fut obligé d'abandonner le travail l'eau arrivant de tous côtés.

Immédiatement sur la source, il y a l'hiver une épaisseur d'au moins quatre mètres d'eau. Rien, absolument rien n'a été fait pour signaler le danger qu'il y a à s'en approcher trop près; cependant la couleur bleu de l'eau avertit le promeneur. A cet endroit, aucune végétation ne se montre à la surface tandis qu'ailleurs les bernes font à la longue un immense tapis vert.

Sur un diamètre de dix mètres environ au-dessus du gouffre, même par les plus grands froids, on n'a jamais vu se former de glace; tandis qu'en s'éloignant, l'eau subit la loi naturelle et se congèle, mais pour cela il faut un hiver très rigoureux et, malgré tout, il y a toujours sur la source une sorte de buée tiède.

Les canards sauvages le savent bien, car quand les marais où ils se tiennent sont gelés, on les voit arriver par bandes, surtout la nuit, pour s'ébattre dans cette eau attiédie.

Cette description suffit-elle pour prouver ou montrer que le nom de Gourvillette a été tiré du mot Gouffre, c'est ce que le lecteur appréciera. Dans tous les cas c'est "Gouffrellette" que l'on aurait du dire. Petit Gouffre.

GOURVILLETTE A TRAVERS LES AGES

Notre endroit ayant nom "Gourvillette", remontons le plus loin possible et tâchons de faire fidèlement le récit qui nous a été transmis de bouche en bouche et d'âge en âge par nos aïeux.

Le vieux Gourvillette

La Maison de Bellevue:

Il est hors de doute que la première construction qui s'est faite pour fonder Gourvillette a été la Maison ou Château de Bellevue.

Maison par la simplicité primitive de l'habitation et espèce de château féodal dans son ensemble.

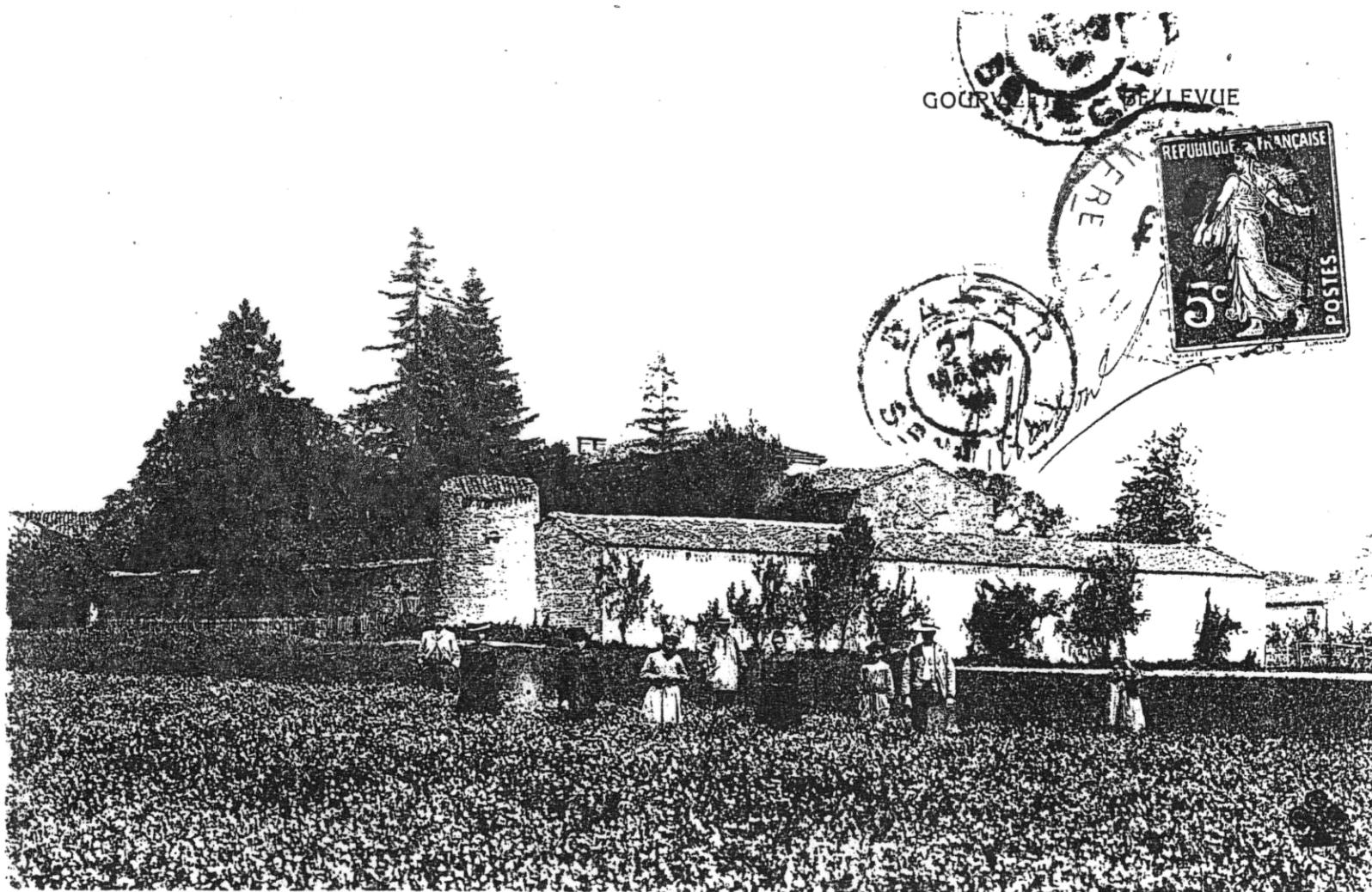
Belle vue bien nommée. En effet, l'oeil pouvait se promener à son gré sur les coteaux nord-est et sur toute la vallée qui s'étend du pied de la maison jusqu'au cours d'eau Le Briou sur la commune de Massac; l'oeil embrassait aussi tous les environs lointains: le Pays Bas, les collines de la Charente et même le clocher de Cognac.

C'était là que les hobereaux ou seigneurs de l'époque avaient élu domicile. Quel était le nombre et le nom de ceux qui y ont vécu? Je ne saurais le dire. Cependant je puis assurer que le dernier seigneur qui a habité Bellevue se nommait Monsieur de Chenon.

Je vais essayer de décrire cette ancienne demeure seigneuriale telle qu'elle était au commencement du siècle dernier, avant qu'elle ait subi des transformations.

Elle se composait d'une enceinte carrée de murs très hauts et très épais, percés de distance en distance par des fentes assez étroites mais toutefois assez larges pour pouvoir y introduire le canon d'un fusil; ces fentes s'élargissaient à l'intérieur de façon que le tireur puisse diriger son tir sur un grand espace au dehors. On appelait celà des meurtrières.

A chacun des angles, une tour protectrice avait été élevée - la partie supérieure était aménagée pour recevoir les combattants, sorte de machicoulis. Une de ses tours est encore debout aujourd'hui mais elle a été tronquée..



A l'intérieur de cette enceinte, se trouvaient les pièces d'habitations, écuries, greniers, celliers etc... . Les seigneurs se faisaient apporter là par leurs serfs le produit des taxes dont ceux-ci étaient redevables. Suivant l'histoire de ces temps, il y en avait de ces taxes!

Le château de Bellevue n'a point, à ma connaissance, d'histoire précise; cependant, de génération en génération, on a toujours dit que pendant les guerres de religion, cette demeure défendue par les Protestants contre les Catholiques, a soutenu le siège fort longtemps grâce aux approvisionnements que ses occupants y avaient entassés.

Les Archives Départementales font mention aussi de ce siège.

Il fallait donc qu'il y eut beaucoup de calvinistes dans notre paroisse à cette époque. Ce qui peut faire douter de ce rapport c'est - qu'actuellement, en 1929 - il n'y a à Gourville aucun Protestant!

La bourgade:

A l'encontre des autres châteaux forts ou demeures seigneuriales qui étaient assez nombreux dans notre région et où les serfs se construisaient des habitations le plus près possible des murs d'enceinte afin de se réfugier à l'intérieur en cas d'attaque et de surprise toujours possibles, nos aïeux ont préféré s'en éloigner quelque peu - sans doute pour ne pas être constamment sous les yeux de leur seigneur. Ces serfs ont donc commencé à bâtir quelques logements sur différents points du Gourville actuel.

Il est extrêmement difficile de déterminer à quelle date les premières maisons du bourg ont été construites. Elles étaient groupées par petites agglomérations bien avant que l'église soit construite vers l'an 1150.

Il est admis généralement qu'il y a eu quatre noyaux de terrains bâtis à proximité des puits et des fontaines (pour la commodité de l'eau). Peu à peu les noyaux se sont arrondis pour ne former qu'une seule "agglomération" mais les vides étaient beaucoup plus grands que le terrain bâti avec les jardins. Il y avait même des parcelles de terre cultivées entre quelques habitations.

Un cinquième noyau comprenait le centre du village d'en haut du bourg appelé le village des Blanchards bien que de mémoire d'homme il n'y ait plus aucun habitant de ce nom à cet endroit.

Toutes ces constructions ont été faites jadis avec des pierres provenant de la pierrière de Chêne et des Rochelais; il est impossible de se méprendre là-dessus: on les reconnaît aisément dans les vieux murs.

Dans tous ces noyaux de construction ancienne, les murs sont très épais et ont aujourd'hui une couleur rouge grenat évoquant leur ancienneté (pour la partie intérieure de ces murs qui n'a pas été soumise à l'action de l'eau); on peut affirmer qu'ils ont au moins mille ans de construction.

Dans ces temps déjà anciens, la bourgade de Gourville était flanquée de deux hameaux. L'un au sud, se nommait "Le Village de Villaret", à un kilomètre du bourg, au-dessus et au couchant de la prairie de même nom. Le second était connu sous le nom du hameau de "Harclan"; il se trouvait à l'est de la prairie qui porte toujours ce nom et était distant de 1800 mètres du bourg. Depuis bien longtemps ce village n'existe plus. Pour celui de Villaret, sa disparition est plus récente.

L'église, les curés et le cimetière:

Gourville s'agrandissant petit à petit au fur et à mesure des besoins de la population, le seigneur, flanqué d'un représentant du clergé songea à faire bâtir une église. L'un et l'autre représenteront aux habitants que si les récoltes ne réussissaient plus, c'était le courroux de

Dieu envers les habitants qui en était la cause et que pour racheter leur péchés, il était nécessaire de construire un saint lieu de réunion où l'on prierait en commun: c'est-à-dire une église.

Les choses en étaient là lorsque, justement c'était au temps de la première croisade, la religion chrétienne fut prêchée dans tout le pays par les accolytes de Saint Bernard. Elle fut embrassée avec enthousiasme par tous les habitants de cette bourgade naissante; la foi et surtout l'exaltation conduisirent nos pères à bâtir l'église projetée. L'engouement fut tel que tous voulaient cette église à proximité de leur demeure; c'est alors que le seigneur dut intervenir pour fixer l'emplacement sur lequel elle serait édifiée.

Un terrain vague, situé au nord et à peu près à même distance des constructions extrêmes fut choisi par le maître et seigneur. Cette petite division des gens, résolue avec bon sens, ne donna lieu à aucune récrimination de leur part et servit même à faire mettre rapidement les serfs-paysans à la tâche. La peur de la damnation éternelle fut sans doute la cause de tant d'abnégation et de courage de la part des habitants.

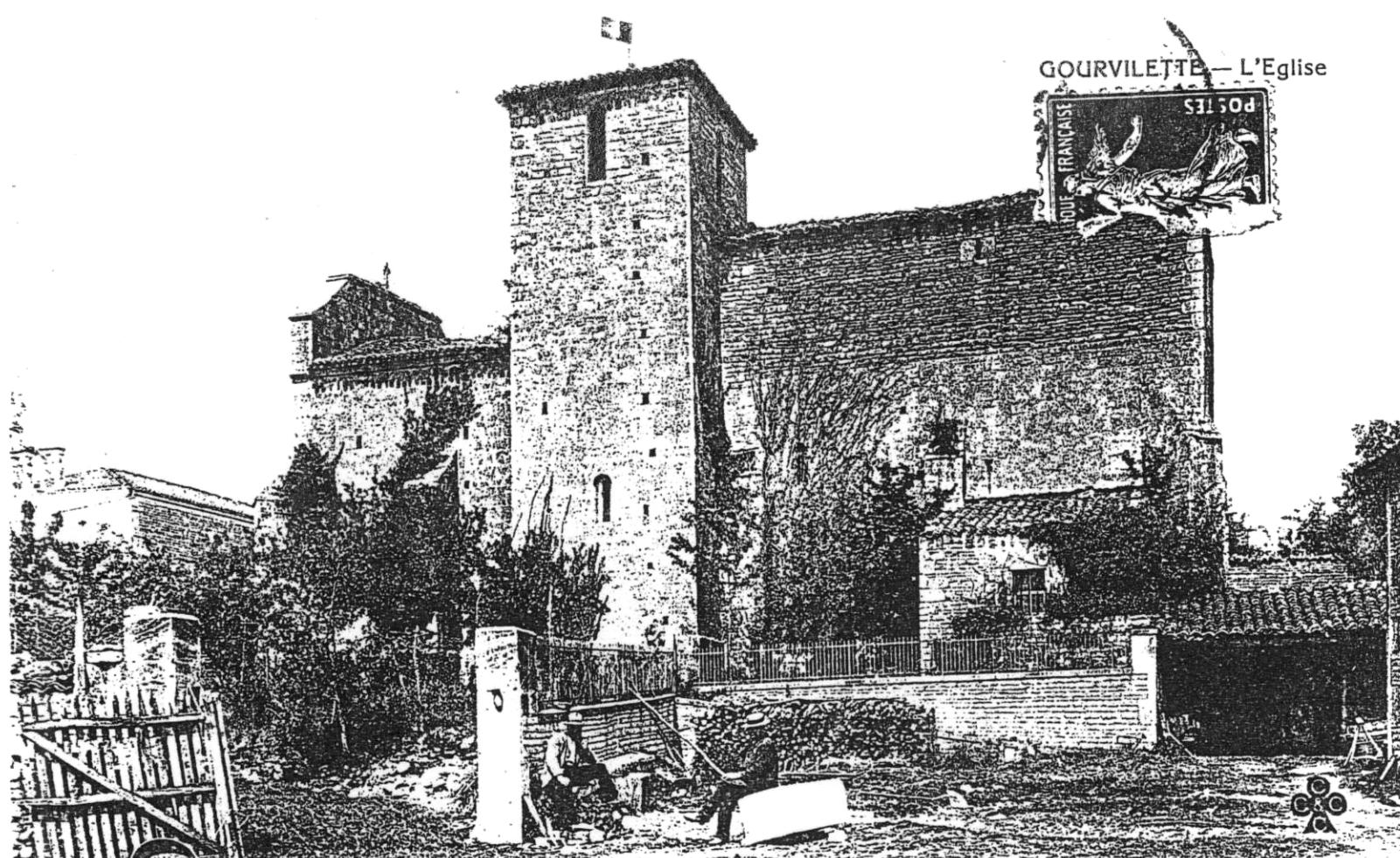
Les matériaux ont été amenés à pied d'oeuvre par les serfs mais pour les employer il a fallu une armée d'ouvriers: maçons, tailleurs de pierre, sculpteurs etc.... .

A cette époque, il n'y avait dans la bourgade ni boeufs ni chevaux ailleurs que chez le seigneur; par contre chaque maison possédait un âne qui servait de bête de trait et ce sont, sans aucun doute, ces derniers animaux qui ont amené les matériaux nécessaires à la construction de la future église.

DU sable, il y en avait dans la seigneurie, et tout près, mais s'en est-on servi? J'opineraï pour la négative, car si l'on considère et examine les différents points de la maçonnerie, on reconnaît un espèce de mortier fait avec de la tuile pilée et de la chaux. Quant aux pierres employées, il est très difficile d'affirmer d'où elles viennent. Personnellement, je les ai examinées avec un bon ouvrier maçon, expert en la matière et connaissant toutes les carrières à dix kilomètres à la ronde, sans pouvoir dire si ces pierres viennent ou ont été tirées de tel ou tel endroit.

Après un travail de géants et de peines de tous les instants, cette église a été construite en l'espace de deux années telle qu'on la voit aujourd'hui : 1250 et 1251.

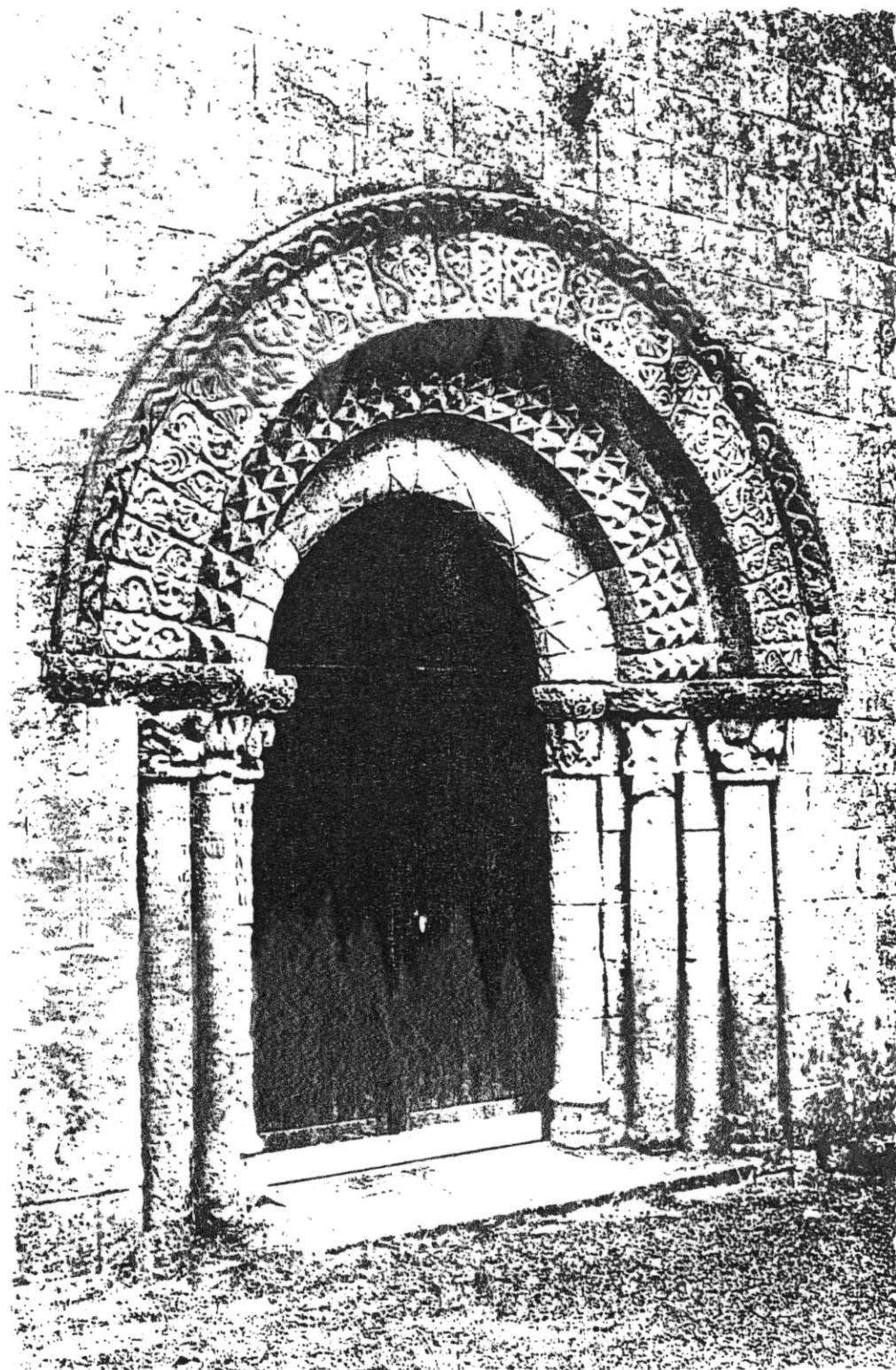
Un surhaussement a été fait sur la partie nord, avec sable et moellons du pays en 1736. Quant au style de construction, je ne saurai le décrire n'étant pas expert en architecture.



De l'intérieur de cette église, je n'en dirai rien laissant aux visiteurs le soin d'apprécier à leur guise les grossiers chapiteaux qui lui servent d'ornement et les non moins grossières sculptures d'animaux symboliques qui ornent leur façade ou disséminées un peu partout.

Le portail est un superbe ouvrage sculpté de l'époque et qui témoigne du talent des ouvriers qui l'ont accompli.

Plusieurs années ont été nécessaires pour parachever un travail aussi admirable sur lequel la description d'un expert en la matière serait fort intéressante. Disons cependant que trois chapiteaux de chaque côté de l'entrée ont l'air de supporter l'ogive; le fronton de ces chapiteaux ainsi que celle-ci sont ornées de sculptures percées à jour représentant toutes les chimères et les animaux imaginaires décrits dans l'Ancien Testament: dragons à double tête, serpents monstrueux etcAu dessus du premier entablement : quelques spécimens de figures et d'animaux préhistoriques.



Malheureusement tous ces témoins et ces souvenirs du travail de ceux qui nous ont précédés sont condamnés à disparaître et déjà le chancré des pierres fait tomber en poussière le meilleur de l'ouvrage et comme si ce n'était pas assez des "biscaïens", pendant la révolution de 1789, avaient été tirés par une foule ignorante sur les parties saillantes des sculptures.

Je vais maintenant donner sommairement un aperçu de l'ensemble de cette église, au cas où un bombardement (comme ceux qui ont eu lieu en 1914) viendrait à l'anéantir.

C'est, en 1929, un bâtiment long à peu près de 25 mètres, avec voûte en pierre sur la moitié nord de sa longueur; la largeur est de 7 mètres. Les murs, très épais et en pierre taillée, ont 10 mètres de hauteur et la façade 12 mètres passés. Malgré l'épaisseur des murs, des piliers faisant saillie au dehors consolident la maçonnerie.

Le clocher, sorte de tour carrée de 4 mètres de côté, faisant saillie à l'intérieur et à l'extérieur, mesure 15 mètres de hauteur. Quatre grandes fenêtres de 2 mètres de haut chacune, situées en haut de la maçonnerie indiquent les points cardinaux. Tel est le monument.



749 - COURVILLETTE (Char.-Mar.). — L'Eglise.

Gourvillette est devenue paroisse peu de temps après la construction de son église. Les curés qui s'y sont succédés sont nombreux.

Le dernier, à la Révolution, fut le curé Tillet d'heureuse mémoire. Aimé de ses paroissiens, il se plaisait à les visiter souvent, à trinquer avec eux, à les encourager toujours et à les aider quelques fois.

Dans ses promenades toujours à califourchon sur son âne gris, s'il était la risée des enfants, il était respecté des parents. Ce curé résidait et exerçait son saint office dans la paroisse; il est mort pendant la révolution de 1789 et il n'y a pas eu de curé titulaire depuis.

La paroisse a été rattachée à Beauvais. Ce pauvre vieux curé Tillet n'a pas eu la douleur de voir se vendre et se racheter son église. Car celle-ci, comprise dans les biens nationaux fut vendue pendant la Révolution pour un prix dérisoire à un sieur Chagnaud habitant Cressé; lequel se proposait de la faire démolir et de transporter les matériaux au Treuil de Cressé pour la construction des habitations et des communs de cette grande ferme.

Après bien des tractations, ce marché fut déclaré nul et finalement ce fut un nommé Arramy qui acquit l'église pour le compte de la commune de Gourvillette à la barre du tribunal de Saint-Jean d'Angély, pour la somme de onze mille francs.

De toutes ces tracasseries, il en est résulté que l'église de Gourvillette n'est pas reconnue de l'Administration.

Pour loger les curés, il existait, au nord et à une dizaine de mètres de l'église, une sorte de maison que l'on appelait "Cure"; elle était située dans les jardins qui appartiennent aujourd'hui, mi-partie aux Jollier, mi-partie aux enfants Renoux. Plus tard, cette petite dépendance ayant été abandonnée aux intempéries et s'étant peu à peu écroulée, elle s'est appelée "la Bure". Les savetiers La Crasse et La Besse l'habitèrent. Aujourd'hui il n'en reste aucune trace.

Au nord-est du bout nord de l'église, à une distance de 25 mètres environ, était le cimetière communal, aujourd'hui transféré route de Beauvais, à une distance normale des habitations. Les habitants actuels du bourg de Gourville ont lieu de se réjouir de cette translation, car depuis l'abandon de l'ancien cimetière, les cas de fièvres typhoïdes ont diminué dans de larges proportions.

Evolution de Gourville:

Depuis sa formation, vers 1050, la bourgade de Gourville s'est agrandie et a subi de siècle en siècle beaucoup d'améliorations et de transformations. Un long temps d'arrêt eut lieu pendant la Guerre de Cent Ans, époque néfaste pendant laquelle notre Saintonge fut infestée de soldats anglais qui pillaients, volaient et rançonnaient (quand ils ne faisaient pas pire) nos pauvres ancêtres.

Mais tout a une fin. Après les batailles de Taillebourg et de Saintes en 1242, ces pillards furent forcés de s'embarquer pour leur pays et purgèrent ainsi notre région qui reprit aussitôt un nouvel essor.

Ces vides entre les agglomérations du début furent bâties et, petit à petit au commencement du règne de Henri IV, notre bourgade prit l'aspect d'un véritable village.

Quelques années plus tard, au commencement du règne de Louis XIV, les actes de l'état civil y furent dressés et conservés par le curé. C'est d'ailleurs à cette époque que commença l'essor véritable de notre localité.

Nos ancêtres, quoique n'étant pas affranchis du joug de la noblesse et du clergé et malgré les redevances, les corvées et taxes de toutes sortes, commencèrent à mettre quelques écus de côté grâce au commerce naissant encouragé par de bons ministres de ce temps-là.

Ce petit moyen d'économies permit à beaucoup d'avoir leur chez soi et quelques lopins de terre; si bien qu'à la veille de la Révolution il y avait, à Gourville, beaucoup de petites propriétés et quelques moyennes; mais la meilleure part appartenait au seigneur et à ses commensaux en second: la famille Merveilleux.

La Révolution n'avait pas désuni les gens de Gourville puisqu'ils devaient en profiter tous; ils vivaient même en complet accord (mieux qu'aujourd'hui!).

Deux faits témoignent de leur parfaite entente.

Le premier, en 1789, au sortir de la messe dite par le curé Tillet, on apprit l'abolition des priviléges : cette bonne nouvelle fut vivement colportée par toutes les rues; un rassemblement se forma devant l'église et on décida d'aller en masse à la chasse, tuer lièvres et perdrix jusque là réservés au seigneur, pour fêter en commun ce grand jour de liberté.

Le second fut la prise de Toulon aux Anglais. Cette conquête suscita un tel enthousiasme que toute la population : hommes, femmes et adolescents se rendirent encore devant l'église, et là, sur la proposition de Monsieur Merveilleux, on dressa un procès verbal de la réunion et on piqua* l'étendard de la liberté à côté du drapeau des volontaires de 1792. (Ce procès verbal doit encore exister dans les archives de la mairie; je l'y ai vu et lu, il se trouve sur un vieux registre aux feuillets roussis par les flammes).

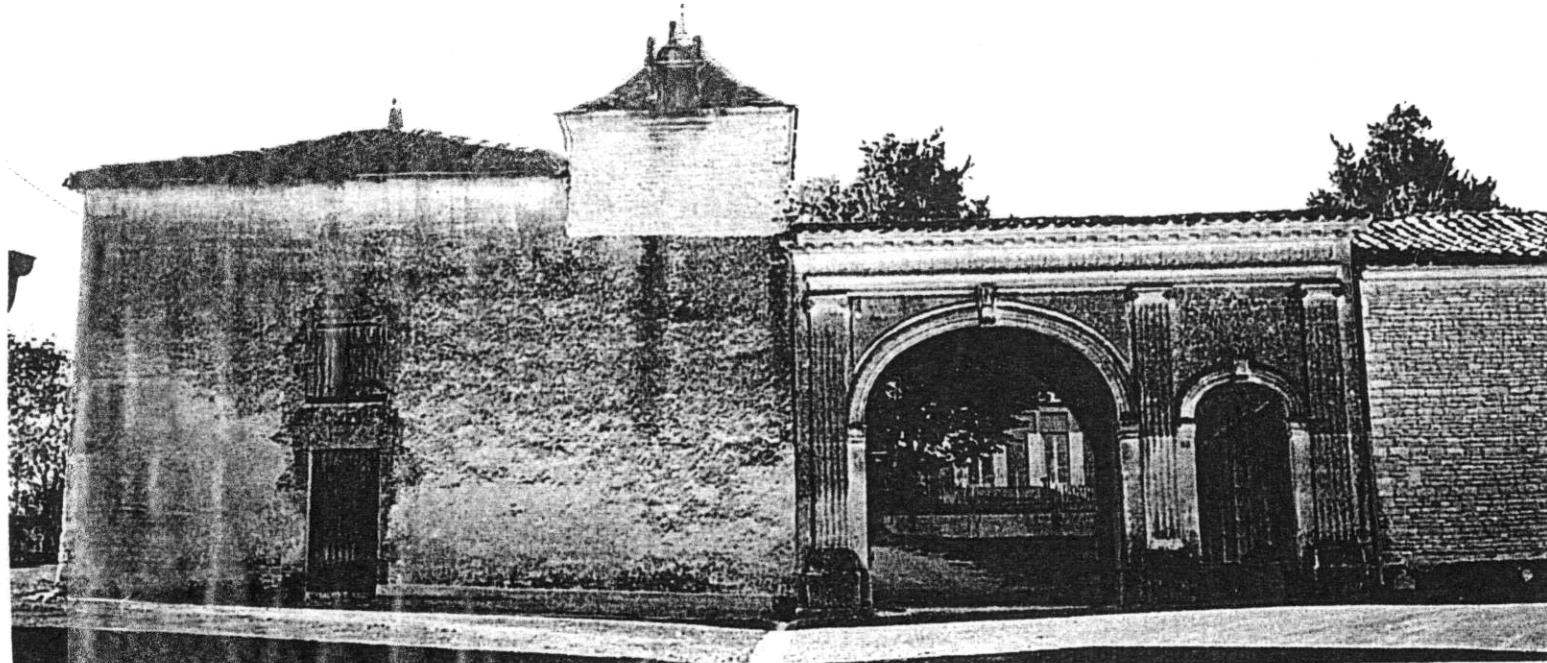
*"pique" est le mot employé dans ce procès verbal.

Puisqu'il est question de la famille Merveilleux, il est à propos de décrire succinctement leur demeure qui date de Louis XIII et qui égalait presque celle du seigneur.

C'était une habitation qu'encadraient de trois côtés les bâtiments, très bas, nécessaires pour le logement des animaux, des récoltes et des accessoires de culture, une cour spacieuse, des chais pour fabriquer le vin et le loger. Dans la partie basse, était installée une distillerie pour convertir le vin en eau de vie. Un grand bâti en bois, avec très peu de pente, permettait de rouler tierçons (600 litres) et barriques sur la cucurbite ou sur le réchauffe-vin où ils se vidaient seuls, sans peine aucune pour les gens; les pompes n'étaient point connues dans nos campagnes.

La maison d'habitation consistait en un logement comprenant plusieurs chambres et un large corridor, le tout pavé avec de petits moellons de sept centimètres de côté en pierre extrêmement fine et dure. Qu'on juge du nombre de ces petits moellons polis à la surface extérieure qu'il a fallu employer pour un tel carrelage. Le premier et seul étage servait de chambres et de greniers.

Le corps de la maison d'habitation a été transformé ces dernières années et il ne reste aucun vestige de cette ancienne demeure.



Revenons au temps de la Révolution où il est dit que certaines petites et moyennes propriétés étaient déjà formées.

Par la vente des biens nationaux, les paysans élargirent leurs biens - chacun suivant ses moyens - de telle sorte qu'il ne resta bientôt plus que la maison Merveilleux grande propriétaire des meilleures terres de la commune. Les familles Baron, Saizil, Roullin, suivaient.

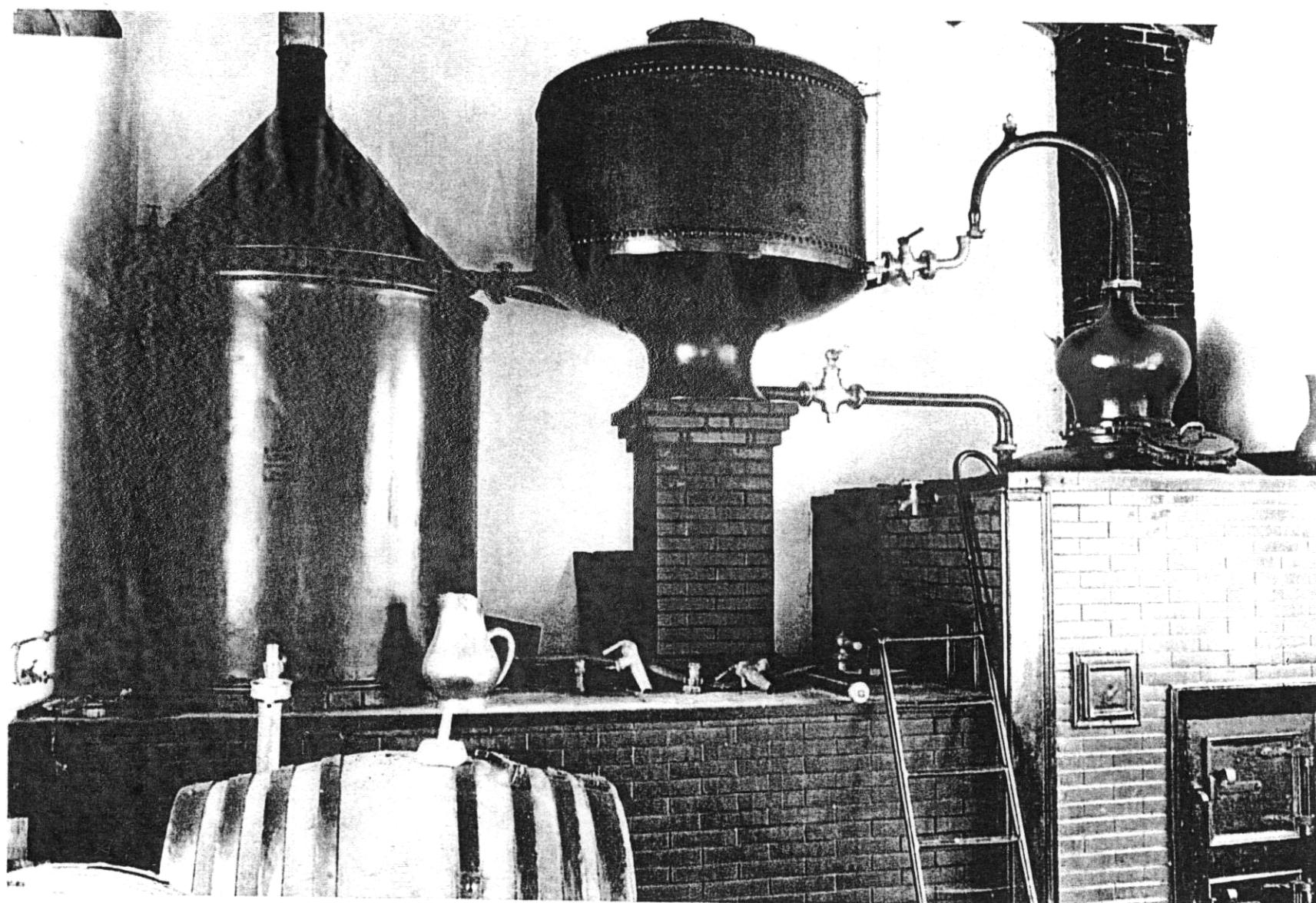
La famille Merveilleux s'étant dispersée, ses biens furent à leur tour mis en vente; il n'est pas un seul ménage de l'endroit qui n'en ait acquis une certaine part.

Les terrains ayant changé de mains, chaque acquéreur se mit courageusement à l'oeuvre, surtout en plantant des vignes; on vit, chose surprenante en l'espace d'une dizaine d'années, les deux tiers du sol de Gourvillette produire du vin.

Les anciens cépages tels que "Prunellier", "Saint-Pierre", "Pinot" furent abandonnés pour être remplacés par des espèces à grand rendement : "Folle-Balzac" et "Saint-Emilion" (celui-ci récemment importé du Midi).

Chaque médaille a son revers! Pour avoir été trop vite, il se produisit sur le vin une surproduction qui fut nuisible aux viticulteurs n'ayant pas de futailles ou de chaudière à distiller. On vit à cette période vendre du vin à neuf ou douze francs la barrique. Mais ce fut un temps fort bon pour quelques-uns possédant une distillerie, tel Mr Baron qui achetant le vin blanc des pauvres récoltants fit fortune en peu d'années.

Un peu plus tard, les distilleries ayant augmenté, beaucoup de petits propriétaires faisaient leur eau de vie à la distillerie de leur voisin moyennant cinq francs la grosse barrique (trois hectilitres), ce qui m"étais point cher. Arriva ensuite la période 1850 à 1860 où presque chaque vigneron eut son alambic. Ere nouvelle où chacun put garder ou tirer partie de sa récolte au mieux de ses intérêts.



alambic charentais (cliché A. Blanchard)

CHAPITRE 2

LA VIE DU VILLAGE

de 1840 à 1890



Gourville

Marais, de traditions anciennes
évolution de la commune 2.
travers les âges.
Coatumes depuis 1840 et jusqu'à 1891
Pékin survient à l'agriculture

LES VIGNES

Plantation :

Depuis l'époque la plus reculée, la vigne a été cultivée sur notre planète, puisqu'on nous rapporte que Noë lui-même avait absorbé de son jus jusqu'à l'ivresse et le miracle de Jésus Christ aux noces de Canna changeant l'eau en vin nous indique qu'on en buvait à cette époque.

Suivant l'Histoire, c'est six cents ans avant J.C., qu'un marchand grec nommé Euxène importa en Gaule les premiers plants de vigne, il débarqua à Marseille et voulut bien apprendre la culture aux habitants des Gaules. Cette culture de la vigne s'est étendue lentement de proche en proche et ce n'est que quelques siècles plus tard qu'elle a été pratiquée dans notre région.

C'est cependant aux Gaulois d'Aquitaine, région du Bordelais, que revient l'honneur d'avoir fabriqué les premiers tonneaux cerclés de bois pour contenir le vin et le transporter.

Là où le climat et la nature du terrain le permettaient, les nobles et les seigneurs ne manquèrent pas de faire planter des vignes car ils aimaient son "jus" jusqu'à la frénésie. Ces seigneurs distribuèrent à leurs travailleurs, pour stimuler leur zèle, quelques cruches de vin de leur récolte; ils en furent récompensés car en peu de temps chaque seigneurerie eut un petit vignoble qu'elle agrandit d'année en année. Cet état de choses s'est prolongé fort longtemps, jusqu'à ce que les serfs affranchis - tout en payant leurs redevances au seigneur et les tailles à qui de droit - puissent cultiver leurs lopins de terre à leur libre idée.

Sur certains points éloignés du bourg, les gens de l'époque firent quelques vignes en cépage de l'époque, surtout en noir (nos aïeux préférant le vin rouge).

Les fiefs suivants furent les premiers plantés mais les parcelles étaient éparpillées et petites, elles ne pouvaient donner qu'une faible récolte.

Je cite donc : Picoutou, Auge, La Combe aux Chaux, Le Chiron de Béllègue, Sur Gourville, La Potence, Piquerusse, Le Champ du Chêne.

Dans tous ces fiefs, les parcelles de vignes étant devenues très vieilles, nos nouveaux vignerons (de 1840 à 1860), au lieu de les arracher ou de les renouveler, ont préféré y planter des chênes; c'est ce qui explique la ceinture des bosquets qui entoure les limites de la commune de Gourville. D'autres bosquets sont disséminés un peu partout.

Quand on a goûté à un bon plat on est désireux d'y revenir; aussi nos vignerons qui, au début, se contentaient de boire du vin seulement le matin, en prirent si bien le goût qu'ils voulurent augmenter leur récolte de façon à boire du vin tous les jours et à tous les repas.

Il fallut donc planter de nouvelles vignes et lorsqu'elles donnèrent, quatre ou cinq ans après, il fallut une bonne quantité de "jus" pour chaque ménage. C'est ce que nous allons voir!

Si nos aïeux avaient du vin, ils surent aussi le boire!

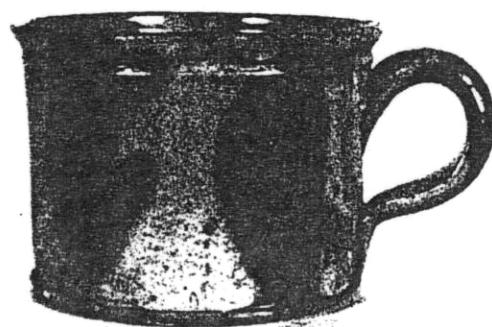
Ceux qui (et ils sont nombreux) ont pénétré dans une demeure, surtout pendant l'hiver et à l'heure du déjeuner, voyaient dans l'âtre de la cheminée une belle flambée de bois de vigne appelé "javelle"; devant cette flambée, soutenue par un couteau ou une fourchette, rôtissait une large tranche de pain.

Tout à côté, dans une grande tasse en terre baptisée du nom de "moque" ou de "quenne", les gens de la maison versaient environ un litre de vin rouge et pour le faire tiédir approchaient le récipient du feu.

Alors on y mettait le pain grillé encore chaud. Ce pain rôti absorbait la plus grande partie du jus et il fallait en verser encore pour remplir la tasse. De sorte que la trempine ayant bu un litre et la quenne étant à nouveau remplie, celui ou celle qui absorbait le tout se trouvait avoir,

sous son bonnet de laine noire ou sous sa calotte de toile blanche près de deux litres de vin.

Pour vider cette tasse, on était obligé de boire à perdre haleine, ce qui forçait le buveur à pousser un soupir de satisfaction. Ce soupir s'accompagnait d'un léger bruit de la gorge qu'on appelait en patois "quenner". D'où le nom de "quenne" donné à la tasse.



tasse charentaise du 19ème siècle
appelée aussi moque ou "quenne"

L'époux parti à son travail, la femme renouvelait l'opération pour elle et ses enfants; de cette façon les barriques se vidaient vite.

Si nous avons admiré la quantité de travail que nos ancêtres ont fourni, admirons aussi leur façon de se tenir le cœur chaud. Il est cependant bon de noter que si beaucoup de gens s'excitaient au travail après avoir si bien bu et mangé la trempine, une faible partie d'entre eux restait à cuver leur vin et de ce fait leur travail en souffrait.

Je pourrais citer des mms, je me borne à dire que près de cinquante personnes, hommes et femmes, se "piquaient le nez", sur une population de moins de quatre cents habitants. Etant encore tout jeune, j'ai connu deux personnes (et je peux les nommer: le vieux Gaillou et sa femme) auxquelles il fallait douze petites barriques* de vin par année, jamais moins!

Cette façon d'avaler du vin a presque disparu au fur et à mesure que le vignoble s'est accru en surface. Les vignerons ayant bu du vin dès l'enfance se dispensent aisément d'en faire une boisson de gourmandise. (* une petite barrique contient 200 litres)

Période de prospérité et culture:

Un jeune homme de nos jours ne pourrait croire avec quelle rapidité le vignoble de notre commune s'est accru de 1840 à 1874 (année qui vit apparaître le phylloxéra).

Comme il a été dit plus haut, la vente de la propriété des messieurs Merveilleux avait permis aux gens d'acquérir soit des vignes déjà en rapport, soit des terrains propices à cette culture. Ces acheteurs trouveront là une occasion favorable pour arrondir leur domaine et ils se lancèrent à planter la vigne sur une large échelle - même dans de bons terrains et à proximité des habitations, seuls les bas fonds "Sous le Puits" et les endroits gélifs furent laissés en leur état.

En peu d'années, lorsque ces nouvelles plantations devinrent vignes de rapport, la commune de Gourville, aux mois de juin-juillet, ressemblait à une vaste nappe de verdure que l'on aurait pu comparer à une forêt. Un chasseur en délit qui aurait aperçu les gendarmes d'assez loin se trouvait en sûreté s'il pouvait gagner de fortes vignes.

Cette période peut s'appeler "l'âge d'or" pour les vignerons.

En 1870, sur 800 hectares que comprend la commune de Gourville, il y en avait 500 en vignes.

La plantation n'était point comme aujourd'hui. Chaque pied ou cep supportait aisément ses pousses et ses fruits sans le soutien de pieux ni de fils de fer.

La plupart des plantations étaient faites comme on disait alors "en plein" : tous les sillons étaient espacés les uns des autres d'environ 90

centimètres et la distance d'un cep à l'autre variait de 1 mètre 50 à 1 mètre 66 centimètres.

Quelques parcelles étaient faites en "allées" c'est-à-dire trois ou quatre sillons ou règes en vigne et quatre ou cinq sillons de terre labourable qui alternaient. C'est peut-être ce mode de plantation qui aurait prévalu par la suite si le phyloxéra n'était venu tout anéantir.

Pour cultiver un vignoble de cette grandeur, la population mâle n'était point suffisante; il fallut trouver des aides-vignerons qu'on appelait plutôt des domestiques. La période où ceux-ci ont été les plus nombreux est celle de 1865 à 1872; on en comptait au moins cinquante, presque tous poitevins ou des environs de Ruffec.

La taille de la vigne se commençait dès Noël et souvent était terminée fin février. La culture s'est faite jusqu'en l'année 1865 exclusivement au pic.

Voici invariablement l'emploi du temps des vignerons.

Dans chaque exploitation, la ménagère de la maison laissait son lit de bonne heure pour faire la soupe et servir le déjeuner.

Ce déjeuner se faisait presque toujours à la chandelle de suif, de façon que les travailleurs arrivâssent au "tail" (chantier) quelques instants après le lever du soleil; il est bon de dire que le café ne les retardaient point, cette boisson étant inconnue ou plutôt méconnue en ce temps-là. Chacun se rattrapait sur le vin.

Un petit goûter appelé "moguet", vers neuf heures, arrosé avec le meilleur vin du chai, leur permettait d'attendre midi - heure à laquelle on cessait le travail - pour la "collation" ou second déjeuner.

Vers deux heures ou deux heures et demie, les vignerons se remettaient à la bessogne. Vers quatre heures, ils goûtaient à nouveau et au coucher du soleil, la journée était finie.

Une journée pareille était bien loin des huit heures, et pourtant les travailleurs ne s'en portaient pas plus mal.

Certainement, parmi les vignerons, il y avait des forts et des faibles mais l'émulation poussait ces derniers à bêcher cinq cents pieds de vigne (soit une "gerbe" ou environ huit ares) dans leur journée; celui qui n'y arriverait pas n'était point classé dans la bonne catégorie.

Ce premier travail ou plutôt cette première façon donnée à la vigne s'appelait la "bêchure" ou déchaussage des ceps. Ceci se commençait aux derniers jours de février pour se continuer sans interruption jusqu'en mai. L'extrême date pour avoir fini de bêcher était le 21 mai. Et pourquoi? Parce que le lendemain 22, se tenait la foire de Blanzac (qui a presque disparue aujourd'hui). Tous les vignerons habiles se rendaient à cette foire pour faire le "paillou" comme on disait et s'offrir comme dessert une livre de cerises.



Il fallait, en ce temps-là, « déchausser » la vigne avec un outil à mains, la « déchaussoire »...

"Runis et saintonge"
ed. C. Bonneton

La deuxième façon s'appelait le "binage" ou "biner". Elle consistait à aplani le guéret fait à la première façon et à chauffer les ceps. Ceux

qui pouvaient en donnaient une troisième qu'on appelait "débiner".

Vers 1865 ou 1864, les premières charrues vigneronnes furent utilisées à Gourvillette et de ce fait, la culture de la vigne fut moins rude pour ceux qui les utilisèrent.

Pour pouvoir se servir aisément de ces charrues, les rangs de vigne furent redressés; on coupa impitoyablement les souches qui s'entrecroisaient de manière à laisser passer un cheval et la charrue entre les rangs. Après le labour il ne restait plus que le "cavaillon" (bande de terre entre les ceps), absolument comme aujourd'hui.

GOURVILETTE - Départ pour les Champs



Vers 1908

à gauche, le bouvier est Fridolin Gingreau,
à droite, entouré d'enfants, M. Navarre l'instituteur.

Toutes les vignes n'étaient pas labourées, il en restait une grande étendue qui se cultivait toujours au pic - ce que les vignerons appellèrent par la suite "bêcher en plein".

C'étaient surtout les vieilles vignes qui, pour une large part, avaient contribué à faire la renommée de nos vins rouges. Plantées en grande partie de Balzac noir, elles donnaient un vin délicieux fort apprécié des Poitevins.

Vendange et ban:

La culture des vignes étant terminée, les raisins n'ayant plus qu'à achever leur maturité, les vendanges arrivaient à peu près toujours à la même époque, vers le 21 septembre.

Il s'est donné annuellement jusqu'en 1870, dans la commune, ce qu'on appelait le **ban de vendange**; voici comment il s'établissait.

Le Maire et les conseillers municipaux, à peu près quinze jours avant la maturité complète du raisin, allaient séparément faire une promenade dans les vignes. Chacun d'eux rapportait son impression sur ce qu'il croyait être de l'intérêt de tous; et ensuite à la réunion, le conseil, point toujours d'accord, décidait à la majorité le jour que les vendanges pourraient commencer;

A l'issue de cette réunion, le maire, par un arrêté publié "à son de caisse" et affiché ensuite, faisait connaître aux habitants le jour choisi.

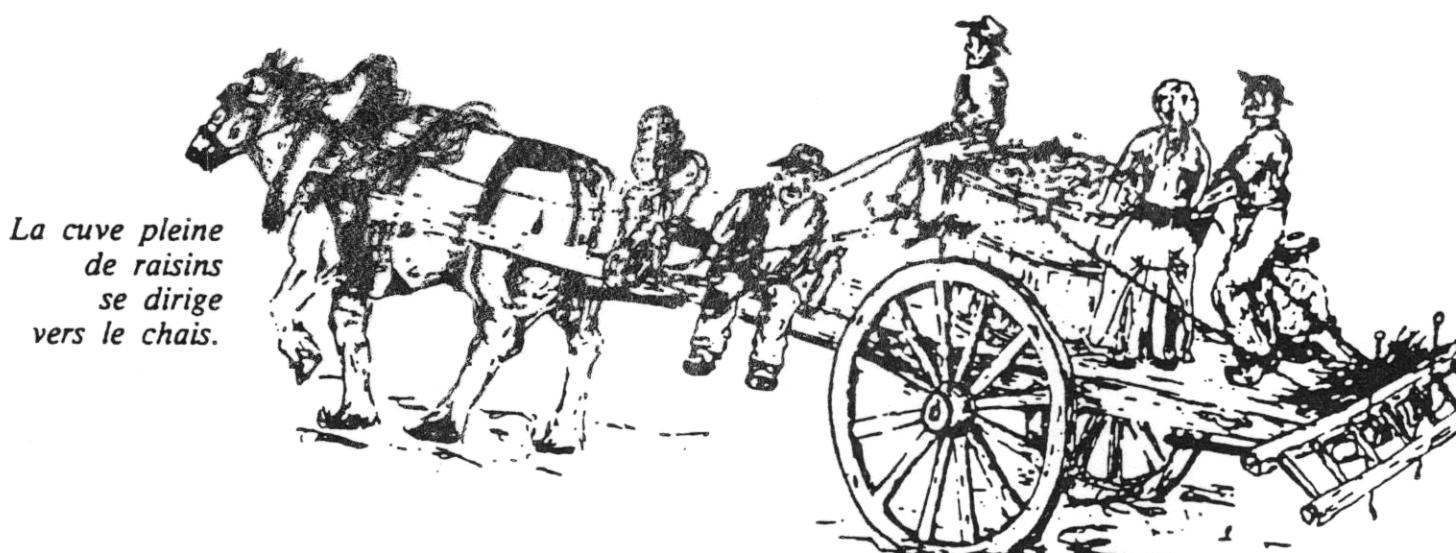
Ordinairement c'était un lundi.

Cette coutume de ban de vendange, quoique datant du temps des seigneurs, avait cependant quelque chose de bon; elle empêchait le grappillage - nul n'ayant le droit d'avoir chez lui de la vendange coupée avant le jour fixé.

Il est arrivé qu'un individu ayant été dénoncé pour avoir chez lui une certaine quantité de raisins coupés, reçut un procès après perquisition domiciliaire où l'on constata que ces raisins provenaient de maraudage.

Au jour donné par le ban de vendange, on voyait partir du bourg de Gourville au moins quatre-vingts charrettes chargées de cuves et attelées soit avec des bœufs soit avec des chevaux et se diriger vers les Combès ou le Gabett (fiefs où les raisins étaient le plus tôt bons à cueillir).

Les vendangeurs s'éparpillaient dans les vignes munis, comme aujourd'hui, de baquets et de hottes. Les équipes variaient en nombre suivant les habitants de chaque maison, mais tous les valides payaient de leur personne. Il n'était pas rare de voir les deux premiers jours une centaine de vendangeurs dans les fiefs cités plus haut.

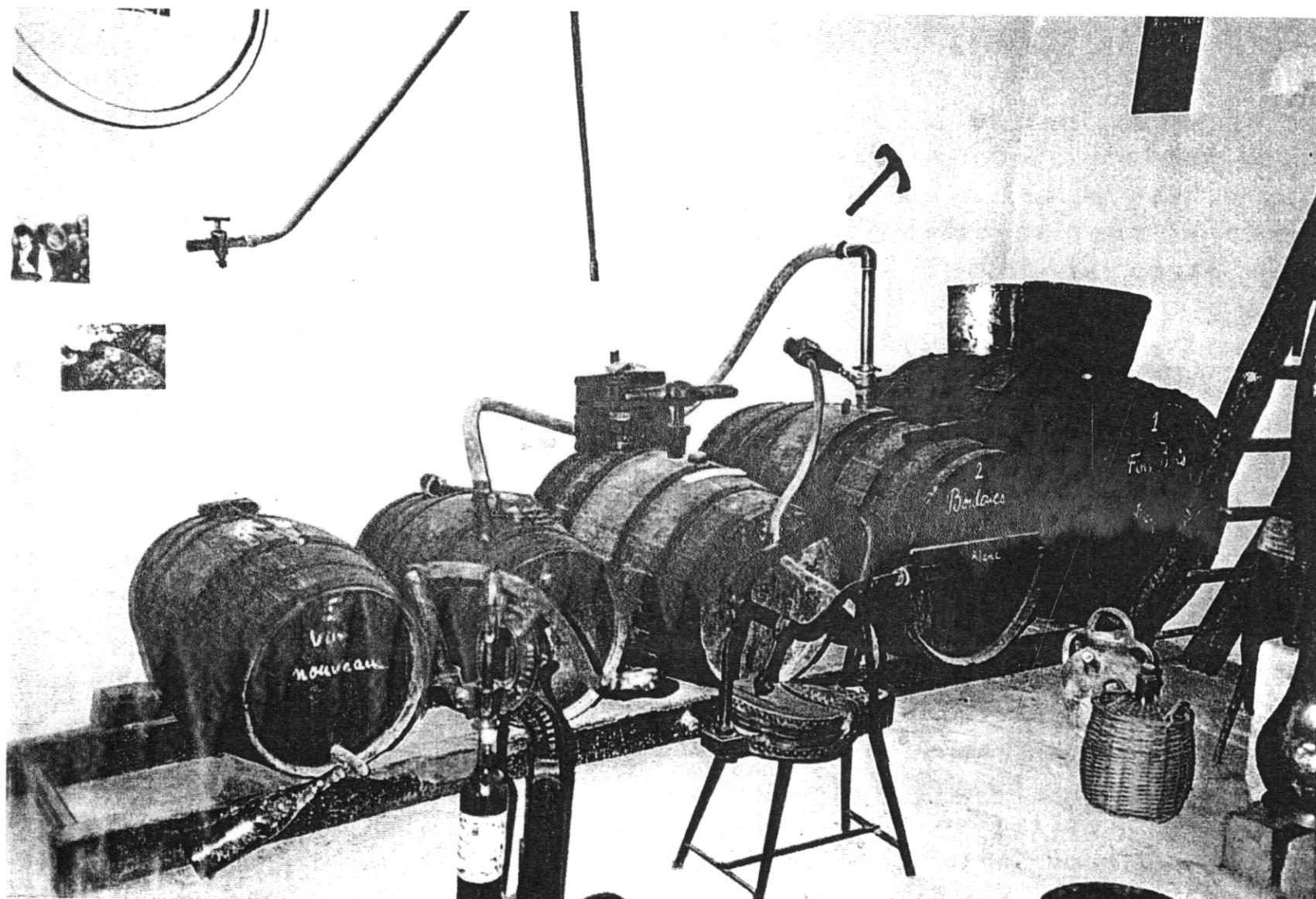


"Aunis et Saintonge"
Ed. C Bonneton

Ce n'était pas rare aussi d'entendre les vendangeurs se crier les uns aux autres "au lièvre, au lièvre! guettez-le là-bas!". A cet appel, tout le monde était debout pour voir et surtout pour prendre à l'aide de chiens la malheureuse bête affolée. Quelquefois le lièvre était pris et celui qui le ramassait était toujours l'objet de la jalouse de ses voisins.

Le vin se faisait absolument comme aujourd'hui mais avec beaucoup plus de peine, toutes les commodités actuelles n'existant pas. Les vendanges, pour une année moyenne, occupaient les gens environ 20 jours quelquefois 25 ou 30 chez certains propriétaires, une année d'abondance.

Notre petite commune à bonne année de vin comme en 1865 où tout était réussi récoltait six mille barriques (12000 litres) de vin blanc et rouge.



Barriques à l'écomusée du cognac à Migrion (17)

Comme à partir de 1855 les chaudières à distiller s'étaient multipliées, presque tout le vin blanc était converti en eau de vie. Une partie de cet alcool était sans doute vendu pour les besoins des ménages; mais la plus grande part était conservée dans les chais comme réserve. Ceux des récoltants qui ont pu augmenter cette réserve ont pu - à l'apparition du phyloxéra - se faire une belle aisance, les prix de l'eau de vie ayant augmenté de 1000 pour cent.

Le prix de l'hectolitre d'eau de vie de 1855 à 1865 ne dépassait pas 150 francs. La production étant intense, ce prix est revenu de 1870 à 1874 à 70 ou 75 f/hl.

Les petits négociants, les petits trafiquants devrait-on dire, pullulaient dans la contrée et pendant un certain temps il suffisait de faire un peu de négoce pour se créer un nom quasi respecté.

Le commerce des eaux de vie ayant ensuite subi un temps d'arrêt prolongé, combien de ces petits trafiquants ne réussissant plus à écouler leur marchandise se sont ruinés ou se sont déclarés en faillite.

A cette époque, on vit trop souvent hélas, deci-delà, des petits magasins flamber; ce n'était ni plus ni moins pour certains qu'une façon de "vendre en bloc" leur marchandise frelatée à une compagnie d'assurance afin de se procurer à tout prix de "l'argent".

Pour les vins rouges, chaque producteur livrait à la vente le surplus de sa consommation. On pouvait cependant conserver sa récolte deux ou trois ans; ce que certains propriétaires ne manquaient pas de faire si les futailles ne leur faisaient pas défaut; cela leur permettait de profiter de l'élévation des prix s'il s'en produisait.

Jusqu'en 1864, les vins rouges de notre commune se vendaient aux Poitevins et aux habitants des communes qui se trouvaient en deçà de Ruffec, c'étaient les seuls et bons clients qui enlevaient la presque totalité des vins disponibles. Toutes les semaines, trois ou quatre chargements à un, deux, trois ou quatre chevaux partaient de chez nous à destination de ces pays.

L'année suivante, en 1865, année sans pareille et dont on parle encore pour l'abondance et la qualité des vins, quelques courtiers parisiens et même de Normandie vinrent concurrencer nos premiers clients. Par la gare de Luxé, située sur la ligne Paris-Orléans, nos produits prirent le chemin de la capitale ou de la Normandie. Ces débouchés furent la cause que nos vigneron plantèrent encore des vignes en noir et la récolte s'augmenta d'année en année jusqu'en 1874-1875, époque à laquelle notre vignoble fut détruit par le phyloxéra.

Le prix du vin rouge variait comme celui des autres denrées, suivant la quantité récoltée et aussi suivant la qualité. De 1850 à 1860, la barrique de 27 veltes (205 litres) s'est vendue en moyenne 25F. De 1860 à 1865, le prix de la barrique a monté en moyenne à 30F et aussitôt la venue des courtiers étrangers jusqu'en 1874, les cours subirent des hauts et des bas suivant l'année, de 35 à 60F.

Jamais on n'aurait vu les vignes atteindre un pareil rendement, jamais aussi on n'avait vu les vigneron plus fiers de leurs vignobles. Mais tout à coup il fallut déchanter : le phyloxéra était arrivé pour abaisser leur orgueil. Ces gens ne voulaient pas y croire. Voir de telles vignes si bien poussées, parfaitement cultivées, chargées de fruits poudrés et dorés. Allons donc, cela ne devait pas être possible.

Et pourtant cela fut! Pauvres vigneron et vigneronnes!

Adieu les belles promenades faites ensemble le panier au bras dans les vignes quand les premiers raisins hâtifs commençaient à mûrir.

Adieu Pinot gris, Pinot noir, Daunes etc... .

Adieu les bonnes pêches veloutées rouges et blanches parce que les vignes mortes et arrachées, on sera obligé d'arracher aussi les pêchers qui nuiraient pour les labours futurs.

Adieu toutes ces choses et surtout le vin qui nous procurait toutes les jouissances souhaitées. Le maudit puceron importé d'Amérique, qu'on a appelé Phyloxéra, en tuant nos vignes a tué notre bien-être.

Destruction du vignoble:

C'est en 1874 que les premières taches de phyloxéra furent constatées; sur le terrier de Grandolle, l'Ormeau Coussin, Sur Matha, Sur Péchard et en général dans tous les terrains pauvres. On comptait une cinquantaine de ceps attaqués par place.

L'année suivante, les souches attaquées ne poussèrent presque pas; elles jaunirent au printemps et se desséchèrent l'été. Ces taches firent l'effet d'une tache d'huile. Bien pire, elles s'agrandirent démesurément au point de se joindre entre elles.

Dès la fin de 1875, les vignes situées en terrain pauvre furent envahies et complètement détruites. Dans les terrains un peu plus fertiles, argileux, on récolta un peu, oh très peu, jusqu'en 1877 et ce fut la fin.

Je me souviens très bien qu'ayant récolté en 1874 cent barriques de jus, il fallut se contenter de trois en 1877.

Pour faire produire le sol, les gens semèrent entre les rangs de vigne ce qu'on appelle des gesses (gisses) et jamais le sol de la commune de Gourville n'avait produit autant de ce genre de grain. Celà fit l'affaire des cochons. C'est par charretées d'un volume égal à 500 kilos de foin que les gens les rentraient;

Dès lors, il ne fallut plus attendre; la pioche remplaça le pic et en l'espace de deux années, il ne resta plus une seule parcelle de vigne cultivée sur le sol de notre commune. Les granges et les hangars furent trop petits pour recevoir toutes les souches arrachées; on en fit des tas dehors, semblables à des moulins à vent (Sous la Couture surtout).

Les lapins sauvages en profitèrent comme lieu de refuge et de reproduction, si bien qu'en 1881 et 1882, ils pullulaient. Les chasseurs qui avaient des fumets firent parfois de belles chasses.

Autres cultures:

Voilà donc nos vignerons sans vigne et ce qui était le plus cruel sans vin à boire. Pour remédier à cet état de choses, ils plantèrent des pommiens afin de fabriquer du cidre; mais ils abandonnèrent ces essais prétextant qu'il fallait trop de temps pour pouvoir récolter.

Les gens fabriquèrent alors des boissons avec toutes sortes de fruits susceptibles de fermentation, boissons qu'ils baptisèrent "rapés" (sans rape). Les pommes (pour ceux qui en avaient), les prunelles (fruits de l'épine vinette), les topinambours même étaient mis en fûts pour les besoins de la famille. Enfin des commerçants firent venir de Bretagne ou de Normandie des pommes pour "rapés" et ce à la grande joie de ceux qui n'aimaient pas l'eau claire.

Cet état de chose, dura jusque vers 1890, époque à laquelle les gens plantèrent quelques rangs de vigne en des endroits où il n'y en avait jamais eu. Les résultats furent médiocres. Cependant ces nouvelles plantations, quoique de peu de durée, donnèrent un peu de récolte pendant deux ou trois ans, ce qui permit aux planteurs d'avoir un peu de vrai vin.

De 1878 à 1900, nos cultivateurs se trouvèrent dépossédés de leurs vignes. Au mois d'août, si ce n'eut été quelques parcelles de maïs qui jetaient une note gaie dans la plaine, on se serait cru en plein désert tellement le sol était nu.

Cependant les travailleurs ne se laissèrent pas abattre. Bientôt aux vignes succédèrent sainfoins, luzernes et céréales de toutes sortes. A l'exemple des habitants de la Vendée, la culture de la betterave fourragère et du chou fut pratiquée sur une large échelle.

Tous ces fourrages secs et verts provoquèrent une grande augmentation du cheptel existant; et celui-ci, par le fumier qu'il fournissait permettait la culture des céréales.

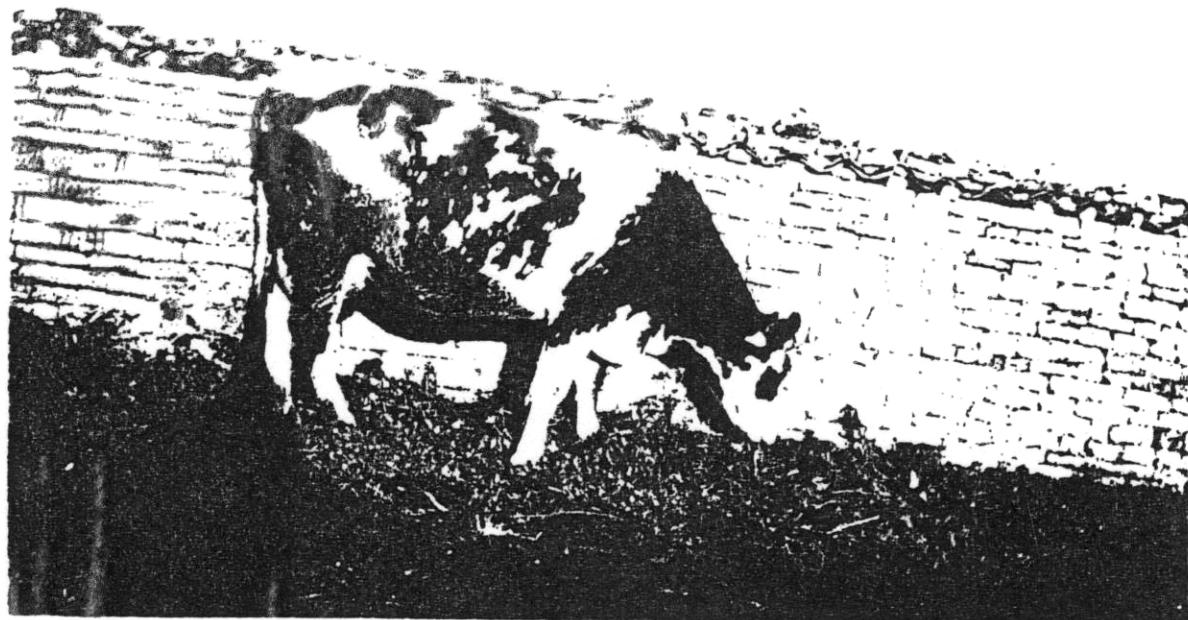
Le pays reprit courage et sortit rapidement de la misère dans laquelle il fut mommentanément plongé.

Pour aider à ce relèvement, un philantrope fort riche nommé Monsieur Rovier et habitant Surgères, crée chez lui une laiterie moderne avec l'espoir d'aider ses concitoyens à sortir de leur misère.

Cette laiterie réussit au-delà de toute prévision et l'impulsion donnée par cet exemple fit se multiplier dans toute la région des créations semblables, sous forme de coopératives. Deux ans plus tard, la laiterie de Néré naquit et prospéra.

Le socialisme combattu à outrance par nos populations rurales a cependant été appliqué sous la forme de coopératives apportant l'aisance dans notre milieu. Loin d'être un épouvantail, ce socialisme là n'a été qu'une source de bien-être.

Aujourd'hui, le monde agricole est convaincu que l'industrie laitière est seule capable de procurer des bénéfices sûrs aux producteurs, à condition toutefois que les établissements soient bien gérés. Les cultivateurs ont si bien compris de quel côté il fallait tourner leurs efforts que le nombre de vaches laitières est actuellement cinq fois celui du début.



Cette situation économique durera-t-elle? On doit ardemment le souhaiter; mais à force de vouloir produire on finira par négliger le principal. Sûrement des aléas se produiront, qui, joints à quelque crise économique inattendue, pourront la compromettre ou tout au moins l'amoindrir.

Pauvre cher Monsieur Rovier, tout le monde est d'accord pour reconnaître que c'est vous qui, tout le premier, avez ramené par votre désintéressement et votre courage le bien-être que nous croyions à jamais perdu.

Avez-vous été récompensé de vos efforts pour être utile à vos semblables? C'est bien douteux! Vous avez été bien vite éliminé de la vie politique, sous prétexte que vous n'étiez pas assez républicain. Et pourtant, j'en suis persuadé, les fonctions électives vous souriaient.

Je me rappelle aisément d'une élection sénatoriale à La Rochelle où vous étiez candidat, avoir entendu dire à plusieurs délégués : "Voterons-nous pour cette vieille seringue?" (ou tout autre mot déplaisant à votre adresse). "Il le faut, répondaient d'autres délégués, parce que, si nous ne votons pas pour Monsieur Rovier, nous voterons contre Monsieur Combes!". Ainsi fut fait, et si le créateur de nos laiteries n'avait pas eu un parrain de l'envergure de Combes, il échouait piteusement.

Les services rendus sont vite oubliés! Celui à qui on devrait de la reconnaissance ne récolte qu'indifférence ou ingratitudo de notre temps.

Reconstitution du vignoble:

La pénurie du vin a duré à peu près 20 ans; le désir de nos vignerons était toujours tourné du côté des vignes. Aussi, dès 1895, ils commencèrent à planter quelques variétés de plants étrangers, l'Otelle qui donna quelque peu; le plant Pouzin fourni par un farceur de ce nom, lui, ne donna aucun résultat. D'autres hybrides, le Terras surtout, permirent d'avoir un peu de vin.

Tous ces essais furent abandonnés et ce fut encore les viticulteurs du Midi qui montrèrent aux Saintongeais la marche à suivre.

En 1900, imitant les vignerons de l'Aude, de l'Hérault, etc... , ils mirent en terre les premiers plants greffés sur vignes américaines.

Ceux des viticulteurs qui ont pris les devants dans ce genre de plantation ont retrouvé une modeste aisance; ils sont maintenant suivis dans cette voie par toutes les gens qui ont le souci de se créer une situation.

Je m'arrête donc là en ce qui concerne la commune de Gourville, chaque habitant ayant pu suivre, année par année, l'extension du nouveau vignoble. On en est maintenant, pour les plantations futures, à rechercher les meilleures variétés de plants.

Malgré le peu d'étendue du vignoble reconstitué dans notre commune, (cette étendue s'augmente annuellement), la production dépasse de beaucoup la consommation et nombreux sont les viticulteurs qui vendent du vin.

Dans notre département ainsi que dans le département de la Charente, il y a des masses de distilleries; mais presque toutes - pourrait-on dire - sont des filiales des grandes maisons Hennessy et Martell de Cognac.

Chaque année pour la foire de Cognac du mois de novembre, ces grands commerçants font connaître aux producteurs de vin le prix que celui-ci leur sera payé. Il faut bon gré mal gré en passer par là!

Combien il serait à souhaiter, et forcément cela arrivera un jour ou l'autre, que, pour contrebalancer les décisions de ces gros magnats de l'eau de vie des Charentes, la plupart des viticulteurs aient une distillerie chez eux afin de convertir eux-mêmes leur vin en eau de vie.

Dans quelques temps, si l'extension du vignoble continue, les vignerons seront obligés d'en arriver à cette extrémité. Il sera bien impossible à ces fortes maisons de distiller tout le vin qui leur sera fourni. Mais deux causes empêcheront encore longtemps les producteurs d'avoir leur distillerie.

La première, c'est qu'il faudrait une grosse somme d'argent pour en faire établir une chez soi.

La seconde serait les tracasseries dont seraient l'objet, de la part des employés de la régie, les propriétaires distillateurs.

Longtemps encore les choses resteront dans leur état actuel!

Mais il est à souhaiter que, pour les générations futures, plus de liberté leur soit accordée pour faire de l'eau de vie! Cette production peut être conservée très longtemps; si elle perd en quantité, elle le gagne en qualité.

J'ai beaucoup parlé du phyloxéra.

Cependant dans la contrée appelée "Pays bas", plusieurs communes n'ont pas été ravagées entièrement par ce puceron. Celà est du, sans doute, à la consistance des terrains et à leur immersion pendant l'hiver.

Ces privilégiés, étaient très fiers de faire de gros revenus pendant que leurs concitoyens des "Pays hauts" penchaient vers la misère. (Les habitants des "Pays bas" vendaient la barrique de vin 100F et même jusqu'à 120F - prix qui multiplié par le coefficient cinq serait l'équivalent de 500 à 600F aujourd'hui.).

Ces heureux de l'époque ressemblaient un peu à nos mercantis

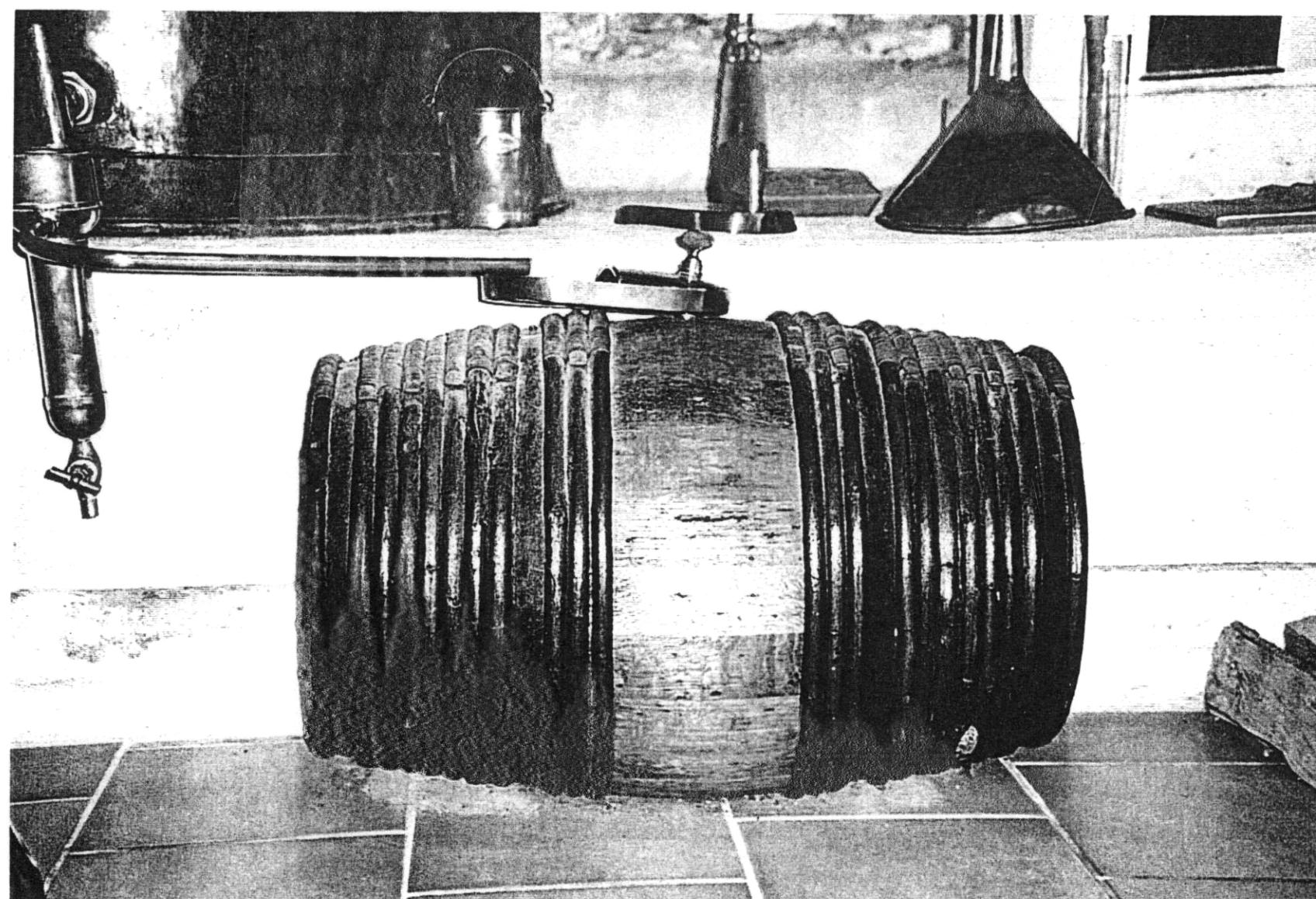
d'aujourd'hui dans l'art de frauder leur vin. Le sucre, le trois-six, leur permettaient de faire d'une barrique de vrai vin trois ou quatre barriques de composition. Les employés, stylés par les directeurs des grandes distilleries de Jarnac et d'ailleurs, fermaient les yeux là-dessus et la fraude s'accentuait.

C'est qu'en effet il fallait bien pouvoir sur leurs livres d'achat montrer aux étrangers grands amateurs de cognac, qu'une énorme quantité de vin était entrée dans leurs distilleries et le tour était joué.

Cet état de choses s'est prolongé une dizaine d'années. La production de vin s'étant augmentée, celui-ci ne se vend plus qu'au degré et garanti pur.

Aujourd'hui, les "Pays basiens" ont arraché presque toutes leurs vieilles vignes et les ont remplacées par de nouvelles plantations en greffes. Le rendement est plus élevé et la culture plus facile.

Pour nous viticulteurs des "Pays hauts", le rendement de nos vignes sera sans doute toujours inférieur à celui des vignes du "Pays bas"; la nature du sol s'y refuse.



à l'écomusée du cognac à Migran (17)

LE PAIN

Sa fabrication de 1840 à 1887 :

Après avoir tant parlé des vignes et de leur jus, il ne serait pas mauvais, comme complément, de donner un aperçu sur ce qui était le principal aliment de nos vieux : le pain, et celà de 1840 à 1890.

Comme aux premiers âges, pour faire du pain, il fallait de la farine et c'étaient les meuniers qui, par profession, se chargeaient de cette besogne. Qui dit meunier, dit voleur.

Ces gaillards-là venaient chercher dans les greniers ce que l'on appelait la "pochée", en froment pur; huit ou quinze jours après, ils retournaient de la farine à la place du blé mais pas sans tricher.

Car ces messieurs, sans bien connaître leur arithmétique, savaient pratiquer la règle du mélange et faisaient, pour augmenter leurs bénéfices, une addition par la soustraction! En effet, après leur droit prélevé - soit environ six kilogrammes par sac de 80 kg - ils enlevaient quelquefois 15 autres kilogrammes de blé par sac et les remplaçaient par de l'orge. Le pauvre consommateur devait en passer par là. Changer son meunier pour un autre, c'était absolument pareil; il fallait toujours que la pochée aille au moulin.

A cette époque, les meuniers ne manquaient point. Il y en avait à Cressé, Les Touches, Haimps, Massac : tout autour de nous. Ces messieurs avaient tous moulin à eau et moulin à vent; et comme probité, ils se valaient les uns les autres. Tant qu'il y avait de l'eau dans les rivières, les moulins à eau étaient les préférés, mais quand ceux-ci ne pouvaient plus fournir assez de mouture pour les besoins de la consommation, les meuniers étaient obligés d'avoir recours aux moulins à vent.

Gourville avait sur son territoire deux moulins à vent et un meunier: le nommé Pierrot Gaillot qui posséda le moulin situé sur la butte de même nom, route de Cressé. Le second est situé sur la même route, au lieu-dit "Prends-Garde"; il est encore debout mais a cessé toute activité depuis quatre ou cinq ans, ses ailes ont été enlevées en 1927. Il sert maintenant de refuge aux oiseaux de proie et aux lapins sauvages.



le moulin de Prends Garde"
vers 1927

J'ai omis de dire que le moulin de Pierrot Gaillot a été démolî vers 1860 et qu'il n'en reste plus aucune trace.

Dans les communes environnantes, il existait de nombreux moulins à vent. Je me rappelle, en 1872, étant à piocher la vigne sur le terrier de Sur Péchar avec quelques camarades et voisins, avoir compté dans notre rayon visuel, 34 de ces bâtiments pointus.

Depuis 1890 les blés prennent le chemin des grandes minoteries et les quelques moulins à vent encore debout ne sont plus qu'un souvenir.

D'après ce qui vient d'être dit, chaque ménage était fourni de farine par le meunier de son choix. Si quelques maisons avaient un four pour cuire leur pain, la majeure partie n'en avait point.

Pour y remédier, il existait dans la commune deux ou trois fours exploités chacun par un "fornier" (ou fournier) qui faisait cuire le pain des gens moyennant cinq francs par personne et par an. Ce fornier fournissait le bois nécessaire à la bonne cuisson du pain.

C'était habituellement le samedi de chaque semaine qu'il opérait; il faisait quatre fournées dans la journée. Les femmes étaient avisées par ses soins de l'heure à laquelle elles devaient préparer la pâte et invariablement, afin d'avoir sa fournée au complet, ce fornier leur posait la question : "Combien de pains ferez-vous?". Il était ainsi renseigné.

Deux heures après l'avis, le fornier venait querir la pâte que les ménagères avaient pétrie et mise dans un grand panier qui prenait dans une petite charrette le chemin du four. Chaque ménagère suivait de près son panier pour arranger sa pâte en arrivant.

Pendant que le four chauffait, elles préparaient des "tourteaux sous flammes" destinés à être mangés au premier repas.

aussitôt les tourteaux sortis du four, chaque femme allait offrir à son fornier les premices de sa journée. Celui-ci était obligé, pour contenter ses clientes, de rompre un petit morceau de pain au tourteau qui lui était présenté; s'il s'y était refusé, il aurait joliment mécontenté les femmes de sa fournée. Le pain contenant la pâte était versé en bloc sur une table et ensuite chaque femme se débrouillait pour mettre sa pâte dans des moules à pain appellés "geddes".

Lorsque le four était nettoyé de ses charbons et bien "nippé", les ménagères allaient verser à tour de rôle leurs "geddes" sur la pelle du four; le fornier enfournait ainsi, sans peine, les pains.

Comme à cette époque, les gens aimaient beaucoup ce que l'on appelait alors des "galettes", chaque femme, tous les samedis, en faisait trois ou quatre.

Qu'étaient-ces ces galettes? Des tourteaux assez minces, d'environ 50cm de diamètre qui, ceux-là, cuisaient devant les pains lorsque le four était bien chaud. Il y avait la galette de première solée, la meilleure, qui était la plus épaisse et la plus tendre; celle de la seconde solée, un peu moins épaisse et plus dure, et enfin la galette de troisième solée qui était toute en croûte. Cette dernière était très estimée des anciens et mangée le plus souvent le dimanche matin avec les choux cuits au lard.

En été, lorsque le pain avait huit jours et si la farine employée n'était pas bonne, il moisissait; on disait alors du pain "choveni". Cependant les ménagères savaient tirer parti de ce pain choverni; elles en faisaient des soupes bouillies de premier choix. Somme toute, le pain qui commençait à avoir de la barbe n'était point désagréable au goût.

Un mariage comme le veut la loi est toujours précédé de deux publications qu'on appelle "temps des fiançailles".

A Gourville comme en bien des endroits, lorsque la jeune fiancée était sans reproche, ce temps passait inaperçu. Mais il n'en était pas de même lorsque la fiancée paraissait fille mère ou était veuve.

Le soir même de la première publication, les jeunes gars de la commune s'assemblaient la nuit sur la place, portant chacun soit une corne, soit un vieil arrosoir, une vieille poëlonne, enfin toutes espèces d'objets capables de faire du bruit; et voilà la cohue partie tambourinant sur leurs ustensiles de façon à faire beaucoup de bruit.

La proximité de la demeure des fiancés n'était point oubliée afin de charmer leurs oreilles. Ces musiciens, lorsqu'ils se trouvaient dérangés, laissaient les rues pour aller se grouper en un point quelconque, même hors du bourg, et redoublaient leur vacarme. C'est ce qu'on appelait alors "battre le charivari".

Bien des fois le garde-champêtre et les gendarmes ont traqué et poursuivi la troupe des batteurs de charivari; jamais ils n'ont pu mettre la main sur un seul d'entre eux.

Cette comédie (ou ce potin si vous voulez) avait lieu presque chaque soir, jusqu'au jour du mariage et même pendant la cérémonie. Après, le bruit cessait et tout rentrait dans le silence.

Avant 1868, ceux qui, à l'occasion d'un mariage tenaient une fête de noces, étaient joliment occupés. Il fallait se munir de tout chez les invités qui fourraient plats, assiettes, verres, cuillères, fourchettes etc..., lesquels étaient notés par les soins de l'emprunteur. Après la noce, il fallait retourner à chacun les objets empruntés, presque toujours il y en avait d'échangés, au grand mécontentement des ménagères.

Après l'année 1868, celui qui fournissait la tente et les tables se chargea de tout le nécessaire de vaisselle.

Les invitations à une fête de noces se faisaient toujours, sauf de rares exceptions, pour deux jours à deux repas chacun, sans compter "tue-vers" et réveillons".

Le premier jour, avant le mariage, comme le sacristain du curé était toujours invité, c'était un coup de cloche tiré par celui-là qui appelait les invités au premier déjeuner et cela vers dix heures du matin.

Ce premier repas se composait invariablement de tripes de boeuf, ragoût de boeuf, ragoût de volailles et c'était tout.

Les invités laissaient les tables vers midi pour aller s'habiller; ordinairement le mariage avait lieu à deux heures. Dès une heure de l'après midi, les invités commençaient à arriver et, en attendant que la mariée soit habillée, allaient sous la tente boire un coup pour tuer le temps.

La mariée se montrait enfin.

Ce n'était point comme aujourd'hui, chaque cavalier n'avait pas de cavalière désignée d'avance. Au petit bonheur, chaque jeune homme, sous l'oeil de la mariée allait offrir son bras à une jeune fille qui n'avait garde de refuser. C'est ainsi que spontanément, le cortège de la mariée était formé avant qu'elle n'eut vingt pas de franchis.

Lorsque la jeune fille que ses parents conduisaient à la mairie avait un passé sans tache, les gens de sa suite tiraient en l'air force coups de pistolet en son honneur. C'était le contraire du charivari, la poudre l'indiquait.

Lorsqu'une jeune fille de l'endroit s'unissait à un mari étranger, les garçons de la commune, pour témoigner l'intérêt et l'estime qu'ils lui portaient, se cotisaient pour lui offrir, le jour de son mariage, un superbe bouquet commémoratif.

Il va sans dire que les jeunes gens qui offraient ce témoignage de respect et de sympathie aux jeunes époux étaient ensuite priés de se joindre aux invités pour le reste de la fête.



Mariage d'Adrien Renaud et de Léa Brillaud en 1912.

Cette coutume, dans notre endroit, existait de temps immémorial; il est regrettable qu'elle ne se soit pas continuée de nos jours, car franchement parler, c'était un moment solennel et de grand silence pendant cette petite cérémonie. Ce n'était pas un secret pour les jeunes mariés puisque le projet avait été soumis à leur approbation.

A la sortie de l'église, quelques pas plus loin, une petite table recouverte d'un tissu blanc était dressée. Sur cette table, au milieu, placé dans un joli vase était mis le bouquet à offrir, entouré de quelques assiettes plates remplies de dragées d'excellente qualité; sur le fait d'une de ces assiettes étaient placées deux grosses dragées rouges appelées pralines et destinées aux jeunes époux. Les jeunes gens qui offraient le bouquet se trouvaient, bien entendu, derrière cette table. Un rouleau de papier contenant le discours d'usage était dans la main de celui qui devait le prononcer. A l'approche de la mariée, l'un d'eux s'avançait et priait le jeune couple de vouloir bien s'arrêter un instant; aussitôt le compliment était entamé et continué jusqu'au bout puis l'orateur remettait entre les mains de la mariée le traditionnel bouquet de fleurs d'oranger; de son côté, le jeune marié, très souvent, laissait tomber avec ses remerciements une pièce d'or sur la table. Ensuite, en commençant par le jeune couple, les dragées étaient offertes aux assistants.

Quelques années avant que cette coutume soit abandonnée, c'était au moment où la mariée était habillée et encore dans sa chambre que le bouquet était offert.

Après la cérémonie plus haut décrite, les jeunes époux gagnaient leur demeure suivis du cortège puis ils recevaient les invités. Ceux-ci n'avaient point à admirer la corbeille de mariage car à cette époque la

mode n'obligeait pas les invités à faire parvenir ou à porter des cadeaux de mariage.

Aujourd'hui, soit dit en passant, l'achat du cadeau joint aux besoins de toilette des invités fait souvent souhaiter à ceux-ci d'être oubliés au moment des invitations. Alors les cadeaux faits à la jeune mariée étaient bien réduits. Si les fiancés avaient chacun leur parrain et leur marraine, ceux-ci étaient appelés pour être décorés d'un petit bouquet de cinquante centimes. La mariée fleurissait donc quatre personnes, celles-ci lui faisaient don d'une belle pièce blanche de cinq francs et si c'était dix francs le décoré passait pour généreux.

Aujourd'hui, en 1929, pour paraître généreux, il faut ouvrir la bourse plus grande!



En 1928, mariage d'Henri Gingreau et de Marguerite Moreau

Après leur réception, les invités reformaient un cortège, musiciens en tête, pour aller danser un peu avant le dîner. Deux ou trois employés de la noce suivaient le cortège armés chacun d'une grosse bouteille remplie de vin rouge et d'un verre; ils avaient pour mission d'offrir et de donner rasade à quiconque voulait boire sur le parcours suivi.

De bonne heure, les gens étaient priés d'aller dîner mais toujours à la lumière des bougies.

Ce dîner commençait par une bonne soupe de boeuf; il n'y en avait jamais assez tellement les cuisinières étaient expertes à faire cet excellent potage. Ragoût de boeuf, de volailles, rôti de boeuf, de veau, dindes et poulets rôtis : voilà la carte. De la viande, toujours de la viande, aucun plat maigre et celà du premier déjeuner au dernier réveillon. On entendait les gens se dire : "j'ai bien le temps de manger des molettes quand je serai chez nous!".

Du dessert : pas trace.

Cependant aucune noce ne se faisait sans qu'il y eut une ou deux marchandes de bonbons et de biscuits. Vers la fin du repas, elles parcouraient les tables, le panier au bras pour vendre leurs marchandises.

Les enfants, la jeunesse, les cavaliers surtout offraient à leur cavalière la satisfaction d'un petit dessert mais quand le panier était vide on devait s'en passer. Qui voulait du dessert devait le payer de sa poche; il n'était encore venu à l'idée des personnes organisant une noce d'offrir à leurs invités le moindre dessert. Pourtant quelques maisons riches y songèrent, ce fut le commencement.

Après dîner, comme de nos jours, des chansons et des chansons; pour y mettre fin, certains invités étaient obligés, malgré eux, de chanter quelque chose d'obscène pour envoyer la jeunesse au bal.

Au "bal de la mariée" comme on disait alors, toute la jeunesse de l'endroit y était admise - à condition toutefois de se présenter proprement; aucune dépense à faire pour les garçons, la mode d'aller se rafraîchir après les quadrilles n'avait point encore paru. Quelques oranges offertes par les cavaliers et mangées pendant le bal tenaient lieu de sirop. Par contre le vin ne manquait pas, il y en avait toujours en réserve pour les assistants qui désiraient boire.

Une coutume existait à cette époque. Pendant le bal, il était admis que chaque assistant devait prier la jeune mariée de lui faire l'honneur d'une danse; si par mégarde il dansait avec elle étant couvert, aussitôt la danse terminée on lui ôtait sa coiffure et quatre robustes gaillards l'empoignaient chacun par un membre, le couchaient - sans cependant que le dos touche le sol et le balançaient dans le vide pour le punir de son impolitesse : on appelait cela "balanciner". Il fallait que le "balanciné" se prête de bonne grâce à sa juste punition; il était condamné ensuite à boire une, deux et quelquefois trois rasades de vin.

Combien de gaillards qui n'étaient point des invités ont usé de ce subterfuge pour s'arroser le gosier.

Après cette petite amusette, les danses reprenaient avec entrain jusque vers minuit. La première journée de noce était finie pour ceux que le réveil ne tentait point.

La seconde journée de noce s'appelait le "renocet"; elle était servie comme la première avec de la viande et rien que de la viande.

De grand matin, au lever, la plupart des invités, afin d'attendre plus aisément le déjeuner, allaient faire un "tue-vers".

A onze heures, le sacristain donnait un coup de cloche pour avertir que le déjeuner était prêt à servir. Dans un clin d'œil, les tables étaient garnies et le service commençait. C'était d'abord le silence, puis, à mesure que les têtes s'échauffaient par la fumée du vin blanc, on finissait par ne plus s'entendre parler tout le monde voulant raconter plus ou moins d'histoires. Vers la fin du repas, les marchandes de massepains réapparaissaient et leur vente était toujours supérieure à celle de la veille. Suivait celles-ci, le propriétaire de la tente qui offrait le café à qui voulait en prendre moyennant cinquante centimes - les gens qui servaient la noce n'entraient point dans cette dépense, du reste c'était un petit bénéfice supplémentaire pour le propriétaire de la tente qui était presque toujours aubergiste ou cafetier.

Après ce déjeuner, les gens se dispersaient suivant leurs goûts : les uns aux jeux de boules, les autres aux cartes et la jeunesse après un brin de toilette allait au bal jusque vers trois heures de l'après midi; le reste de la soirée devant être consacré à "monter un bouquet".

On ne montait un bouquet que si un des jeunes époux était le dernier à marier dans la maison.

Voici comment on procédait: une escouade de cinq ou six jeunes gens ou

hommes mariés se procurait une belle branche de laurier. Ils entouraient les rameaux de cette branche avec un cercle de barrique afin de les maintenir. Au cercle, et même à l'intérieur sur la branche, étaient suspendus ou attachés des rougets de viande, des carcasses de poulets, des bouts de miches, une bouteille et un verre vide etc... . Ensuite il convenait de promener ce bouquet par les rues.

Un cortège se formait, le bouquet en tête, puis les musiciens, le marié, la mariée, la jeunesse, etc Lorsqu'on avait fait un tour par les rues, on revenait à la maison et on s'apprêtait à monter cette branche de laurier au faîte d'un mur. Une échelle, des crochets en bois, un marteau étaient préparés d'avance et surtout ... bon nombre de bouteilles de vin.

Le bouquet était monté souvent au son de la musique et, au rythme de la vieille chanson usuelle "Mon père a fait bâtir château ...". Chaque fois que les monteurs du bouquet prononçaient la phrase "Monterons-nous un rollon plus haut?", ils devaient boire une rasade.

Enfin l'emplacement de la branche était atteint; à l'aide des crochets et du marteau, le bouquet était solidement fixé au mur. Un des monteurs remplissait de vin le verre attaché au cercle. Tout le monde étant descendu, le nouveau marié devait d'un coup de fusil casser le verre. Si le verre n'était point cassé du premier coup, le jeune marié devenait la risée des gens et on le raillait de ne pas savoir viser juste.

Après la rigolade du bouquet, les gens songeaient au deuxième dîner. Celui-ci ressemblait en tous points au premier c'est-à-dire à celui de la veille. Les chanteurs ayant terminé, toute la troupe joyeuse s'acheminait vers le bal.

Ce bal était le plus entraînant de la fête et aussi le plus gai.

Aussitôt les tables du dîner desservies et la vaisselle lavée, toutes les employées de la noce venaient y danser leur rigodon; l'ancienne danse que l'on appellait "Bal" était la préférée; aussi c'était un coup d'oeil ravissant que voir sauter, courir, avancer, reculer toutes ces gaillardes avec leurs tabliers blancs quelque peu tachés au son de l'orchestre. Dix, quinze Bals de suite étaient joués et tous se dansaient avec le même entrain. C'est ce que l'on appelait alors le bal des "sarvadrines".

On dansait fort tard afin d'avoir l'estomac creux pour le dernier réveillon. Tous les jeunes gens, après avoir conduit leur cavalière à leur demeure, se rendaient sous la toile pour réveillonner.

Ce réveillon dégénérait en orgie; c'était parmi les convives ceux qui feraient montre du meilleur estomac en mangeant quelquefois des chandelles de suif en entier. On buvait dru jusqu'à l'ivresse et ensuite c'étaient des chansons d'une obscénité déconcertante. Lorsque le répertoire était épuisé chacun rentrait chez soi et ... la noce était finie.

LES FOIRES DE BEAUVAISS de 1830 à 1890

Le commerce de Gourville, sauf pour le vin, tant en achats qu'en ventes, se faisait en grande partie par les foires de Beauvais.

Jusqu'à la construction de la ligne de chemin de fer Rouillac-Matha, ces foires mensuelles étaient renommées et très commerçantes. Le public qui y assistait était nombreux, tant en gens d'affaires qu'en promeneurs.

Deux surtout de ces foires, celles de juin et de décembre dites d'accueillage, étaient populeuses.

On ne croirait plus aujourd'hui que la rue qui monte à l'église était si remplie de serviteurs et de patrons que les gens éprouvaient de sérieuses difficultés pour en sortir.

Il se traitait là, dans la soirée, plus de 150 conditions d'accueillage : jugez si les tentes regorgeaient de clients.

Le minage, très bien approvisionné, se tenait sous les halles, dans la partie sud. Il y avait sous ce minage des grains de toutes espèces et partant de là beaucoup d'acheteurs.

A l'arrivée des chargements de grain, ceux qui ne voulaient point être bousculés, étaient bien inspirés en quittant la place, de même au moment du chargement.

Les propriétaires qui conduisaient des grains sous ce minage étaient sûrs de trouver preneur au cours du jour car il n'y avait jamais assez de sacs de grain pour combler les demandes.

Aujourd'hui tout est changé, plus un sac sous ce minage!

BEAUVAISS-sur-MATHA — Place des Halles



Le champ de foire aux boeufs était aussi bien garni, souvent même trop plein; on était obligé de placer des animaux jusque sur les chemins de Bouteclaine et de Breuillaud.

Quelques vaches aussi, mais depuis la création des laiteries, elles ont dépassé en nombre les boeufs.

C'était surtout aux foires des trois premiers mois de l'année qu'il y avait le plus de bétail; on pouvait à peine se frayer un passage entre les animaux. Beaucoup de gens disaient: "les boeufs sauteront probablement encore aujourd'hui".

Quelques jeunes demanderont sans doute ce que signifie cette expression "les boeufs sauteront".

Il est difficile de savoir et encore plus d'expliquer à quel mobile ou à quelle influence ces animaux obéissaient en leur élan si spontané. Au moment où tout était tranquille (ou paraissait l'être), tout d'un coup, les personnes qui se trouvaient sur le champ de foire percevaient un espèce de roulement sourd et, au même moment, toute la masse de bétail prenait la fuite en courant et en sautant, se dirigeant du même côté, sans que leurs maîtres puissent les arrêter.

Il est arrivé que dans leur panique, ces animaux n'aient pu être arrêtés qu'aux abords de la place. Chaque fois que ce phénomène s'est produit, quelques personnes ont été blessées : une épaule démise, un bras cassé etc ... et pourtant on aurait cru que ces pauvres animaux évitaient de marcher sur une personne renversée.

Plus tard pour tâcher d'éviter le retour de ces choses, l'autorité fit placer les animaux par rangées avec beaucoup d'espace entre elles; la mesure fut bonne et porta ses fruits.

Pour acheter tout ce bétail, il venait à ces foires de gros marchands de boeufs: des Chollois, des Vendéens, des Normands même à la grande satisfaction des vendeurs.

La volaille était apportée à ce marché par beaucoup de femmes des communes voisines.

Quand une ménagère arrivait un panier d'oeufs au bras à l'endroit où se tenaient les cocossiers, elle n'était plus maîtresse de sa marchandise, ils lui prenaient presque de force son panier et le lui rendaient vide avec son dû. Je m'æli j'jamais vu s'élever de contestation dans ce genre de commerce.

Les marchands de fromages du Poitou garnissaient toute une allée, il y en avait plus de vingt..

Sur la place, trois ou quatre étalages de sabots de bois ou galoches étaient bien entourés d'acheteurs, 20 sous les sabots à brides et 40 sous les sabots rondes.



- 3512. - Scènes et types

Les bons fromages de chèvres

Les marchands forains étaient nombreux.

Il y avait à la foire de Beauvais de tout ce dont on pouvait avoir besoin. L'importance de celle-ci était telle à cette époque que deux seules foires valaient les douze d'aujourd'hui.

Pour nourrir tout ce populo et loger les chevaux, écuries et auberges ne manquaient point. Il y avait à cette époque au moins vingt personnes qui logeaient les chevaux et autant de restaurateurs. Ce n'était pas tout sur la grande place. Il y avait deux tentes, quelquefois trois, qui étaient dressées et je prie le lecteur de croire que depuis onze heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, elles regorgeaient de gens affamés ou altérés. Devant ces tentes se trouvaient les rôtisseurs d'anguilles, de sorte qu'il n'y avait qu'un pas à faire pour aller les manger.

Quant à nous, jeunes gens de ce temps qui montions à Beauvais histoire de se promener un peu, il était bien rare de rentrer le soir sans avoir mangé une anguille rôtie sur le gril et soufflée avec un chapeau.

Ce petit goûter appelé "moguet" nous permettait de nous reconforter d'abord et ensuite de faire une ample provision de bonne humeur pour aller sous les halles trouver le vieux Francillon Mellier marchand de "galants".

Qui était donc ce vieux Francillon Mellier?

Né à Gourville où il existe encore de sa famille, il y possédait une demeure et une petite propriété, et par conséquent, venait y travailler souvent. Les gens, jeunes et vieux, le considéraient tous et le rencontraient toujours avec plaisir tant il était affable et causeur.

Cet homme alla habiter La Pinelle et de là il avait un pied sur les bourgs d'Haimps, Louzignac, Massac, ainsi que sur tous les villages environnantes. Il était connu et connaissait tout le monde de ces endroits, surtout les jeunes gens et les jeunes filles bons à marier; aussi il avait toujours des indications à donner pour tous et pour toutes. Les jeunes filles l'avaient baptisé du nom aimable de "Marchand de galants" tellement il se montrait assidu à ce genre de commerce.

Donc l'anguillette mangée et arrosée, en route pour les halles où nous étions sûrs de le rencontrer au milieu d'un troupeau de jeunes filles.

Notre vieux Francillon avait peine à satisfaire toutes les questionnées et les questionneurs qui désiraient un renseignement.

Si par hasard une jeune fille se trouvait dans un groupe à la portée de sa vue, et qu'un jeune homme lui ayant parlé d'elle, ne fut-ce qu'une seule fois, il s'en rappelait bien et ne se gênait pas pour les présenter l'un à l'autre. Pour rire direz-vous; mais quelquefois son entremise aidait les timides. Dans tous les cas, il faisait connaître des jeunes filles aux jeunes gens qui ne s'étaient jamais vus.

Une bonne partie de la soirée se passait là et ensuite toute cette jeunesse reprenait le chemin de la place ou celui des rues pour se promener. Beaucoup d'entre eux se disaient les uns les autres : "celle-ci c'est mademoiselle ... Une Telle! Celui-ci c'est un nommé ... Un Tel, le vieux Francillon l'a nommé ainsi". Ainsi plus d'incognito, la jeunesse se connaissait, au moins de nom.

Il y avait cependant des exceptions; La preuve : avec un de mes camarades et ami, nous nous promenions un jour de foire d'accueillage au mois de juin. Le hasard nous fait rencontrer une jeune fille accompagnée elle-même d'une fillette de quelques années plus jeune. Cette fille, très bien mise, gracieuse et à l'air dégagé, avait sûrement une bonne éducation et une dose d'amabilité. Sans la connaître le moins du monde, mon camarade l'arrête en lui posant cette question :

- "Etes-vous à cette foire pour vous louer Mademoiselle car je connais un maître qui ne serait point exigeant?".

- "Non Monsieur, répondit-elle, je ne suis pas ici pour me louer; mais quand je prendrai un maître je n'exigerai aucun salaire pour mes services!".

- "Comme vous l'entendez mademoiselle; si plus tard vous me jugiez digne

d'être ce maître ...".

—"Qui sait!" répondit-elle en riant.

Et là-dessus révérence de notre part et on se sépara. Je la rencontrais une seconde fois mais de son côté elle feignit de ne pas me voir. "Oh, me disais-je, je saurai bien qui tu es!". En effet avec l'aide du vieux Mellier, deux heures plus tard, je savais qui elle était. De son côté elle a pu faire de même.

La foire est finie; il se fait tard; les filles de Gourville sont parties depuis quelques instants et il s'agit de les rattraper; tout au moins pour faire un bout de chemin avec elles puis pour savoir aussi à quel garçon telle ou telle fille a confié son parapluie.

"Confier son parapluie à un garçon" : c'était de la part d'une jeune fille tenir ce garçon en haute estime, avoir pour lui une préférence bien marquée.

Arrivée au bourg, toute la bande se disloquait et chacun rentrait chez soi, non sans emporter des promesses de quadrille pour le soir. C'est que tous les soirs de foire à Beauvais en hiver, il y avait bal à Gourville. Bals renommés qui attiraient beaucoup de jeunes gens étrangers, surtout ceux des Touches de Périgny qui étaient obligés de passer par Gourville pour rentrer chez eux.

Les prix d'entrée étaient minimes : cinq sous dans mon jeune âge; un peu plus tard, ils furent portés à cinquante centimes à cause des danseurs étrangers. Le bal suivant était gratuit pour les jeunes gens du bourg afin de les dédommager.

Dans ce temps, les rafraîchissements après les quadrilles n'existaient point, et partant de là pas moyen de s'isoler : les danseurs étaient toujours sous les yeux des mères. Tout se bornait à quelques oranges soigneusement apportées de la foire, offertes toutes écarquillées aux groupes des danseurs qui ne se faisaient point trop prier pour en accepter un quartier et le croquer à belles dents.

Il arrivait quelquefois que la peau de ces oranges jetée sur le parquet provoqua des glissades et plus d'un couple tombait au grand amusement des assistants.

Après avoir dansé jusqu'à minuit plus une petite conduite, chacun retrouvait son logis.

Ainsi la foire de Beauvais finissait à Gourville.

L'ECOLE DE MON TEMPS

La population de Gourville, dans ma jeunesse, surpassait de beaucoup celle d'aujourd'hui et comme conséquence il n'y manquait point de marmaille.

Les parents envoyait leurs mioches le plus tôt possible en classe pour se débarrasser d'eux afin d'être plus longtemps à leur travail. Mais combien de chefs de famille, lorsque leurs enfants avaient atteint l'âge de onze à douze ans, les retenaient chez eux pour les aider dans leurs travaux et ne les rendaient à l'école que pendant quatre ou cinq mois d'hiver.

Certains faisaient pire, ils n'envoyaient pas du tout leurs enfants en classe, surtout leurs filles, prétendant que les femmes n'ont point besoin d'être savantes ni de savoir bien compter (ô la grande erreur!) pour tenir un ménage.

L'ignorance absolue était la première dot des jeunes filles issues de parents pauvres ou ignorants.

Quel est le mystère qui donne aux gens qui ne savent ni lire ni écrire une si prodigieuse mémoire? C'est sans doute que la providence a voulu accorder une juste compensation aux déshérités de l'école laquelle en aurait peut-être fait des personnes instruites.

A cette époque, pour envoyer les enfants à l'école, il fallait que les parents paient les mois de classe (25 sous jusqu'à neuf ans et 45 après cet âge), achètent les livres, les fournitures, etc; et ceux-ci ayant assez de dépenses dans leur ménage supprimaient malheureusement la plus utile à leurs enfants.

Nous allions donc tous, garçons et filles, chez un instituteur surnommé le Grand Jean, homme fort méchant; et il est surprenant que dans ses colères il n'ait point tué quelques uns d'entre nous.

Les livres, les encriers que de son bureau il lancait sur nous, nous auraient sûrement assommés s'ils avaient atteint notre tête; nous parions les coups en nous baissant sous les tables. Les giffles, chaque élève peut se vanter d'en avoir reçues et de copieuses. Reconnaîssons que de notre côté nous étions de forts méchants élèves et notre maître était peut-être obligé d'employer la manière forte pour nous faire demeurer tranquilles.

A cette époque, les filles fréquentaient la classe coiffées comme leurs mères d'un bonnet en coton garni de dentelles. Combien de fois cette brute, en battant une de ses élèves, n'a-t-elle pas fait sauter la coiffe contre les murs en disant : "va ramasser ton bonnet mauvaise tête, et si je lui vois une tache tu recevas la même raclée!". Après, ses colères apaisées, on aurait dit qu'il souffrait de s'être laissé aller à de tels emportements.

Les grandes filles qui fréquentaient l'école de mon temps avaient jusqu'à quatorze et quinze ans; elles se montraient fières d'être bien habillées (la nature féminine le veut ainsi). Celle qui se parait le mieux au goût des grands élèves était la plus entourée et la plus recherchée pendant les récréations.

Quant aux garçons, ce n'étaient que blouses bleues, pantalons de "cadin", sabots ronds ou à brides; avec comme coiffure chapeaux ou casquettes plus ou moins sales qui finissaient l'accoutrement.

Les plus âgés des garçons surpassaient en âge les plus grandes filles; ce n'était donc pas étonnant si, même pendant la classe, des lettres s'échangeaient lesquelles lettres n'étaient point recommandables par leur excès de politesse. Quand maître "Grand Jean" surprenait cette correspondance, sa colère éclatait et n'avait plus de bornes; il distribuait à chaque partie les coups et les giffles sans compter. Plusieurs de ses anciens élèves pourraient affirmer que je ne mens pas. Un fait entre cent mérite d'être cité.

Un matin, ayant saisi entre les mains du commissionnaire une lettre à l'adresse d'une de ses plus grandes élèves, il ne se trompa point sur l'auteur, connaissant l'écriture de chacun; il mit, après l'avoir bien rossé, cet auteur au pain sec et trois de ses complices se virent infliger la même punition.

Ces quatre gaillards étaient donc dans la salle de classe avec défense d'en sortir. En mangeant leur pain sec, ils résolurent de faire ennuyer le maître. A cet effet, ils placèrent un morceau de bois sur le loquet de la porte d'entrée pour qu'on ne puisse pas l'ouvrir, fermèrent solidement les fenêtres et attendirent l'heure de la rentrée.

Quand le maître d'école arriva, il fut surpris de nous voir tous auprès de la porte ou des fenêtres écoutant de notre mieux. C'est qu'à l'intérieur, un des quatre punis était sur le bureau en train de débiter un discours de charlatan arracheur de dents. Il entendit comme nous l'invitation suivante: "Allons messieurs mesdames, si vos dents vous font souffrir, montez dans ma voiture, je me fais fort de vous soulager immédiatement!".

Fou de rage, le maître hurlait "ouvrirez-vous canailles!" mais le discours n'en continuait pas moins. Plus il secouait la porte, plus les rires devenaient bruyants. Quant à nous, les petits, nous avions une peur folle du dénouement; mais les gaillards enfermés avaient songé au moyen de s'esquiver. Bien doucement, ils avaient remonté les crochets des contrevents et deux d'entre eux les maintenaient dans leurs anneaux de façon à ouvrir tout d'un coup quand besoin serait.

Nos charlatans n'eurent pas cette peine; prenant un formidable élan, notre instituteur se jeta si férolement contre la porte que celle-ci céda tout d'un coup et, ne pouvant se retenir, il alla buter de la tête contre son propre bureau et se fit quelque mal. Les quatre punis se sauvèrent au plus vite, le maître ne put en saisir aucun; et comme le lendemain était un dimanche, jour de messe, notre homme avait laissé sa colère aux offices. Le lundi, les quatre charlatans vinrent en classe et ne furent point malmenés. Quelquefois la ruse se joue de la force.

Diriger une classe avec de pareils élèves peut être malaisé. Cependant, nous tous pour qui il a pris tant de peine à enseigner les premiers éléments de notre faible instruction et qui par nous a connu de biens mauvais moments, gardons lui une large part de reconnaissance.

La jeunesse de mon temps a eu deux autres instituteurs; puis devenue adolescente, elle s'est livrée aux travaux des champs pour les garçons et pour les filles aux soins du ménage et du pâturage des troupeaux.

Le stage de l'école communale fut fini pour beaucoup; quelques uns et quelques unes d'entre nous ont été continuer leurs études dans quelques pensionnats, ce qui ne les a point beaucoup transformés; tels ils sont partis, tels ils sont revenus avec, croyaient-ils, un peu plus d'importance.

TRAVAUX, AMUSEMENTS ET DIVERTISSEMENTS DE LA JEUNESSE

Pour la majeure partie de la jeunesse, l'abandon de l'école était suivi d'un autre apprentissage : savoir travailler.

Aider les parents dans leurs rudes travaux était un devoir auquel pas un d'entre nous n'essayait de se soustraire.

Le pic sur l'épaule, nous allions à la suite du père bêcher la vigne et les filles, accompagnant leurs mères, se livraient à des travaux moins durs et cependant fatigants : sarcler blés et céréales de toutes sortes.

Quant à nous garçons, il était de mode malgré une rude journée de travail de sortir le soir après le souper et de s'assembler au clair de lune pour causer et commenter les incidents de la journée.

Les rassemblements se faisaient invariablement au canton, sous le marronnier, et là, toujours quelque plan de farces ou de bêtises était élaboré pour le samedi soir suivant.

Gourville a toujours été en avant pour faire des farces (quelquefois nuisibles aux gens). De celles-là, il fallait en garder l'absolu secret; que de fois les gendarmes sont venus questionner les seit-disant coupables, ils s'en retournaient toujours bredouilles. Faire des farces était la manie de la jeunesse qui nous a précédés, manie que nous avons conservée et qui est encore malheureusement de mode de nos jours.

Personnellement, je me prêtai volontiers aux "ruses" telles que : faire lever quelqu'un de son lit en lui demandant la demeure d'une personne éloignée de chez lui et qu'il veuille bien conduire l'égaré jusqu'à la porte demandée. Le bonhomme, confiant et habillé d'une façon sommaire, n'avait pas fait cinquante pas dans la rue que des rires éclataient de toutes parts derrière lui. C'est alors que se voyant mystifié, le bonhomme reprenait en maugréant le chemin de son lit, non sans lancer des cailloux sur l'égaré et les rieurs qui se sauvaient tous au plus vite.

S'il y avait quelques dégâts à commettre ou quelque insolence à faire aux gens dans ces sortes de farces, je m'abstenaiss le plus possible d'y prendre part. J'étais en celà en communion d'idées avec un camarade à qui cette façon de tromper ainsi les gens honnêtes et serviables déplaisait.

Enfin voilà Dimanche, jour souhaité dès son lendemain. Cette adolescente jeunesse va pouvoir s'assembler et se divertir après six jours passés au travail.

Dans l'après midi, les filles se groupent et, si ce n'est pas journée de bal, décident une promenade, souvent en se cachant des garçons; mais comment tromper ceux-ci, la poussière des chemins (reproduisant l'empreinte des chaussures) les guidera sûrement.

Sans grande peine, le troupeau des filles est rejoint - ce troupeau aurait même attendu s'il n'avait pas été certain de la venue des garçons! C'était alors un pêle-mêle amusant et assourdisant avec à la fois des cris de joie ou de surprise, des sifflets, des courses etc... .

Après celà, un repos de quelques instants devenait nécessaire; on ne se relevait que pour faire une ronde en plein champ ou plutôt dans les chaumes quand il s'en trouvait à proximité. Quelquefois les rondes dégénéraient en bals champêtres, oh, pas pour longtemps : un tour de valse, un quadrille et c'était tout.

Avant de songer au retour, il était indispensable, si la saison le permettait, de chercher quelque chose à marauder et à manger. Malheur au pêcher qui portait de beaux fruits, dans un clin d'œil il était déchargé d'une bonne partie du poids des fruits qui faisaient courber ses branches.

Si la troupe de maraudeurs ne pouvait se satisfaire avec les pêches, elle se rabattait sur les raisins précoces et de bon goût. Dans ce nouveau pillage, les garçons en leur qualité de vigneron guidait la cohue.

Le propriétaire de la vigne ne doutait point un seul instant de ceux qui avaient mangé ses raisins et envoyait un juron à l'adresse de la bande joyeuse.

Dimanche encore, mais celui-ci attendu plus impatiemment parce que c'est jour de bal; et que cette jeunesse qui ne songe qu'à se divertir préfère sauter au son du violon plutôt que participer à une promenade champêtre.

Un jeune homme, camarade, musicien bien au-dessus de la moyenne, raclait le violon pour nous faire danser. Il était propriétaire de la salle de danse (assez spacieuse pour n'être pas serrés mais sans décor aucun).

Un bahut sur lequel il prenait place pour jouer, simulant un orchestre, se dressait dans un coin avec le traditionnel porte-notes à hauteur des yeux. Des bancs de bois longeant les murs permettaient aux assistants de s'asseoir.

Avant même l'ouverture du bal, les bancs étaient déjà aux trois quarts garnis de commères, avec pour la plupart un poupon sur leurs genoux qui criait souvent comme un petit diable au point de dominer les accents du violon. Pour faire taire cette marmaille, les mères ne faisaient ni une ni deux : elles sortaient leurs gros seins de leur caraco et allaient leurs mioches en plein bal. Cette licence ne s'arrêtait point là; souvent le même faisait pipi sur les genoux de sa mère, celle-ci se redressant envoyait ce qui restait d'urine dans son tablier sur le parquet pour servir d'arrosage et si le même se trouvait en diarrhée l'odeur n'en était que plus pénétrante, elle contrebalançait le parfum des jeunes danseuses.

Malgré tout cela, les danses se succédaient rapidement au grand plaisir des amateurs et il y en avait de ces chemises mouillées! Pourtant quelques danseurs ne se gênaient point; à la première goutte de sueur, ils mettaient blouse et gilet au clou et dansaient en chemise comme à leur travail.

Voilà ce qu'étaient les bals de jour. Vers la fin de la soirée, les commères laissaient la salle; la jeunesse seule y demeurait pour parachever la journée et s'esbahir de façon à faire gagner au musicien ses vingt cinq centimes par danseur.

Avant de se séparer que de contes on faisait, que de promesses jamais tenues on ébauchait et aussi que de baisers innocents cueillis sur les joues des jeunes danseuses.

Ainsi le bal de jour se finissait.

De la Toussaint jusqu'au Mardi Gras on dansait la nuit : à partir de huit heures jusqu'à minuit ou une heure tout au plus.

Si les femmes jeunes mères n'y figuraient point, les hommes les remplaçaient et ils gênaient davantage les danseurs, surtout les soirs de foire à Beauvais.

De notre temps, vers le Carnaval, il ne se passait point d'année sans qu'on fasse un "Chevau Mallet" que l'on présentait au bal. Si par hasard le secret transpirait, la salle était remplie de curieux venus le voir. Souvent les femmes et les filles en prenaient ombrage et il n'était pas rare d'assister à quelque dispute ou bousculade parmi la foule. Ceci a beaucoup contribué à l'abandon de cette coutume grotesque il est vrai mais qui ne manquait pas d'originalité. Si la description de cet homme-cheval pouvait présenter quelque intérêt pour les jeunes gens d'aujourd'hui, je la ferai volontiers et indiquerai même la manière d'en faire un mais... je passe.

Les bals de nuit ressemblaient en tous point à ceux du jour : de la danse et toujours de la danse, point de salle de rafraîchissements et par conséquent pas de couples qui abandonnaient le bal un instant pour aller boire ou ... causer à l'abri des curieux. Les oranges, les fruits, les dragées que l'on s'offrait pendant et après les quadrilles remplaçaient les sirops ou la bière et faute de mieux chacun s'en contentait.

LES VEILLEES

Le bal était la fête du dimanche à Gourvillette mais ce n'était pas assez pour satisfaire la jeunesse qui aimait surtout à s'assembler.

La saison des semaines passée, il fallait songer aux veillées au moins trois fois par semaine, les fixer, les organiser de façon que tour à tour chaque maison qui possédait une jeune fille reçut à son tour les veilleuses et par suite les veilleurs puisque les uns et les autres n'avaient qu'un but : s'attrouper.

Pour loger tous les arrivants, souvent les chambres se trouvaient trop petites; on était obligé de former un double rang. Vers sept heures, le chien de la maison qu'on avait eu soin d'attacher aboyait, avertissant à sa manière que les invitées (filles) arrivaient. Quant aux garçons, ils prenaient la liberté de se rendre aux réunions sans invitation et jamais l'entrée ne leur était refusée, loin de là. Plus ceux-ci se montraient nombreux, plus les gens de la maison se trouvaient heureux de les recevoir.

Dans ce temps lointain déjà, les ménagères faisaient "meler" à leur propre four ou à celui du voisin une quantité considérable de fruits : prunes, poires, pommes etc... . Avant l'arrivée des veilleuses, un grand plat tout plein de ces fruits mélangés était posé sur la table de la maison. Chacune des arrivantes prenait dans ce plat quelques fruits qu'elle serrait jalousement dans sa poche soit-disant "pour se faire mouiller" (pour provoquer la salive nécessaire aux fileuses car à cette époque filles et mères avaient une quenouille et filaient le chanvre).

Les demoiselles, à l'inverse des mères, faisaient une ample provision de ces fruits et quelquefois elles montraient l'ouverture de leur poche de tablier à leur petit voisin afin qu'il goûte aux fruits lui aussi.

Un bon feu pétillait dans l'âtre de la cheminée; allumé tôt pour la circonstance parce qu'il fallait beaucoup de braise vive pour garnir tous les chauffe-pieds de ces dames, surtout quand il faisait froid. L'ovalé formé par ces veilleuses empêchait certaines d'entre elles de prendre "un air de feu", leurs chaufferettes étaient d'une grande utilité en la circonstance; et pour entretenir un peu de chaleur sous leurs jupons, de temps en temps, on renouvelait la braise.

Dans ces veillées nombreuses, pour être bien placé, il ne fallait pas être en retard; les premières arrivées prenaient place non loin du feu et ainsi de suite. La courbe formée par les veilleuses s'agrandissait à mesure que leur nombre augmentait. Chaque femme ou fille se plaçait un peu de côté de façon que la main qui faisait tourner le fuseau soit libre et n'accroche pas la voisine. Les rôrets restaient à la maison étant trop encombrants ou trop lourds à trimballer.

Au milieu de toutes ces fileuses, on plaçait sur un mauvais guéridon une petite lampe à pétrole qui éclairait tout juste assez pour ne pas être dans les ténèbres. Quelquefois la lampe à pétrole était remplacée par une chandelle de suif mais rarement.

L'installation de la compagnie étant chose faite, les filandières, la quenouille au côté et le fuseau en main, attaquaient leur travail. Le premier quart d'heure était presque silencieux mais la démangeaison des langues étant plus forte que l'envie du travail le bavardage commençait. Potins de rues, absurdités, vérités, mensonges, médisances, caquets de toutes sortes étaient passés en revue; et celles qui en disaient le plus sur le compte d'autrui méritaient précisément le mieux la critique.

Les filles et nous-mêmes ne prenions point part à cette distribution de verbiage, trop occupés que nous étions à nous remémorer quelque chanson,



Une fileuse

"droguet, guêtres, cotillons..."
- Les Ajhassons de Matha -

A LA VEILLEE vers 1900 par Léa Brillaud (1889-1976)

Pendant la veillée, les femmes filaient ou "rapetassaient" de vieux vêtements; les hommes s'occupaient aussi à des besognes manuelles, mais on ne pouvait pas faire d'ouvrage minutieux car l'éclairage n'était pas brillant.... Les femmes filaient la laine ou le chanvre Elles apportaient leur quenouille et leur rouet. Quand plusieurs rouets ronronnaient ensemble dans une pièce cela faisait une jolie musique. Le chanvre était rude; pour le filer, il fallait le mouiller. Les femmes se servaient de leur salive. Pour en avoir suffisamment, elles suçaient des prunes "melées" (souvent des "prunes d'amour" séchées au four) ou des pruneaux.

A la veillée, mon père faisait des "gettes" pour mettre la pâte à pain, ou des "bourrolles" (grands et hauts récipients pour le grain). Il choisissait des ronces bien longues qu'il écorçait, puis il les fendaient en quatre et enlevait la moelle. Tous ces préparatifs étaient longs. Ensuite, il les enroulait autour de boudins de paille et les tressait en même temps à l'aide d'un petit outil en bois. Un grand-père à Gaston Arramy préférait tresser de la "trougne" (troène?) comme un vannier; il choisissait des brins bien droits, bien égaux....

... Aux veillées, il y avait parfois des travaux de groupes comme l'"épelonnage du maïs" (on sortait l'épi de maïs de son enveloppe et on l'égrenait?). On se réunissait, une dizaine, dans la maison ou dans la grange. C'était très gai. On buvait le vin nouveau. Une farce habituelle était de prendre une barbe de maïs et de la passer vivement sur le visage de sa voisine, surtout quand la barbe était noircie à la flamme. Les filles n'appréciaient pas toujours et se tenaient sur leurs gardes. ...

... Les veillées avaient lieu uniquement en hiver, ce dicton le rappelle: "Septembre met le chandelier en chambre, Février le met de côté!"

Souvenirs recueillis, à la veillée, par M. L. Reneaud "bru" de Léa

quelque conte ou quelque monologue tout en mâchonnant une prune mêlée prise dans la poche de sa proche;

Neuf heures sonnaient, alors garçons et filles demandaient aux vieilles mamans la suspension du travail pour chanter et faire des jeux; la réponse était toujours la même : non, c'est trop tôt! Travaillez encore un peu avant de vous amuser!

C'était le moment favorable pour les filles de gagner "une potée de choux". Durant la veillée, quand le fuseau s'échappait des mains de la fileuse ou quand la tie abandonnait le fuseau celui-ci tombait par terre; aussitôt un garçon se précipitait pour le ramasser et, s'il était assez prompt pour s'en emparer, il ne le rendait à sa propriétaire qu'après l'avoir embrassée. Voilà la façon toute simple comment les filles gagnaient une potée de choux.

Un peu après neuf heures, ces potées de choux devenaient si fréquentes que les vieilles, bien malgré elles, étaient obligées de céder et autorisaient les jeux.

Alors quelques chansons et sous l'oeil complaisant des mamans, des jeux dans lesquels se distinguaient des préférences de tel à telle; la veillée finissait invariablement de la sorte. D'ailleurs toutes les veillées se ressemblaient et prenaient fin fort tard.

Personnellement je n'ai point fréquenté assidûment ces rassemblements en veillées, ils mettaient ma patience à une rude épreuve et puis, faut-il le dire, c'était trop souvent. Ma nature indépendante et aussi la monotonie de ces réunions me forcèrent non à les abandonner mais à espacer mes présences.

Je me trouvais plus à l'aise le soir dans mes sorties chez un ami, à discuter avec lui sur ce que nous entendions rapporter sur les communes environnantes des coutumes et des usages de leur jeunesse.

Nous nous crûmes en retard vis à vis de ces communes-là, et l'envie de les imiter nous fit faire un pas dans ce sens; quelques relations se formèrent, des visites furent faites et rendues, si bien qu'en quelques mois nos gaucheries se transformèrent et firent place à un maintien plus réservé et presque passable.

Pour nous essayer, certain soir, nous allâmes au bal à Beauvais et comme nous étions d'excellents danseurs nous fûmes vite remarqués des jeunes filles qui ne refusaient point nos invitations.

Pour la première fois, il fallut mettre les pieds dans une salle de rafraîchissements et après, oh après, ce n'était plus la modeste somme de cinquante centimes qui pouvait suffire à la dépense de la soirée; mais à notre satisfaction intérieure le premier pas se trouva franchi.

Les garçons et les filles du sauvage Gourville prirent ensuite des manières plus agréables et plus hardies, la tenue aidant, toute cette jeunesse put égaler sinon dépasser en élégance celles des communes voisines.

Quelques filles de l'endroit que je ne nommerai point, se crurent supérieures au reste du troupeau et cherchèrent à s'isoler le dimanche. Il en résulta une petite scission qui se ressoudait le dimanche suivant s'il y avait bal, mais péniblement.

Quant aux garçons, peu de déserteurs sauf quelques-uns qui allaient relancer le beau groupe sus-dit. Une preuve indiscutable de la bonne entente masculine fut la décision prise en commun de jouer sur la place et publiquement une pièce de théâtre. Les garçons de Gourville avaient joué avant nous des pièces de théâtre, ils en ont représentés après nous et mieux sans doute.

Quoi qu'il en soit, ce fut presque miraculeux qu'une troupe comme la nôtre, composée de jeunes gaillards qui avaient presque tous moins de vingt ans ait réussi à donner en plein air et avec un grand succès la représentation d'un drame aussi difficile à rendre que "Jean le cocher", agrémenté d'une comédie appelée "le médecin malgré lui".

La modestie devrait m'interdire de faire l'apologie de cette

représentation où je tenais un des principaux rôles; mais ce drame et cette comédie furent interprétés d'une façon si admirable que le public en fut réellement surpris, étonné, fasciné. La renommée nous porta si haut qu'une troupe d'acteurs de passage à Beauvais, ayant entendu faire notre éloge, déléguait son chef auprès de mon ami Michelet et de moi-même pour nous engager à tenir un rôle à notre choix dans ce drame, leur troupe n'étant pas assez nombreuse pour le représenter normalement. Comme il était nécessaire d'aller une couple de fois répéter avec eux, nous les avons, ~~mon~~ sans regrets, remerciés; de leur côté ils ont abandonné la représentation (1876).

C'est au milieu de tous ces lauriers qu'il a fallu partir au régiment faire une année de service actif.

Vie absolument changée, avec camaraderie étrange et insoupçonnée : bacheliers, étudiants, commis voyageurs, vicomtes etc ...; voilà quelle était la société de tous les jours à la caserne, aux exercices, à l'étude et à la cantine. Pour les sorties, il va sans dire que ce monde-là s'assemblait.

Je suis revenu à peu près comme je suis parti, avec en plus, peut-être, quelques connaissances de la vie et d'usages enseignés ou copiés ~~sur~~ ces bonshommes-là.

A mon retour du régiment, j'ai retrouvé Gourvilllette - ou plutôt sa jeunesse - absolument ce qu'elle était à mon départ; ses plaisirs, sauf quelques innovations, sont restés inchangés. Aussi, de mon côté, adieu les bals fréquents et les promenades.

Quelques déplacements pour voir un camarade, une partie de rampass (partie de boules) le dimanche ou la chasse. La semaine il travail et entre temps un petit brin de politique qui a beaucoup contribué à me rendre sérieux avant l'âge.

Maintenant que l'on juge des moeurs et coutumes ~~de mon~~ temps avec celles d'aujourd'hui.

POLITIQUE ET NAISSANCE DES PARTIS A GOURVILLETTE

A Gourvillette, le dimanche a toujours été fête au moins dans la soirée (plus peut-être qu'aujourd'hui). Après avoir pioché la vigne six jours durant (ou fait d'autres travaux), les gens étaient désireux de prendre un peu de repos.

Nombreux étaient ceux qui s'assemblaient en groupes sur la place pour causer et deviser; souvent pour faire la critique de certaines mesures indispensables à leur propre intérêt.

Il y avait là des orateurs de tout genre capables d'envoyer "une balançoire" à leur voisin, lequel ne l'encaissait point sans y répondre et quelquefois crûment, mais jamais cela ne dépassait les paroles.

Un auditeur étranger aurait cru à les voir qu'ils étaient des agneaux dépourvus de toute malice. Oh que nenni! Déjà à cette époque, la fureur des partis couvraient sous la cendre.

Qui se serait douté de cela en les voyant tous, l'été surtout, en bras de chemise (pour bien faire voir qu'ils en avaient changée); la plupart coiffés en hiver jusque sur les oreilles du traditionnel bonnet de laine noire, le pompon en bas.

Quoi donc pouvait les diviser, eux qui causaient sur des choses souvent au-dessus de leur compréhension. C'était tout honnêtement que chacun avait son homme et ce chef de file aurait-il dit les plus grandes absurdités possibles, au yeux de ses partisans il devait avoir raison.

Il faut dire ici qu'à cette époque deux partis seulement existaient: les partisans des curés et vice-versa.

Donc vers deux heures de l'après-midi, Monsieur Baron sortait de chez lui, son journal "le Figaro" à la main et pensez bien qu'il était aussitôt entouré de ses partisans, lesquels ne perdaient pas un mot de la lecture de quelques bribes d'articles que le sus-dit Baron leur faisait. Cette lecture, bien entendu, était suivie de commentaires favorables à l'opinion émise par ce journal fidèle soutien de l'Eglise et des curés.

Si ces commentaires débités sans contradicteur faisaient l'affaire des uns l'autre clan n'avait point l'air de se montrer convaincu, et certains murmuraient par derrière.

Bien impatiemment ce parti contraire attendait la venue d'une autre personne qui ne manquait jamais l'occasion de rompre la lame avec M. Baron.

Cet autre orateur se nommait Monsieur Roullin. Quand ses partisans le voyaient arriver tranquillement, son journal dans sa poche, il leur semblait qu'un aide puissant venait les tirer de leur embarras en prenant leur cause en main. En effet la joute oratoire allait commencer.

Ces deux adversaires en politique avaient le même objectif: gagner le plus possible d'électeurs à leur cause et leur montrer la supériorité de leur parti.

En s'abordant, la conversation de ces deux hommes était empreinte de la plus parfaite courtoisie; mais comme il fallait aller aux faits, toujours il était nécessaire de déplier le journal de l'un et de l'autre et de comparer les articles ou citations (lesquels étaient souvent pour ne pas dire toujours en contradiction formelle), la feuille de M. Baron étant archi-cléricale et celle de M. Roullin libérale.

Les auditeurs groupés autour des orateurs avaient l'air de ne pas perdre un mot de la discussion et cependant, si les choses traitées étaient au-dessus du degré de compréhension de l'auditoire, il arrivait que le clan qui aurait du murmurer applaudissait. Ces messieurs haussaient les épaules en souriant.

Pour être juste je dois dire que ces deux hommes se quittaient toujours en bons amis et remettaient à huitaine la partie de blague.

Monsieur Baron était un esprit cultivé et sincère dans son opinion; sa

conversation était prenante et, s'il n'avait pas eu la manie de prononcer si souvent "voyez comme c'est singulier", on aurait eu plus de plaisir à l'entendre. C'était toujours en langage courtois qu'il discutait.

Monsieur Roullin, l'orateur des laïques, était un peu plus mordant dans ses réparties mais il restait toujours dans les limites de la plus parfaite courtoisie avec son contradicteur.

Chose curieuse, c'était les adhérents de Baron qui se montraient les plus méchants et les plus intransigeants; tandis que ceux de Roullin écoutaient en patience cherchant à tirer profit des questions traitées.

Après le départ de ces deux honnêtes hommes, assez tard cependant les discussions continuaient et prenaient quelquefois fin par des paroles aigres-douces.

A ce moment là j'étais jeune, je n'avais que quinze ans et pourtant j'assistais de temps à autre à ces sortes de réunions avec un certain plaisir; ce qui me donna un certain avant goût de la chose publique.

Un jour de grande discussion dont j'étais absent, un rustre (qui a fait parti du conseil municipal assez longtemps), aussi entêté dans son parti que repoussant dans ses manières et son maintien, voulut absolument me dire de quelle noble façon M. Roullin avait réduit à néant l'argumentation de M. Baron. Voici d'ailleurs l'exposé de ce qu'il me raconta:

"Sé tou, mon cher, que dimanche au sér, L^exandre Roullin et Barounnet s'en sont donnés à propos d'o Comte Lemercier. Barounnet disait à l'autre : vous savé ben qu'en tel temps Lemercier a fait ça, ça et ça et ça était bon pour nous. Voici squ'o répondit l'autre : mais ensuite a-t-y pas fait ça, ça et ça, ce qui est tout le contraire de ce qu'il aurait du faire pour nous? Oui mais, après a-t-y pas dit ça, ça et ça, qu'o disait Barounnet; o n'était point la peine, qu'o li répondit l'autre, pusqu'aussitout y z'ou a démenti en disant ça, ça et ça. Y te promet que Barounnet ne savait pu que dire et y s'est en allé chez li."

Juge lecteur de l'intelligence de certains auditeurs et ceux-ci les plus entêtés; fort heureusement celui que je donne en exemple était une exception.

De ces réunions répétées, les deux partis se consolidèrent, aussi fermes l'un que l'autre, en vue des élections futures. On les appela ainsi: Parti des Infernaux et Parti des Bigots.

Jusqu'à la formation de ces deux partis, le conseil municipal de la commune était composé des gens les plus en vue de l'endroit sinon par leur intelligence du moins par leur mérite et leur position sociale.

Les élections se firent dans la suite par listes de partis et depuis 1868 la majorité au conseil a toujours été anti-cléricale.

Il semblait que les électeurs se méfiaient du haut clergé et encore plus des curés, car un candidat qui fréquentait les offices était, de par là même, pris en suspicion et n'avait guère de voix du parti infernal.

Depuis la guerre de 1870-1871, les élections municipales à Gourville ont toujours tourné en faveur des Républicains qui ont conservé cet avantage jusqu'à ce jour. Il y avait à Gourville avant 1871 les "Républicains de la veille", peu nombreux (deux ou trois), ainsi nommés parce qu'ils n'adoptaient point l'usurpateur Napoléon III. A la chute de celui-ci, les autres furent appelés "Républicains du lendemain".

J'ai omis de dire que M. Roullin était un des Républicains de la veille et qu'il eut la satisfaction d'être suivi par la majeure partie de ces concitoyens aussitôt la proclamation de la République le 4 septembre 1870.

Beaucoup plus tard, sans m'en douter, je fus appelé à lui succéder, comme lui-même avait succédé à Jean Arramy.

Sous l'administration du dit Jean Arramy eut lieu le premier banquet

du 14 juillet; sauf quelques interruptions, il a été continué et est encore de mode. (Je m'abstiendrai de narrer tous les incidents survenus à propos de ces réunions où l'on mangeait beaucoup et où quelques assistants buvaient trop).

Cette fête du 14 juillet qui aurait du être la fête de tout le monde n'était pas regardé d'un bon œil par le parti opposé. Elle ne se faisait point de mon temps sans une retraite aux flambeaux précédée de la musique. Pendant le parcours, quelques épigrammes nous étaient jetés aux jambes pour nous railler; nous n'y faisions aucune attention car autrement il aurait fallu échanger de gros mots que chacun aurait regretté le lendemain.

Toutes ces manifestations bruyantes constituaient une responsabilité bien lourde pour ceux qui étaient chargés de maintenir l'ordre dans la rue et de prévenir les incidents, et chacun sait que sans cette tolérance il s'en serait produit plusieurs.

Aujourd'hui, quoique les divergences d'opinions soient encore un sujet de mésentente, on s'est beaucoup assagi à Gourvillette. La liberté de penser est maintenant respectée et nul n'est mal vu de ses voisins par rapport à ses idées. Les gens ont fini par comprendre qu'on ne vit pas de politique et que l'entr'aide mutuelle est la condition première de la tranquillité et de la prospérité.

Cela veut-il dire que ce commencement de sagesse se continuera? Il ne serait sans aucun doute sans l'ambition des militaires de chaque parti qui n'ont qu'un but, celui de décrocher l'écharpe de député.

Comme des comètes, nous les voyons revenir dans nos campagnes à chaque consultation du suffrage universel, réclamer nos suffrages et semer la division parmi nous qui ne demandons qu'à vivre tranquilles dans le travail et dans la paix.

Laissons ces ambitieux plus gourmands d'honneurs que d'honnêteté, laissons-les se dépenser en paroles mielleuses, écoutons-les sans mot dire et le jour du scrutin venu, oublisons leurs discours et votons pour l'homme de notre choix!

Pas un de ces ambitieux, je me le suis fourré dans la tête depuis bien longtemps, ne sera disposé à défendre mes intérêts avant de satisfaire les siens.

Quand donc chaque électeur se tiendra-t-il ce raisonnement? Ce serait pourtant le meilleur moyen de maintenir la concorde parmi nous et de mettre un terme final aux discussions oiseuses qui ne peuvent que nous diviser.

FLEAUX dont l'AGRICULTURE A SOUFFERT depuis 1860

dont le plus grand a été la guerre 1914-1918

PHYLOXERA, SAUTERELLES, CAMPAGNOLS, GRELE

Depuis 1860, quatre grands fléaux ont fait subir à la viticulture et à l'agriculture des pertes sérieuses.

Du plus triste, le phyloxéra, je ne reparlerai pas l'ayant exposé longuement au cours de ce petit mémoire; les vieilles gens sont les seuls habitants de notre commune à avoir gardé mémoire de ce triste passage de leur vie.

Après l'entièrre destruction du vignoble, il y eut une période de transition d'une vingtaine d'années pendant laquelle les cultures des céréales et des pâaturages réussirent assez bien, sans cependant donner aux travailleurs les résultats escomptés; ceux-ci n'étaient pas au bout de leurs mécomptes.

Les sauterelles

En l'année 1900, un grand nombre de ces insectes précurseurs d'une invasion totale ravagea les récoltes: regains, haricots, betteraves, carottes, maïs; cependant ce dernier résista en raison de la dureté de ses feuilles à la morsure de ces vilaines bêtes. Ce dont elles étaient les plus friandes étaient les queues d'oignons; il n'en resta pas une seule dans les quelques sillons plantés en pleine terre.

Cette année-là, on essaya de les détruire.

A cet effet, dans les endroits où il y en avait le plus, les gens avec des charrettes amenaient de la paille que l'on étendait en cordon d'une cinquantaine de mètres de longueur. Quelques personnes chargées d'allumer cette paille au moment opportun se tenaient à proximité; d'autres personnes avec des gaules poussaient ces sauterelles dans la direction du cordon de paille. Quand ces insectes avaient fait trois ou quatre mètres, ils se laissaient pousser jusqu'à la paille qu'on emflammait aussitôt. Plusieurs de ces sauterelles se brûlaient les ailes et les pattes, quelquefois entièrement; mais combien se sauvaient du brasier.

Pour arriver à ce résultat plutôt médiocre, il fallait travailler le matin à la rosée.

Ce procédé fut abandonné dès le second matin, la moitié des gens riaillant l'autre moitié.

Quand l'automne arriva, beaucoup de ces criquets, pour ne pas dire tous, étaient morts, perchés au sommet ou le long des brins de luzerne ou de toute autre tige desséchée. On aurait pu croire à leur disparition. Les gens s'abordaient en disant: "il n'y en a plus de ces bougres de sauterelles et si l'année prochaine l'été se comportait humide, ce serait la fin, et pas trop tôt!".

L'hiver vint aussi et il laissa aux gens bien des doutes au sujet de la disparition de ces sauterelles. Dans les haies sous les feuilles sèches, dans les bois et même dans les champs, au pied des ronces, on découvrit des petits oeufs ronds moins gros qu'une tête d'épingle. Quels animaux ou quels insectes avaient déposé et caché une si innombrable quantité d'oeufs qu'on n'avait point l'habitude de voir?

L'opinion des gens, ou plutôt leur idée, les porta à croire avec raison que cette ponte ne pouvait provenir que de ces maudites sauterelles.

On ne s'était malheureusement pas trompé.

Dès les premiers jours du mois de mai de l'année suivante, en 1901, il fit chaud; la température élevée fit sans doute éclore les oeufs de bonne heure puisque, dès la fin du même mois, on vit sur tout le territoire de la commune des quantités innombrables de petits criquets noirs gros comme des fourmis.

Un mois plus tard, devenus gros, ils s'attaquèrent aux plantes sarclées et firent dix fois plus de mal aux récoltes que l'année précédente parce que dix fois plus nombreux.

Fort heureusement, les blés et les avoines avaient acquis assez de dureté pour résister aux morsures de ces mangeurs infatigables; sans cela c'était la famine pour les habitants de Gourvillette.

Le mois d'août arriva, on ne voyait presque plus de verdure dans les champs; tout avait été dévasté par la dent cruelle de ces maudits criquets et ce fut sans doute parce qu'ils ne trouvèrent plus rien à manger qu'un beau jour ils nous débarassèrent de leur présence.

Un beau matin, ces insectes battirent le rappel, s'assemblèrent et à midi, toute la troupe maudite avait laissé les champs de Gourvillette pour porter ses ravages ailleurs.

Je vais raconter succinctement comment ce phénomène eut lieu.

Le matin du 4 août 1901, quelques unes de ces sauterelles vinrent s'abattre dans les cours des habitations; aussitôt les poules tombaient dessus et les avalaient; cela ressemblait à une nuée d'orage : d'abord quelques gouttes de pluie ensuite l'averse. Il en vint tant et tant de ces bestioles que les volailles en furent vite rassasiées. Dans le bas du bourg c'était bien pire, les gens furent obligés de fermer portes et fenêtres pour empêcher les criquets d'envahir leur demeure.

Ce matin-là, l'idée nous vint vers neuf heures d'aller chercher quelques gerbes d'avoine dans un champ, sur la route de Massac. A coup sûr si la pluie des sauterelles avait été aussi forte et aussi épaisse que dans le bas du bourg nous ne serions pas partis. Aussi bien, arrivés à cet endroit, le cheval, la charrette et nous mêmes étions tout couverts de ces bêtes puantes.

Un peu plus loin, à trente mètres environ se trouvait une espèce de haie très claire, aux troncs d'arbres espacés; et là un spectacle émouvant et hideux nous attendait.

Dans les espaces laissés libres par les branches, des tas et des tas de sauterelles, chacun gros comme le corps d'un boeuf et de plusieurs mètres de longueur, formaient une masse grouillante qui faisait horreur.

Si par un hasard malheureux, tout ces criquets avaient pris leur vol au moment de notre passage, ils auraient été capables de nous emporter ou tout du moins de nous faire verser. Jamais dans ma vie, je n'avais eu sous les yeux un spectacle pareil, semblable à un monstre grouillant; j'en ai été tellement impressionné qu'aujourd'hui encore, à 28 ans de distance, je le revois par le souvenir dans toute sa laideur. (Ceux qui, à Paris au Jardin des Plantes, ont vu les crocodiles se vautrer dans le sable auprès de leurs bassins, ne peuvent se faire qu'une maigre idée du tableau que je viens de décrire).

Il était environ 11 heures du matin lorsque nous passions par là; une heure après, à la même place occupée par cette foule de sales bêtes, nous aurions cherché en vain un seul criquet. Toute cette masse s'était envolée d'un seul élan et nos champs furent purgés de ces indésirables en un tour de main.

Si je demande quel instinct mystérieux a fait se rassembler ces criquets pour s'envoler tous ensemble, qui me répondra? Monsieur Sait Tout; il me dira : "c'est la loi de la nature!".

La grêle

Depuis 1860, la grêle a ravagé huit fois les récoltes sur le territoire de la commune; cependant quelques parties ont été épargnées à chaque désastre.

Je ne me souviens point avoir vu les céréales hachées en entier. Les vieilles gens de cette époque n'en parlaient point. Les forts nuages de grêle ne s'abattaient ordinairement sur notre commune qu'au mois d'août.

Je dois noter tout particulièrement l'orage de 1904. La veille de la foire de Beauvais du mois d'août, un orage venant du sud-est, la nuit, s'abattit sur Gourville et détruisit absolument tout ce qui se trouva sur son passage sur une largeur d'à peu près huit cents mètres. De mémoire d'homme on n'avait jamais vu de grêlons aussi gros; les fossés des routes en étaient remplis et malgré la haute température de l'été, le lendemain il y avait encore de ces grêlons qui n'étaient pas encore entièrement dissous.

Les quelques nouvelles parcelles de vigne qui avaient été plantées se trouvèrent justement sous l'orage. L'époque tardive à laquelle ce sinistre avait eu lieu permit aux agriculteurs de rentrer leurs céréales (peu ou point restait à couper).

Le gibier de chasse fut de son côté durement malmené par ce nuage de grêle. Le lendemain, il n'est personne qui n'ait rapporté de ses courses à travers champs quelques perdrix ou lièvres que les grêlons avaient tués ou blessés.

Deux cents moineaux jonchaient le sol de la moutte d'Adolphe Arramy.

En 1926, à la fin du mois de juin, la grêle est tombée sur la partie extrême ouest de la commune; le tiers à peu près des récoltes a été perdu.

Les campagnols

Si les criquets, en 1900 et 1901 ont donné de sérieuses inquiétudes aux agriculteurs, un autre fléau suivi de près, plus désastreux encore. Je veux parler des campagnols.

Dès la fin de l'année 1902, des souris à courte queue étaient soulevées par le soc des charrues; leur nombre que l'on croyait fort restreint était loin de faire supposer aux laboureurs que l'année suivante ils constateraient une invasion générale de leurs terres par ces rongeurs.

Il est démontré maintenant que ces rongeurs se multiplient d'une façon incroyable pour être ainsi parvenus, en l'espace d'une année, à envahir non seulement le territoire de la commune mais également presque tous les terrains calcaires du département.

La partie sud du canton, dite Pays bas, en a été en grande partie épargnée.

Ici les campagnols avaient fait naître de telles appréhensions que les gens se demandaient si oui ou non les récoltes en terre ne seraient pas entièrement détruites.

Chacun s'abordait la même question aux lèvres; deux ou trois personnes se trouvaient-elles groupées, il n'était point malaisé de deviner le sujet de leur entretien: campagnols = disette = famine. Si on n'essayait pas de combattre le fléau, les dirigeants seraient les responsables et déclarés affameurs des pauvres.

Les dégâts grandissant journalement, l'administration départementale finit par s'en émouvoir et engagea les municipalités à donner satisfaction aux intéressés, ajoutant que le département contribuerait pour une large part aux dépenses nécessaires.

Il y avait lieu de s'émouvoir en effet des dégâts que faisaient, sous les yeux des travailleurs, ces insaisissables petits quadrupèdes qui avaient toutes nos terres pour maison.

Les excavations qu'ils creusent dans le sol pour servir de nid à reproduction communiquent entre elles par plusieurs petits corridors souterrains et sont très préjudiciables à toutes sortes de récoltes.

Dans les blés ou les avoines, restiez-vous cinq minutes à la même place sans remuer, vous voyiez sortir de sous terre, par leur trou accoutumé, deux ou trois de ces petits animaux et aussitôt se mettre à couper un brin de blé ou d'avoine et essayer de le rentrer dans leur chambre (sans doute pour servir de boussole à une nouvelle nichée).

Dans les herbages et pâcages, la façon d'agir de ces quadrupèdes était pareille.

Quant aux champs de betteraves, ces terribles rongeurs n'avaient point besoin de sortir de terre pour manger la betterave elle-même; ils bornaient (perçaient) la betterave, ne laissant que l'écorce ou la peau, la plante se desséchait alors. Quelquefois, souvent même, au moment de l'arrachage, croyant tirer de terre une belle betterave bien saine vous sortez un fruit ne se tenant pas et tout percé.

Il en était de même pour les pommes de terre et surtout pour les topinambours.

Comme les fourmis, les campagnols emmagasinaient pour l'hiver, surtout pendant la moisson; ils profitaient du moment propice pour se faire un gros stock de réserves.

Parlons maintenant du traitement à appliquer pour essayer de se débarrasser de ces maudites bêtes.

La Préfecture nous proposa l'emploi du virus Danitz; cette drogue serait fournie gratuitement à la commune, on n'aurait qu'à l'aller chercher à la gare. De son côté, la commune fournirait le grain nécessaire pour absorber ce virus, et en quantité suffisante pour en semer sur tout le territoire.

Il fallait 60 sacs de grains ce qui constituait une sérieuse dépense pour notre petite localité; aussi plusieurs propriétaires firent des objections qui pouvaient être judicieuses.

On "s'aboucha" avec la Maison Arrany Frères alors négociants en grains: c'était une facture de 1200F pour notre commune. Tous n'étaient point d'accord de faire cette dépense. L'opposition soutenait que les 60 sacs de blé seraient mieux employés à fournir du pain aux nécessiteux. L'autre clan répondait que puisque cette drogue nous était fournie gratuitement, il fallait l'accepter et en faire l'essai, que peut-être on arriverait à un bon résultat.

Je dois dire que le conseil municipal n'était point unanime sur cette question.

Le maire d'alors convoqua par son de caisse tous les propriétaires à se rendre devant la mairie à une heure fixée. C'était le moyen le plus simple croyait-il de sortir sans blâme de cette impasse. L'invite fut entendue et aucun des intéressés ne manqua au rendez-vous.

Le motif de la réunion fut expliqué aux gens sans aucune parcimonie. Vingt minutes furent accordées aux assistants pour discuter le projet. Ce laps de temps écoulé, le promoteur du référendum prit la parole pour dire ces simples mots:

- "ceux qui désirent que l'on fasse venir du virus Danitz, passent à ma droite,

- ceux d'entre vous qui sont contre, passent à ma gauche."

Immédiatement deux groupes se formèrent, on se compta et les opposants l'emportèrent.

Séance tenante, le maire adressa une lettre à qui de droit, la fit porter aussitôt au bureau de poste par le garde champêtre. Dans cette lettre, le maire faisait savoir à l'administration préfectorale que la commune de Gourville refusait tout net le virus Danitz et qu'en

conséquence on ne fasse pas d'envoi à son adresse parce qu'il serait refusé.

Défendre était sans doute commander car très peu de temps après l'expédition de la lettre, quatre jours au plus, nous fûmes avisés que la drogue était en gare de Louzignac à notre disposition.

Malgré tout on en prit livraison, au risque de ne pas l'utiliser.

Après bien des hésitations, on fit l'achat de 60 sacs de blé. Ce froment, on le prépara suivant les instructions données et on le répandit sur le sol. (Soit dit en passant, si les employés qui étaient chargés de faire parvenir cette drogue aux communes n'avaient eu aucun pot de vin pour son placement, à coup sûr ils ne nous l'auraient pas expédiée).

On nous vantait tout naturellement les bons effets de ce virus, à peu de chose près en ces termes : "Après avoir mangé quelques grains de blé imprégnés de cette drogue, les campagnols deviennent presque enragés et, se contaminant, se détruisent les uns les autres jusqu'à anéantissement complet".

Sur ces belles paroles, on essaya le remède tant vanté. Pour être juste, je dois dire que toutes les maisons s'étaient présentées pour faire l'épandage. On forma des équipes de 30 à 40 travailleurs sous la conduite d'un directeur.

Des tombereaux attelés amenaient le grain à pied d'œuvre. Chacun des semeurs muni d'un baquet en recevait une certaine quantité qu'il devait répandre de préférence dans les passages tracés par les campagnols et surtout à l'entrée de leurs trous. Il fallut deux jours pleins pour parcourir de la sorte tout le territoire de la commune.

En général le travail se fit assez bien, la majorité des semeurs croyait en l'efficacité du traitement.

Le résultat fut négatif!

Quelques semaines après avoir dépensé son argent, on s'aperçut que le nombre de campagnols n'avait point diminué et qu'au contraire ceux-ci continuaient à se multiplier rapidement.

L'année suivante, comme leurs ravages allaient toujours croissant, on s'inquiéta s'il n'y aurait pas d'autres produits plus efficaces à employer.

Cette fois on nous présenta la noix vomique.

Avant d'employer cette nouvelle drogue, on fit un essai. Quelques campagnols pris vivants furent placés dans une caisse grillagée où on leur servit du grain bouilli dans une solution de noix vomique. Le résultat fut satisfaisant: ces rongeurs crevèrent.

Dès lors ce fut presque un engouement; beaucoup s'associèrent à ce travail. Des chaudières furent conduites dans la cour de Jules Arramy et on fit bouillir le grain (de l'orge cette fois mélangée au blé) dans une solution de noix vomique.

Pour répandre ces grains dans les terres, la même méthode que pour semer le virus fut employée et demanda le même temps de travail.

Les espérances fondées sur l'emploi de la noix vomique demeurèrent sans résultat. L'effet fut le même, purement négatif!

Les campagnols qui mangèrent de ce grain empoisonné en crevèrent certainement mais combien de milliers s'échappèrent. Jusqu'à la saison des semaines, il y en avait toujours autant qu'avant les traitements.

Les dépenses et la peine ne donnèrent aucun résultat si ce n'est que quelques alouettes et quelques perdrix crevèrent pour avoir mangé de ce grain. Quant aux pies, plus goulues, beaucoup furent victimes de leur glotonnerie; une quantité appréciable fut détruite à la place des campagnols. On pourrait soutenir que le pourcentage de la destruction des pies a été plus élevé que celui des rongeurs.

Quand la nature s'en mêle, tout va bien.

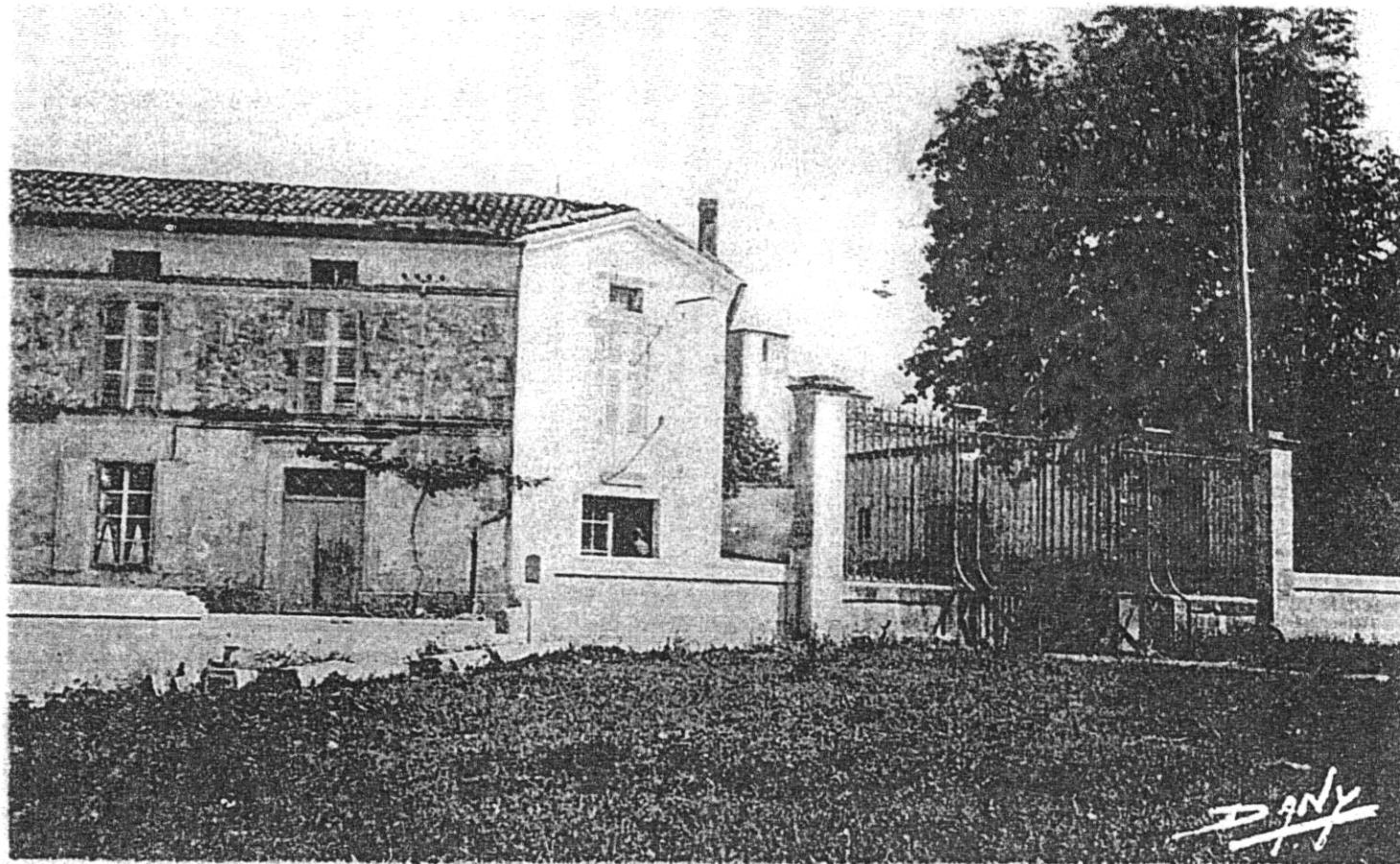
Cette année-là, l'hiver fut froid, pluvieux et d'abondantes chutes de neige couvrirent le sol pendant plusieurs jours. La fonte de ces neiges, jointe à l'eau de pluie, submergea les retraites des campagnols et en noya un si grand nombre qu'au printemps suivant, il n'y en avait presque plus.

Depuis, il y a toujours eu des campagnols. Leur destruction n'a jamais été complète et, actuellement encore, en 1928, nous redoutons une nouvelle invasion.

La commune de Beauvais, notre voisine, qui ne fit aucune dépense pour combattre les campagnols, les vit disparaître en même temps que la commune de Gourville et réapparaître aussi cette année comme chez nous!

CHAPITRE 3

A U J O U R D ' H U I E N 1 9 2 9



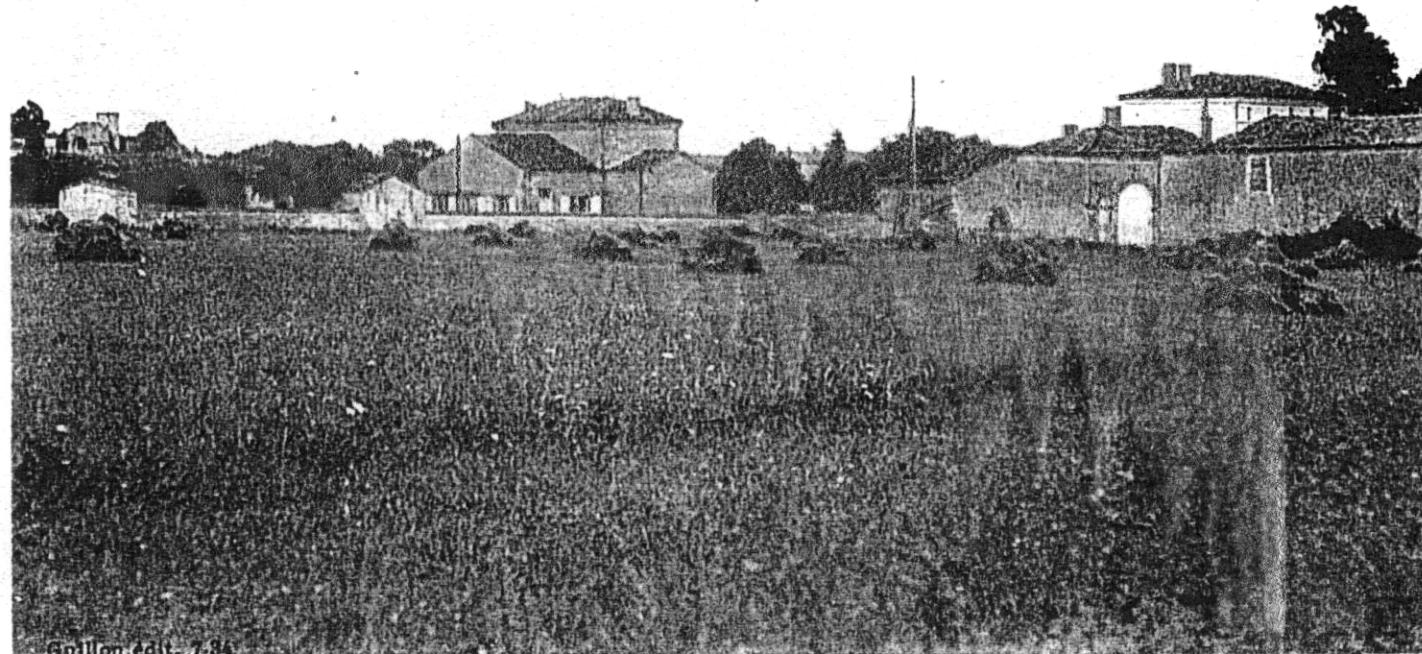
748 - COURVILLETTE (Char.-Mar.). — Le Centre du Bourg.

DNY

APERCU DU GOURVILLETTE D'AUJOURD'HUI en 1929

Gourvillette, chacun peut le constater est bâti en amphithéâtre sur une pente Nord-Sud. Ce petit bourg, vu du côteau Sud-Est appelé Picoutou, charme l'oeil et paraît être un patelin agréable.

Un grand nombre de maisons nouvellement construites ou restaurées et couvertes de tuiles plates rouges jettent une note gaie sur l'ensemble du village.

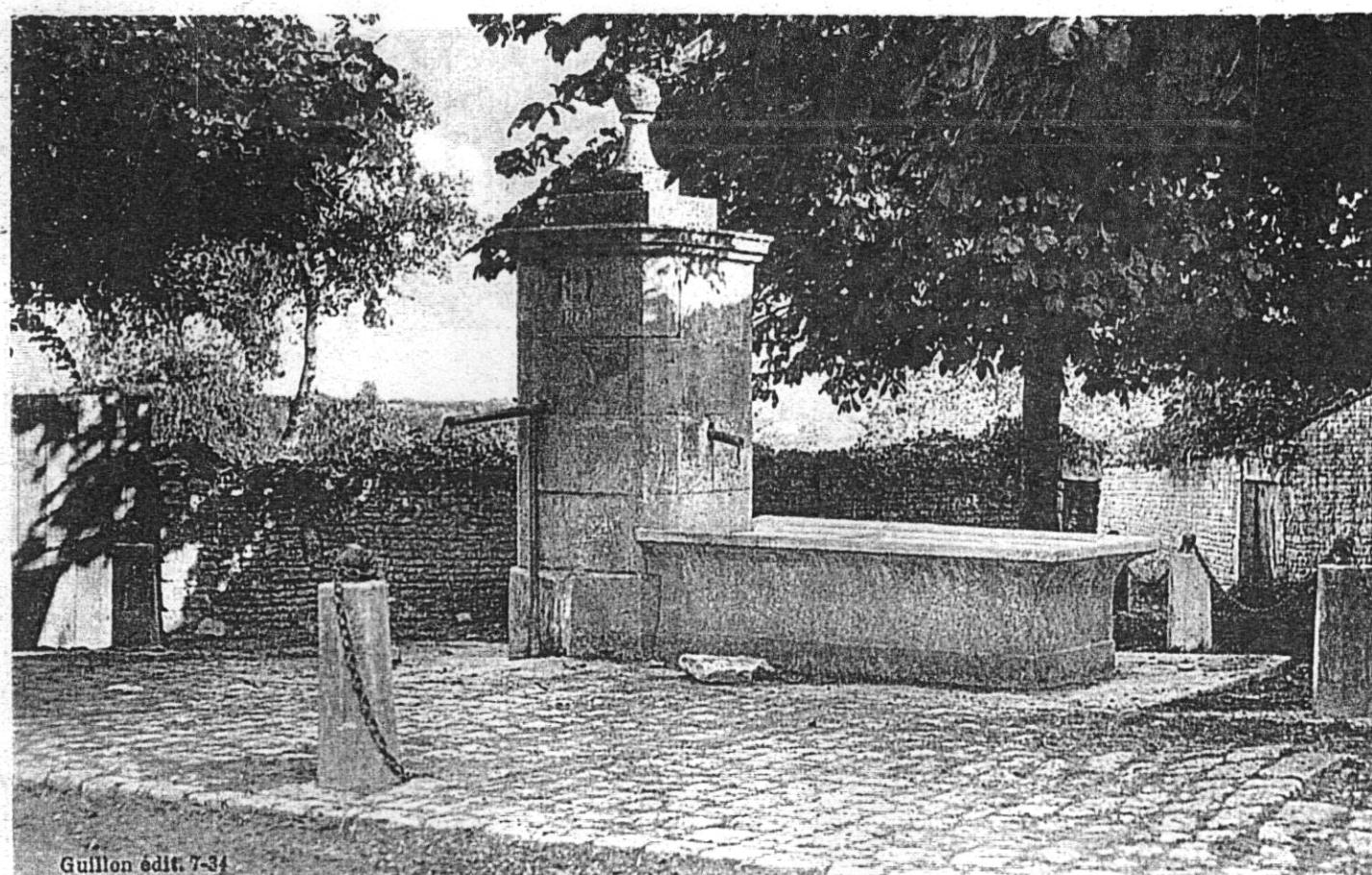


Guillon édit. 7-34

PP. 738 5. - GOURVILLETTE (Ch.-Inf.). - Vue générale

Des poteaux de bois plantés le long des rues et des godets de ferr assujettis dans les murailles pour supporter les fils conducteurs de la lumière électrique peuvent faire croire aux passants que le bourg qu'ils traversent a une grande importance; il n'en est rien, tout ceci est la mode du jour.

Disons en deux mots l'intérêt que ce patelin présente aux visiteurs.



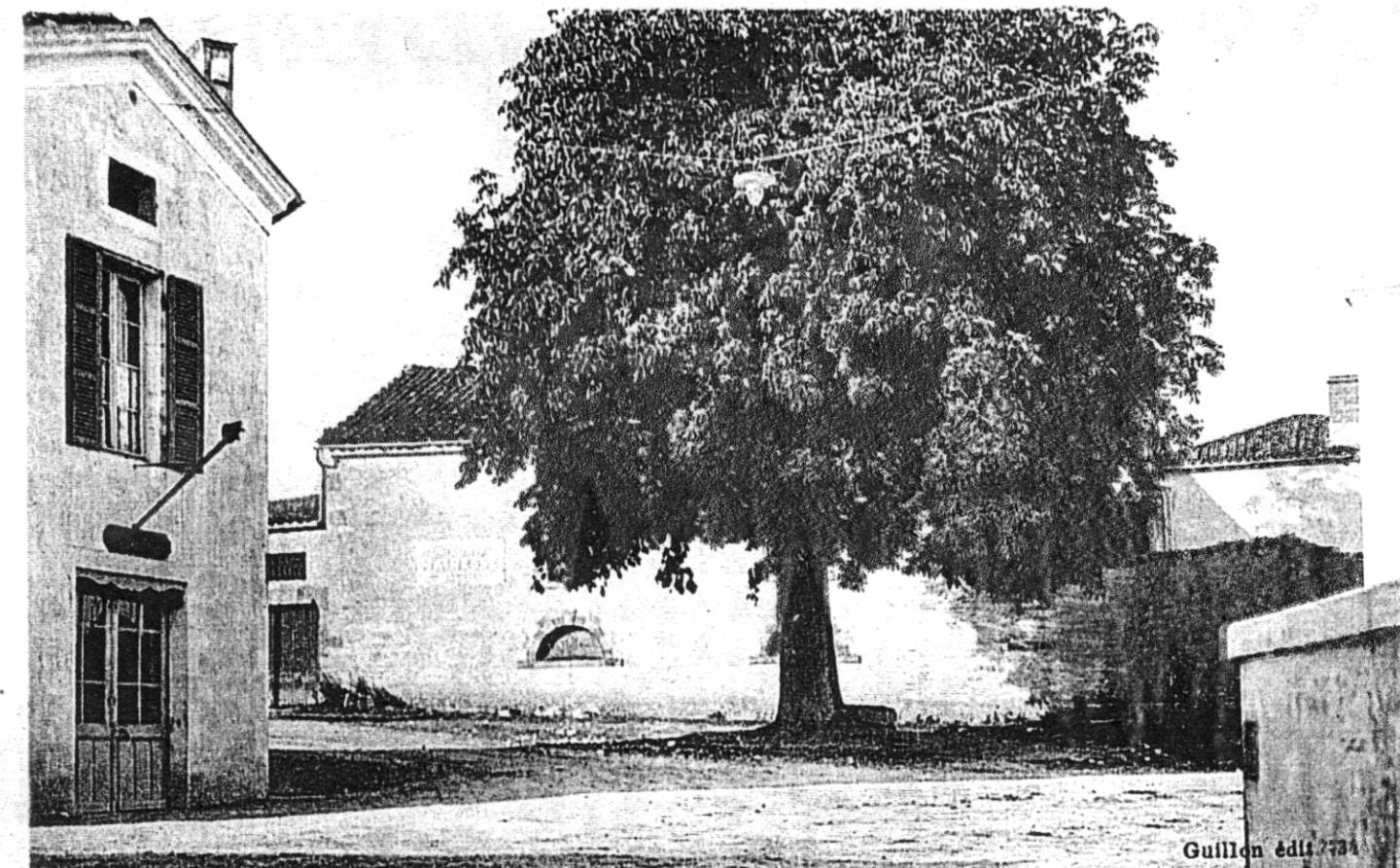
Guillon édit. 7-34

PP. 736-3. - GOURVILLETTE (Ch.-Inf.). - La Fontaine

Quatre chemins d'intérêt commun, en forme de croix dont le centre est la place ou le canton comme disent les habitants, coupent par quart et

presque à angle droit le terrain bâti de l'agglomération. Ces chemins que l'on doit considérer comme des artères donnent naissance à des rues étroites et tortueuses qui donnent accès aux habitations dont ce village est formé.

Sur une faible pente, de l'Ouest à l'Est, certaines petites rues presque privées de soleil en hiver sont boueuses et sales. Tandis que du Nord au Sud où la pente est raide, les côtés des rues sont ravinés par la descente des eaux de pluie qui roulent en torrents.



PP. 735-2. - GOURVILLETTE (Ch.-Inf.). - La Place

Revenons sur la place.

Un superbe marronnier, planté en 1848 pour commémorer la proclamation de la deuxième république, couvre actuellement de ses rameaux une grande partie de cette place. Son ombrage, jusqu'en automne, abrite des mayas du soleil les nombreux bavards qui, le dimanche, viennent là pour causer.

Ensuite le portail de l'église, chef d'œuvre de la sculpture ancienne, sera admiré par le visiteur ou le touriste.

Joignez à tout cela des terres et des vignes bien cultivées, peuplées de lièvres, de perdrix et de cailles et vous aurez par la pensée le tableau fidèle et complet de Gourvillette.



PP. 737-4. - GOURVILLETTE (Ch.-Inf.). - La Mairie

VILLAGES, CHEMINS ET SENTIERS DISPARUS

Les villages de Villairet et de l'Arclan sont disparus depuis si longtemps que plus personne ne peut fixer au juste l'époque où ils ont été complètement abandonnés.

Il n'en est pas de même du hameau de la Trappe. Le village de La Trappe, actuellement commune de Bazauges, était village de la commune de Gourvillette depuis un temps immémorial. Ce n'est que vers 1840 que ce hameau a été enlevé à Gourvillette pour être annexé à Bazauges. Celui qui en douterait pourrait consulter les registres de l'état civil de la commune de Gourvillette et il serait renseigné officiellement. Les naissances, mariages, décès des habitants de La Trappe n'ont cessé d'être inscrits à l'Etat Civil de Gourvillette que vers l'époque ci-dessus.

Le chemin dit du Rochelais était praticable pour chevaux, boeufs et charrettes jusqu'à sa rencontre avec la route de Beauvais à Cressé. Aujourd'hui il est perdu et même condamné parce qu'il est labouré sur une longueur d'au moins quatre cent mètres.

Les sentes ou routins qui anciennement traversaient les fiefs des vignes ont disparus aussi; il y en avait cependant de fort longs. Citons-en quelques-uns:

-La sente qui prenait naissance contre le pré à Texier et se continuait jusqu'au Chiron Long à l'extrémité de Picoutou, était la plus longue de toutes.

-Celle qui partait du chemin de Matha suivait la tête ou tête (?) nord du champ à Turcat, traversait Barzinaud et Su-Péchard pour aller déboucher au chemin de la Potence; elle égalait presque la première.

-Il y avait ensuite les sentes, routes ou routins de Sous le Puits, Sous la Couture, Sous Grandolle; elles existeraient encore si ce n'était des pieux de vigne et des fils de fer. Citons également les sentes du Champ Tondu, du Moulin de l'Essart, de la Saintgrise. Voilà à peu près la nomenclature des commodités disparues.

Si quelques lacunes ou quelques omissions importantes méritaient d'être signalées, elles pourraient être décrites en supplément à cet exposé.

Fin

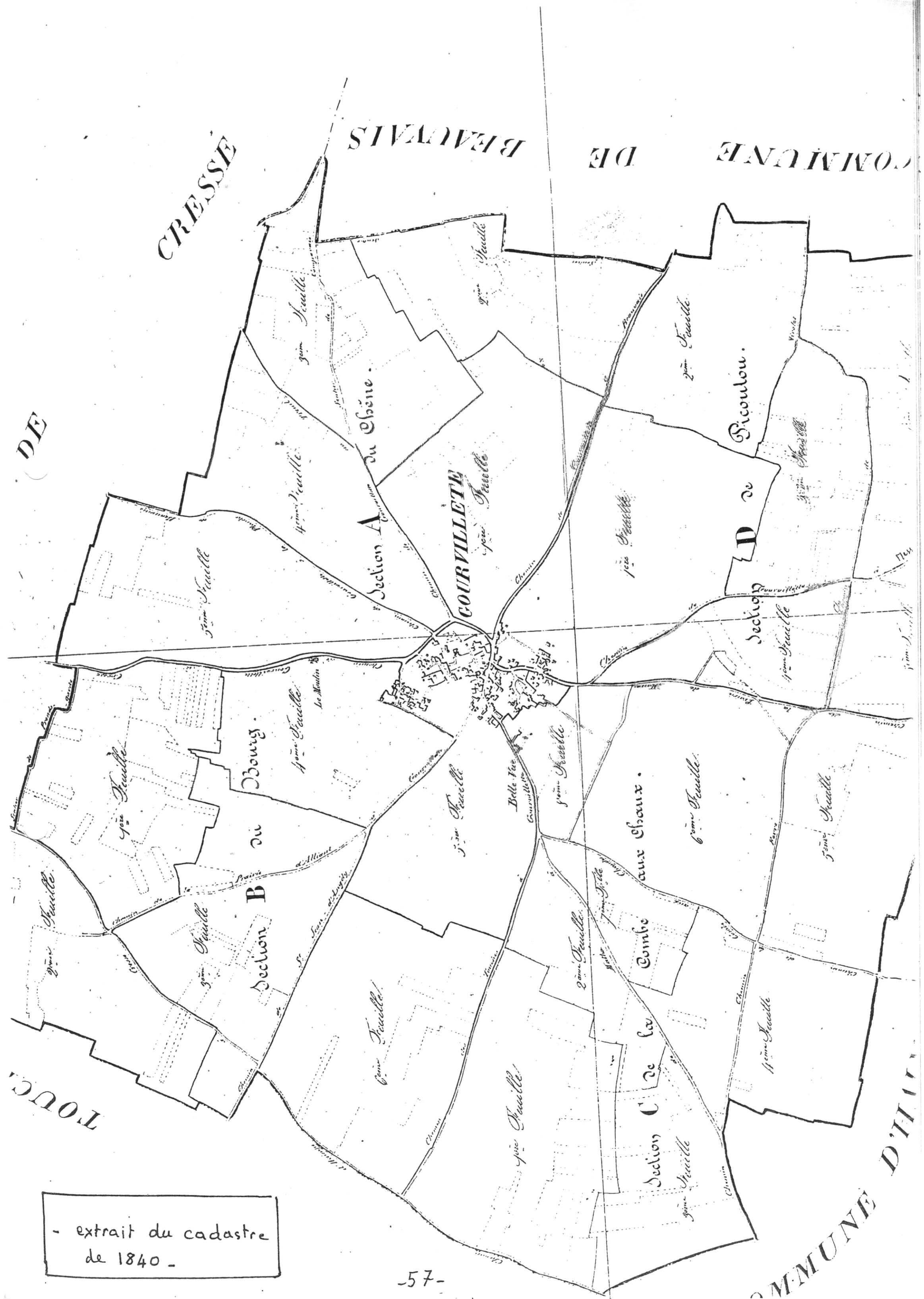
Janvier 1929

E. Audouin

Si quelques lacunes ou quelques omissions importantes méritaient d'être signalées elles pourraient être décrites en supplément à cet exposé.

FIN

Janvier 1929. E. A.



- extrait du cadastre
de 1840 -



DÉPARTEMENT
SERVICE DES OPÉRATIONS FISCALES ET FONCIÈRES
CADASTRE

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

1840

DÉPARTEMENT
COMMUNE
GOUVILLE

Superficie 801 ha	GOURVILLETTE	N° de code 17 5 15 180
Intendance La Rochelle	District (1790) Saint-Jean-d'Angély	
Election Saint-Jean-d'Angély	Canton (1790) Beauvais	
Subdélégation Saint-Jean-d'Angély	Canton (1801) Matha	
Coutume Saint-Jean-d'Angély	Arrt (1982) Saint-Jean-d'Angély	
Parlement Bordeaux	Canton (1982) Matha	
Bailliage Saint-Jean-d'Angély	Démographie contemporaine (hab.)	
Gouvernement Saintonge-Angoumois	1790 - 1851 365* 1921 274*	
Diocèse Saintes	1793 1856 364 1926 280*	
Archidiaconé Saintonge	en 2 345 1861 360 1931 267	
Archiprêtré Beauvais	en 4 389 1866 367 1936 250	
Vocable Saint Martin (1)	en 8 332 1872 372 1946 217	
Présentateur Evêque de Saintes	1806 391 1876 353 1954 213	
	1815 334 1881 357 1962A 199	
Démographie ancienne (feux)	1820 337 1886 359 1962B 205*	
1685 64 1732 75	1826 410 1891 3277 1968 185	
1686 81 1763 88	1831 420 1896 319* 1975 188	
1709 82 1774 66	1836 347 1901 291 1982 166	
1713 72 1789 81	1841 341 1906 278* 1846 355 1911 282*	
1720 70		

(1) Au 19ème siècle, saint Martial.

Territoire

- Cadastre : 1840.

Registres paroissiaux et d'état civil

A.D. : 1737 à 1896; 1797 à 1809.

GOURVILLETTE

Souterrain - Refuge

En 1883, en creusant le sol pour faire une citerne, un habitant a découvert à 3 mètres de profondeur une galerie souterraine creusée dans le rocher et que l'on a suivie sur une longueur de 20 m., jusqu'à des éboulements. Direction : de l'Eglise à la maison seigneuriale.

L'Eglise

Vers 900, Raymond donne à Saint-Pierre d'Angoulême l'église qu'il a fondée sous le vocable de Saint-Martial, à Gourvillette, dans la vicairie de Bresdon avec un mas situé au même lieu, à la condition qu'il en jouira sa vie durant et son fils après lui en payant chaque année à la fête de la Saint-Pierre, un cens de 4 sols.

En 1069, don à l'abbé Eudes, de l'Abbaye de St-Jean, de la moitié de l'église de Gourvillette, par Pierre, seigneur de Gourvillette, Arsende sa femme. Ramnulfe, Achard, Gossein et Guillaume, ses fils.

L'église du XII^e ayant été ruinée, et dont ne subsistaient que la façade et une partie du mur nord, fut réédifiée au XV^e. A l'intérieur, les trois travées nord sont séparées par deux colonnes dont les chapiteaux sont ornés de jolis animaux affrontés. Dans chaque travée, une fenêtre romane sans

ornement. Au sud, la première travée est limitée par une colonne romane portant un curieux chapiteau à personnage : Un moine est allongé sur ses coudes et ses genoux sous un arbre qui porte 3 pommes de pin. Devant lui, un personnage debout fait le geste de le bénir ou de le frapper. Le clocher édifié au XV^e ainsi qu'en témoigne le grand arc gothique qui le fait communiquer avec la nef et une petite pointe avec son arc en accolade, empiète sur les 2^e et 3^e travées.

Le chœur se compose de deux travées voûtées d'ogives, à gros boudins reposant sur des culots.

Belle grille de communion en fer forgé du XVIII^e.

A l'extérieur, la façade occidentale est percée d'un portail à trois voussures reposant sur six colonnes dont les chapiteaux représentent des animaux affrontés et un personnage encadré de deux démons. La première voussure est ornée de losanges. La deuxième voussure est ornée de trois rangées de pointes de diamants. La troisième d'arabesques, deux voûsoirs formant un motif. L'archivolte composée d'un petit rinceau avec des fruits, sort à gauche de la gueule d'un loup et, à droite, repose sur la tête d'un personnage.

Au-dessus, une corniche ornée de damiers est soutenue par des modillons où l'on voit une belle croix, un poisson, une tête humaine, deux têtes d'animaux, un sultimbanque.

La façade nord est flanquée de quatre contreforts plats encadrant trois fenêtres romanes à une voussure dont les archivoltes à pointes de diamants se réunissent en un cordon, le long du mur. Dans la partie suivante du XV^e, gros contrefort et contrefort d'angle. La façade sud est flanquée d'un gros clocher carré à toit plat empiétant à moitié sur la nef.

Le Logis des Merveilleux du Vignaux

Il est situé dans le bourg. Il ne reste d'ancien, auprès du grand portail, qu'un petit pigeonnier carré avec, dans la toiture, de jolies lucarnes Louis XIII, ornées de boules. A l'intérieur, cheminée Louis XV en pierre avec son trumeau.

Originaire de Neufchâtel, en Suisse, une branche en Saintonge, forme les Merveilleux des Paillets, les Merveilleux du Vignaux, les Merveilleux de Mortafond.

François Merveilleux, sieur des Paillets, bourgeois et marchand de la paroisse de Gourvillette, d'où :

1750 : Jean-Baptiste Merveilleux, sieur du Vignaud, d'où : Henri Merveilleux, de Gourvillette, médecin à Saintes, marié à Eustelle Magistel, d'où :

Pierre, Etienne Merveilleux du Vignaud, né à Cravans, le 2 Février 1793, d'où :

I. Pierre, Emile Merveilleux du Vignaud, premier Président à la Cour de Poitiers en 1873, décédé à Saint-Sornin (Vendée), le 20 Janvier 1901, marié à Mlle de la Bajonnerie, d'où :

1) Pierre Merveilleux du Vignaud, ingénieur des Mines, marié le 22 Mai 1855 à Anne, Marie de Rorthage, fille d'Alfred et de Marthe de Montaignac.

2) Jean Merveilleux du Vignaud, lieutenant de vaisseau.

II. François, Charles Merveilleux du Vignaud, avocat général à Angers. Député.

III. Paul, Eugène Merveilleux du Vignaud, ancien zouave pontifical, décédé à Poitiers, à 59 ans, le 17 Octobre 1893.

Leur cousin, Gustave Merveilleux du Vignaud, receveur de l'Enregistrement à Poitiers, décède en Janvier 1911, d'où :

- 1) Henri Merveilleux du Vignaud, secrétaire d'Etat à la Principauté de Monaco.

- 2) La marquise de Nieul.
- 3) La marquise d'Epied.

Armoiries :

Merveilleux, d'azur à la sirène d'argent posée en face, tenant de ses deux mains ses queues à la hauteur des épaules.

Le Logis de Bellevue

Reconstruit, il ne reste d'ancien qu'une vieille tour d'angle qui se trouve le long du mur de clôture et a été découronnée. De l'ancien corps de logis bien mutilé il reste une construction transformée en garage où des moulures de fenêtres accusent le XV^e. Au premier étage, dans l'embrasure de l'une d'elles, un banc en pierre.

En 1680, le comte de Bourdeille en est seigneur.

En 1673, Pierre Horric, est seigneur de Bellevue.

Le 31 Octobre 1714, Henry Geoffroy, écuyer, sieur des Bouchauds et Elisabeth Mesnard, sa femme, demeurant au logis noble de Bellevue, paroisse de Gourville, d'où :

Elisabeth Geoffroy qui, le 20 Avril 1714, résilie son contrat de mariage avec Pierre, François de Lestang, fils de François, chevalier, seigneur de Ruller et de Suzanne, Marie Lesné, demeurant à La Chagnasse, paroisse de Ligougne et le 31 Octobre 1714 se marie avec Bernard Guimot, chevalier, seigneur de Lonzay, fils de Bernard et de Catherine Messnard, demeurant au logis noble de Lonzay, paroisse de St-Pardoult, capitaine d'infanterie, au régiment de Lafond-Laferté.

Docteur Jean Texier

Extrait de "Inventaire Archéologique de l'Arrondissement de St Jean-d'Angély", canton de Matha, tome 7, édité en 1975.

Faits, Personnages et Lieux d'Autrefois.

Gourville, colonie wisigothique et ses seigneurs.

LIV

Ce sont les formes anciennes du nom qui nous révèlent que Gourville (canton de Matha) fut une colonie de Wisigoths. Dans les anciens cartulaires, son nom était Gorville aux XIe et XIIe siècles. C'est un dérivé de Gothorum Villa: le village des Goths.

Gourville (canton de Rouillac, Charente) a la même origine, aussi, à la fin du XIIIe siècle, pour distinguer les deux localités, Gourville prit la forme diminutive.

Faut-il rappeler à nos lecteurs que les Wisigoths ou Goths de l'ouest (du Danube) envahirent l'Italie puis l'Espagne et en 412 le sud de la Gaule.

En 418, l'empereur romain Honorius consacrant la décadence de l'empire leur concéda, au titre de fédérés, la seconde aquitaine, avec Toulouse comme capitale. Ils s'étendirent en Gaule, approchant les abords de la Loire et du Rhône, où ils fondèrent de nombreuses localités. Jusqu'à ce que Clovis, roi des Francs les en chassât après

à Vouillé, en 507.

Les Wisigoths n'étaient pas tout à fait des barbares. En religion, ils avaient adopté le schisme arien qui pratiquait la doctrine de Jésus, mais niait sa divinité. Cette contradiction de foi religieuse avec les Gallo-Romains fut naturellement entre eux quelque aversion et fut la cause de dissensions nombreuses, mais ils étaient bien moins redoutés que les Francs qui les supplantaient et que nos aieux d'Aquitaine, joints aux Wisigoths, combattirent à Vouillé.

Rien d'étonnant que durant un siècle d'occupation, pour ne pas s'intégrer aux Gallo-Romains ils aient fondé des centres de peuplement indépendants des localités autochtones.

Qu'est-il resté chez nous comme souvenir de leur établissement? Des cimetières, car pseudo-chrétiens, ils enterraient leurs morts.

On n'a pas encore révélé à Gourville l'existence d'un cimetière wisigothique. En cherchant, on pourrait le découvrir. Pour que la terre livre ses secrets, il faut qu'on le lui demande.

Après Vouillé, Clovis descendant vers le midi conquiert Saint-Maixent, Saintes et Angoulême, avec l'appui des évêques. Tous les Wisigoths de la région furent massacrés, rafoulés ou réduits en esclavage.

Gourville fut libéré, occupé par les populations voisines,

La féodalité et la religion chrétienne s'imposant partout, le village eut, comme tous les autres, son seigneur et son église. En voici quelques preuves:

Vers 1069, Pierre, seigneur de Gourville et Arsène, sa femme, font donation à l'abbé Eudes du monastère de Saint-Jean-d'Angély, pour le salut de leur âme et celles de leurs fils: Ramnoul, Achard, Gosselin et Guillaume, de la moitié de l'église de Gourville et de son domaine, de la franchise du bourg du dit lieu et de la moitié d'un allou situé aux environs, se réservant toutefois, pour lui et sa descendance la prévôté (Justicia) des terres concédées.

En 1074, Hélène, sa femme Adéarde et leurs fils Ramnoul et Gardrad concèdent à l'abbaye leur allou et maisons d'exploitation de Villaret (écart de Gourville dont le nom signifie le petit village) ainsi que leur part de la forêt de Beauvais.

En 1104, les religieux de St-Jean-d'Angély et ceux de St-Maixent se disputaient l'église Saint-Pierre de Marestay.

Elle fut attribuée par le concile de Bordeaux aux moines de Saint-Jean ainsi que les domaines ayant appartenu à St-Maixent à Marestay et à Gourville, pour lesquels, l'abbé de Saint-Jean dut néanmoins verser deux mille sous d'or.

Bien plus tard, Gourville et Marestay eurent un destin commun, un prieuré ayant été fondé à Marestay dont Gourville était annexe. Nous allons essayer de déterminer la date de la création du prieuré de Marestay et l'époque où lui fut adjoint le domaine de Gourville.

À la fin du XIIIe siècle, l'église de Gourville n'était d'aucune obéissance. Entre 1273 et 1307, d'après le cartulaire de la cathédrale Saint-Pierre d'Angoulême, un certain Raymond (Raymond de Gourville) était l'encoré seigneur de Gourville, donné à Saint-Pierre d'Angoulême, l'église qu'il a fondée sous le vocable de Saint-Martial à Gourville (Godorete villa), dans la Vigueur de Bredon (Bralsdunum) en Saintonge, avec un mas situé au même lieu, à condition qu'il en jouira sa vie durant et son fils après lui, en payant à la fête de Saint-Pierre un cens de quatre-sols.

Il n'est pas douteux qu'il s'agit de l'église actuelle, celle de 1069 citée plus haut ayant disparu.

En 1328, d'après la liste des subdées versées au pape Jean XXII, Gourville (Gorville en langue vulgaire) figure pour quatre florins d'or et Marestay pour cinquante sous tournois.

Marestay n'a pas de prieuré, et comme Gourville n'a qu'un simple chapelain (curé).

Mais en 1419, le prieuré de Marestay, de l'ordre des Bénédictins, membre de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély est signalé dans le Chartier de Matha. Son prieur, Girardin de Moelhu (?) reçoit un hommage de Mme Charles de Ponthieu, seigneur des Touches de Périgné.

En 1534, Gourville est devenu annexe du prieuré de Marestay.

En 1682, les revenus des deux terres désormais unies sont affirmés 900 livres, somme considérable.

Les rapports entre les deux localités étaient fréquents: les manants (habitants) de Gourville devaient porter au prieur résidant à Marestay au moins sur les récoltes, aussi une route directe, aujourd'hui bien délaissée, reliait les deux villages.

Outre le prieur de Marestay qui devint seigneur de Gourville au XVIIe siècle, la terre eut également des seigneurs laïques, qui évidemment n'en possédaient qu'une partie.

En 1298, dans le Chartier de Matha, nous trouvons un Gerault du Breuil, vaslet de Gourville. Vaslet est un titre férier de noblesse, employé au temps de Philippe le Bel qui sera remplacé par émeyer plus tard et Gourville est bien moins Gourville, le contente la preuve.

Son domaine était le fief de Traversay, toujours dénommé ainsi, jouxtant la commanderie de Beauvais. Nous retrouvons un seigneur de Traversay décédé avant 1502 dont la veuve Jehanne de ?... ans fait hommage plain à MM. de Ponthieu des Touches.

Un papier censaire de la Commanderie de Beauvais daté d'environ 1600 mentionne un Jehan de la Grêve, écuyer, seigneur de Traversay paroisse de Gourville, époux de dame Françoise du Breuil comme bailliste d'un banc sous la halle de Beauvais.

On remarquera que les du Breuil étaient encore par Françoise du Breuil seigneurs du fief, comme nous l'avons signalé plus haut en 1298.

En 1674, les seigneurs de Traversay devaient habiter Beauvais ou y posséder au moins une maison rue de la Chape donnée comme confrontation dans un acte notarié. Ajoutons qu'il y avait, et qu'il y a encore, à Beauvais un jardin appelé le Jardin de Traversay, à l'angle de la rue de la Grenouille qui descend à la Grand Font et de la Petite rue des Horts (aujourd'hui Petite rue de la Garde).

Ce fief minuscule de Traver-

say dont une partie était dans la mouvance de Beauvais, toujours existant à la Révolution, était alors, comme tant d'autres, passé aux mains de bourgeois enrichis. En 1789, il appartenait à François Debordieu, marchand à Cressé.

Ce dernier, jaloux de ses privilégiés de seigneurie — qu'ils allaient bientôt s'évanouir fit à la fin de 1788 une observation à René Audouin (fils des Audouin-Dubreuil) négociant et gros propriétaire foncier de Beauvais qui avait fait vendanger dans le fief de Traversay avant l'ouverture du ban de vendange, c'est-à-dire avant la date fixée par le seigneur pour commencer la cueillette. Il est probable qu'Audouin avait omis de verser le «complant», prélevement fait par les agents du seigneur sur la récolte, puisque ceux-là n'étaient pas présent dans le fief au moment de la vendange.

Le 10 juillet 1789, Audouin reconnaît par acte notarié reçu à Séguilleau notaire au Petit Châtaignier de Fontaine qu'il qui écrit.

Un seigneur de nobles naissait pas fait plus. Il fallait que Debordieu avait été élu maire de la commune.

À côté du seigneur de Traversay, Gourville avait un autre seigneur laïque, bien mieux doté. C'était le propriétaire du logis de Bellevue, toujours existant, et du domaine correspondant.

La plus ancienne mention nous n'avons pu recueillir son sujet est de 1425, d'après une pièce d'archives de l'hôpital de Saint-Jean-d'Angély.

Elle concerne la reconnaissance d'une rente de 65 sols due à l'assomption Notre-Dame des halles de Saint-Jean de Jehan de Chastaignier, écuyer, seigneur de Bellevue, paroisse de Gourville.

En 1458 est cité, dans un aveu et dénombrement de Massac, un certain Aymard de Vilalret. Il est qualifié de Messire mais son nom n'étant suivi d'aucun titre, nous ne persons pas qu'il s'agisse d'un noble possesseur de fief. D'ailleurs nous allons retrouver le Chastaignier.

Le fief de Bellevue relevait du prieur, ce qui prouve qu'il provenait d'un démembrement des domaines du prieuré.

En effet, en 1506, un sieur de Chastaignier fait hommage et dénombrement à son successeur, le prieur.

L'un de ces Chastaignier était également seigneur d'Auge (canton de Rouillac, Charente). L'habitude se prit ou le Chastaignier l'imposèrent de donner le nom d'Auge à un territoire situé du midi de Bellevue. On y cultivait la vigne et tant pour l'usage du seigneur que pour calcul de ses revenus il fallait un pressoir. Le bâtiment qui contenait fut appelé le Treuil d'Auge. Il a disparu mais son emplacement est très rec-

naissable, en bordure d'un chemin encore appelé le chemin d'Auge qui va de Gourvillette au carrefour de la N. 739 et du G.C. 33, lequel carrefour est dit: « aux cinq chemins ».

Le fief d'Auge était mouvant du comté de Matha sous le devoir de 5 sols d'hommage plain et de 20 sols d'hommage lige à muance de seigneur.

Le domaine de Bellevue changea de mains. A la fin du 18e siècle il appartenait à Louis Joubert, écuyer, seigneur de Puyrambaud. Mais, le 29 décembre 1598, il fut racheté par un Chasteigner dont le prénom ne figure pas dans l'acte. Le contrat fut ratifié par Marie Grand, épouse du « de cuius », issue des seigneurs de Massac, par acte du 18 avril 1600.

Il semble toutefois que ce contrat ne fut pas réalisé, que la seigneurie resta propriété des Joubert que nous allons retrouver sous le nom de Marguerite Joubert ou Gaubert, mariée à Louis de la Seur, auquel, par mariage elle transmit Bellevue. Il tenait de sa famille la seigneurie de Lomandie (commune de Verrières, canton de Segonzac, Charente). On l'appelait M. de Lomandie.

La modeste seigneurie de Bellevue ne devait pas avoir de moulin bannier. Où les financiers faisaient-ils moudre leur grain ?

Louis de la Seur ayant pris contact à Paris, avec Henry Sicaire de Bourdeille, seigneur de Matha, le 19 février 1633, obtint de lui la mise en fief du moulin Advia (sic). Il s'agit du moulin à eau appelé dans le pays le moulin David soit Daviaud, situé sur le Briou, en aval de Massac, près de la N. 739, route d'Aigre à Matha. Une pièce de pré adjacente était comprise dans l'attribution.

Nous le connaissons ce moulin il y a cinquante à soixante ans, depuis longtemps abandonné. Qu'en reste-t'il ?

Le devoir (redevance) fixé d'abord à 40 sols et 2 chapons par M. de Bourdeille fut modifié en 1645 et remplacé par: « Un émerillon vis garni de ses sonnettes ». Expliquons qu'il s'agit d'une sorte de faucon utilisé pour la chasse de haut vol, auquel on attachait des grelots aux pattes.

M. de la Seur obtenait en outre le droit de chasser sur les terres de M. de Matha (Chartier de Matha).

Si nous ne savons rien de ce que fut l'occupation de Gourvillette par les Wisigoths, nous sommes bien mieux renseignés sur la famille des seigneurs de Bellevue grâce aux registres de la paroisse qui remontent à 1613 ce qui est une rareté.

Nous avons dit que Louis de La Seur, seigneur de Lomandie avait épouse Marguerite Joubert ou Jaubert, qui lui avait apporté en mariage la terre de Bellevue.

Ils eurent au moins quatre filles et un garçon baptisés à Gourvillette: Isabelle (1629), Charlotte (1631), Gabrielle (1642) Renée (1634) et Louis

Le père, la mère et les enfants furent maintes fois parfaits et marraines des enfants du village.

Louis de la Seur mourut au printemps de 1650 et fut enseveli le 19 mai, dans l'église, en présence de sept prêtres. Sa femme lui survécut de vingt-trois ans. On l'enterre à côté de son mari, le 23 avril 1673, âgée de soixante-dix ans.

Elle, Charlotte, avait épousé le 12 juillet 1650, dans l'église de Gourvillette, Jacques Marot, écuyer, sieur de Grandlieu, de la paroisse de Villiers-le-Larzon (aujourd'hui Villiers-Couture).

Le fils, Louis, héritier de la terre en 1650 avait pris pour femme Elisabeth Mesnard. Elle était veuve en 1684 et demeurait à Bellevue. A cette date, elle régla la succession avec son beau-frère, Jacques Marot, cité plus haut et la fille de ce dernier, donc sa nièce, Marguerite-Hippolyte Marot, mariée à Gabriel Bléreau, sieur de Château-Renault, paroisse de Saint Groux (Charente), ancien garde du roi (Arch. Chte. E. 1015. Minutes de Guillaume Jeheu).

Marguerite-Hippolyte Marot, veuve avant 1714, habitait à Saintes, faubourg Saint-Palais. De là elle liquidait sa portion d'héritage. (Minutes Rocquet, notaire à Beauvais).

Le 18 juin 1714, elle fait cession de biens fonds situés à Gourvillette à Marie Garnaud, veuve de Guillaume Gicalliaud.

Le 20 juin 1715, elle vend à Jean Arramy, marié à la veuve Gicalliaud, une pièce de pré et une mesure, emplacement où était autrefois le moulin Daviaud avec possibilité de la reconstruire.

Mais, la veuve de Louis de la Seur, Elisabeth Mesnard, avait eu dans son lot, venant de son mari le morceau principal du fief, en vertu du droit d'aînesse: le logis de Bellevue et ses dépendances.

Elle se remarier avec Henry Geoffroy, écuyer, sieur des Bouchauds (commune de St-Cybardeaux, Charente) dont elle eut une fille: Elisabeth Geoffroy qui habitait la maison noble de Bellevue.

Le 31 octobre 1714, on passe contrat de mariage entre Elisabeth Geoffroy et Bernard Guinot, capitaine d'infanterie, au régiment de Lafond-Laferte, fils de défunt Bernard Guinot, chevalier, seigneur de Lonzay, paroisse de Saint-Pardoult en Saintonge et de Catherine Mesnard. (Minutes Rocquet).

Le mariage eut lieu le 7 novembre dans l'église de Gourvillette avec dispense pour consanguinité au troisième degré du côté des mères des conjoints (les Mesnard) et permission de l'official de Saintes.

Le séjour de Bellevue manquait-il d'agrément aux goûts du jeune ménage ou des nécessités plus prosaïques s'imposaient-elles ?

Le 18 août 1718, après moins de deux ans de résidence dans ce logis, ils le vendirent pour 2.210 livres aux demoiselles de Massac qui, il faut le dire avaient à Massac une habitation bien moins convenable.

Elles avaient nom: Diane, Angélique, Suzanne, et Esther-Henriette et étaient filles de feu Charles Vigier, seigneur de Massac.

Pour compléter cet achat, le 18 juin 1717, elles achètent de Marguerite-Hippolyte Marot qui n'avait pas encore tout à fait liquidé sa part d'héritage, une pièce de terre labourable située devant le logis noble de Bellevue de deux-cents sillons, à rente du prieuré, pour 168 livres.

Et la vente continue. Il s'agit maintenant d'immeubles. Le 17 septembre 1721, c'est Pierre Merveilleux, juge sénéchal de Beauvais qui achète. La vendeuse, Marguerite-Hippolyte Marot est alors veuve de Gabriel Bléreau et demeure au faubourg Lhoupieau près d'Angoulême. (Minutes Rocquet).

Le 20 juillet 1722, elle vend à Jean Arramy, marié à la veuve Gicalliaud, une pièce de pré et une mesure, emplacement où était autrefois le moulin Daviaud avec possibilité de la reconstruire.

Le 25 octobre 1727, il lui sera acheté par Diane Angélique Vigier, alors dame de Massac en partie pour 3.300 livres payées comptant en livres d'or de 24 et de 12 livres et écus de 6 et 3 livres. (Minutes Pierre Merveilleux de Mortefond).

Voilà comment les petites seigneuries laiques de Gourvillette passèrent aux mains de particuliers et aux seigneurs de Massac.

Qu'est-il de la seigneurie ecclésiastique qui ne devait comporter que des droits et pas de terres, est-il besoin de dire que la Révolution lui fit un sort définitif ?

G. LEROY.

articles parus dans

l'Angérien Libre des

8, 15, 22 septembre 1966.

NOTES SUR L'AUTEUR ET LA PUBLICATION DE SON MEMOIRE

François Edmond AUDOUIN, auteur de cet ouvrage, est né en 1856 à Gourville dans une "vieille" famille paysanne du village.

Agriculteur lui-même, il a été maire de la commune de Gourville de 1888 à 1904; il y est décédé en 1932.

Entre 1925 et 1929, il a rédigé sur trois cahiers d'écriture ce "petit mémoire" qui parle de l'histoire et de la vie de Gourville à la manière d'un conteur des veillées d'autrefois.

Certains extraits ont été publiés entre 1985 et 1987 dans la revue de la Société d'Etudes Folkloriques du Centre Ouest "Aquitaine" avec l'autorisation de la petite fille de l'auteur.

Janine Renéaud (qui a passé une partie de son enfance à Gourville chez ses grands parents et qui y a toujours de la famille) a dactylographié et illustré l'ensemble du manuscrit d'Edmond Audouin. Conformément au souhait de l'auteur, quelques publications sur l'histoire de Gourville y ont été annexées.

Elle tient à remercier tous ceux qui l'ont aidée dans ses recherches et permis la publication de cet ouvrage concernant le patrimoine culturel local.

T A B L E D E S M A T I E R E S

Note d'introduction	1
Chapitre I : Histoire du village	2
-étude sur l'origine du nom	3
-le vieux Gourvillette	4
-évolution de Gourvillette	9
Chapitre II : La vie du village de 1840 à 1890	12
-les vignes	14
-le pain	25
-les mariages	27
-les foires de Beauvais	32
-l'école de mon temps	36
-travaux, amusements, divertissements	38
-les veillées	40
-politique et naissance des partis	44
-fléaux dont l'agriculture a souffert	47
Chapitre III : Aujourd'hui en 1929	53
-aperçu du village en 1929	54
-villages, sentiers et chemins disparus	56
Annexe I : Plans de Gourvillette	57
Annexe II : Quelques publications sur le passé du village	59
Notes sur l'auteur et la publication de son mémoire . .	64
Table des matières	65